

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
 Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°s) FRANCE un an 4 F
 1^{er} oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
 LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue Le Fayette, PARIS-10^e Tél. 87.83.942

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
 Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
 Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 172

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6 000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FEDERES

AVRIL 1964

«LE MESSIE» de Haëndel A L'EGLISE SAINT-ROCH

LES exécutions intégrales du monumental oratorio «Le Messie», de Haëndel, ne sont pas précisément fréquentes en France. Monter un tel ouvrage représente un effet une entreprise si considérable que beaucoup de chefs d'orchestre, tout comme les comités des associations symphoniques et chorales, reculent devant elle. Je n'ai donc pas manqué de retenir ma place à l'église Saint-Roch dès que j'ai appris que le «Tübinger Kantatenchor» et l'Orchestre de Chambre de Reutlingen, sous la direction du Professeur Hermann Achenbach, allaient exécuter l'immense chef-d'œuvre de Haëndel dans la soirée du 27 février. J'en avais parfois entendu des exécutions fragmentaires mais jamais encore je n'avais eu la joie de l'écouter dans son ensemble et presque intégralement, car la coupure qui a été faite dans la partie médiane n'était guère importante. Elle fut seulement pratiquée, semble-t-il, pour que l'exécution n'excédât pas la limite des douze coups de minuit.

Cette mémorable manifestation musicale et culturelle avait été organisée avec le plus grand soin — comme il se devait — par l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris et nous en lui devons une grande reconnaissance. Elle le fut, il faut le dire, dans un souci de rapprochement franco-allemand sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Blanchet, recteur de l'Institut Catholique de Paris, de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne et de la Direction générale des Affaires Culturelles et Techniques du Ministère des Affaires Etrangères. Mgr. Blanchet, ainsi que plusieurs hautes personnalités de l'Ambassade et du Ministère ont effectivement honoré de leur présence ce magnifique festival.

On sait que Haëndel, l'un des plus illustres musiciens, Allemand par sa naissance et son éducation première, passa la majeure partie de sa vie en Angleterre où il devint le compositeur officiel de la Cour et où il rendit l'âme dans sa soixante-quinzième année. Depuis la mort de Purcell, la Grande-

Bretagne ne connaissait vraiment plus de gloire musicale et l'étranger Georg Friedrich Haëndel, qui se fit d'ailleurs naturaliser anglais à l'âge de quarante-et-un ans après seize ans de séjour, fut vite considéré comme le grand et génial musicien national. Il s'était voué à l'Angleterre et, selon son suprême désir, dès qu'il mourut en 1759, le Samedi-Saint 14 avril, il reçut l'honneur quasi-royal d'une sépulture dans l'Abbaye de Westminster.

Il serait vain de discuter pour savoir si Haëndel fut plus Anglais qu'Allemand, ou le contraire. Pour moi, je me range résolument à l'opinion du grand musicologue allemand Hugo Riemann qui dit de lui : «s'il doit son éducation musicale aux organistes allemands et aux maîtres de l'Opéra français et italien, il a cependant subi l'influence considérable de Purcell et des traditions de la musique anglaise et, surtout, il s'est efforcé, pendant la plus grande partie et la partie capitale de sa carrière, de travailler au goût anglais et il y a parfaitement réussi. Il a, pour ainsi dire, créé et élevé au plus haut degré l'oratorio anglais et ses œuvres, en ce genre, ont toujours occupé et occupent encore aujourd'hui, en Angleterre, le premier rang dans le répertoire des concerts. Mais une personnalité aussi extraordinairement puissante que celle de Haëndel n'est en réalité ni anglaise ni allemande. Pour l'apprécier justement, il faut avant tout voir en lui le plus éminent représentant de la culture européenne au XVIII^e siècle... Il a, pendant

(Suite page 2)

Coupe Marc DELMAS

La coupe Marc-Delmas sera mise en compétition au concours International de Châteaudun, le 7 juin 1964. De plus, cette épreuve sera qualificative pour le prochain concours C.I.S.P.M. Nous sommes très reconnaissants à Mme Marc Delmas d'avoir bien voulu augmenter le capital du prix Marc Delmas de 100.000 anciens francs, ce qui porte ce prix à 15.000 anciens francs.

50^e Congrès C.M.F. et Séminaire (UNESCO)

SOUS LE HAUT PATRONAGE
 DU SECRETARIAT D'ETAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

LES 29, 30 ET 31 MAI 1964

organisé à Dijon à l'occasion des manifestations artistiques pour le bi-centenaire de la mort de J.-Ph. RAMEAU.

Au cours de ces journées, aura lieu sous l'égide du Conseil International de la Musique (UNESCO) et de la Municipalité de Dijon, un Séminaire où les sujets suivants seront traités :

- 1) Collaboration entre les amateurs et les musiciens professionnels ;
- 2) Les amateurs servant de base pour le recrutement des musiciens professionnels ;
- 3) La participation des pédagogues, professeurs de musique et de chant et des professionnels dans les activités des orchestres et chorales d'amateurs ;
- 4) L'éducation et le perfectionnement des directeurs de sociétés instrumentales et des chefs de chorales d'amateurs ;
- 5) Les Ecoles de Musique comme base d'activité des musiciens amateurs ;
- 6) Connaissance des grands classiques et en particulier de l'œuvre de J.-Ph. Rameau. Etude des recommandations qui furent émises par le congrès du C.I.M. à Rome, en septembre 1962 :
 Que les autorités compétentes :
 a) appuient moralement et financièrement tout effort tendant à améliorer la qualité et à accroître le nombre des activités musicales d'amateurs ;
 b) renforcent les possibilités accordées aux amateurs d'entrer en contact direct avec la musique contemporaine, en commandant à des compositeurs de réputation consacrée, des œuvres pour chorales et pour orchestres d'amateurs ;
 c) donnent aux chorales et orchestres d'amateurs une part active dans la vie culturelle des communautés.

ORDRE DU JOUR DU CONGRES C.M.F.

- 1) Appel des délégués ;
- 2) Allocution du Président ;
- 3) Rapport du secrétaire général ;
- 4) Rapport du trésorier ;
- 5) Examens fédéraux ;
- 6) Guide-Annuaire ;
- 7) Stages ;
- 8) Journal ;
- 9) Questions diverses.

Le Comité de réception se trouvera le vendredi 29 mai, de 14 h. à 19 h., Pavillon du Tourisme, place Darcy.

La première réunion du Comité du Séminaire est fixée au vendredi 29 mai 1964, à 16 heures 30.

Réunion plénière, vendredi 29 mai, à 20 h. 30, Salle de Flore.

SAMEDI 30 MAI 1964

Congrès de la C.M.F., de 9 h. à 11 h. De 11 h. à 12 h. 30, suite de la réunion plénière, Salle Flore.

Colloque public à 14 h. 30, avec les délégués internationaux et les délégués nationaux, sous la présidence de M. le Chanoine KIR, député, maire de la Ville de Dijon. (Salle des Etats de Bourgogne).

A 18 h., vernissage de l'Exposition RAMEAU.

A 21 h., manifestation au Théâtre.

DIMANCHE 31 MAI 1964, 8 h. 30, réunion du Bureau C.I.S.P.M.

Grand-messe à la Cathédrale Saint-Benoigne, à 10 h.

A 12 h., place de l'Hôtel de Ville, hommage par les écoles de la Ville de Dijon à J.-Ph. RAMEAU ; à 15 h., Festival Fédéral.

NOS STAGES 1964

AIX-en-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) — du 15 au 26 juillet 1964 (60 places)

HOULGATE (Calvados) — du 21 au 29 juillet 1964 (30 places). Dernier délai d'inscription 15 mai 1964 (pour les conditions d'admission, se reporter au journal de février 1964).

MACON (Saône et Loire) — du 19 juillet au 2 août 1964. (Dernier délai d'inscription : 15 avril). 120 places.

BEETHOVEN

PETIT CROQUIS

D'UN GRAND MUSICIEN

Il est des noms qui frappent l'imagination des foules. Rares sont les musiciens qui ont reçu un tel pouvoir et hormis Mozart, Beethoven est l'exception qui confirme cette règle. N'importe qui, interrogé n'importe où, trouvera «Picasso», un dessin un peu bizarre, comme il dira c'est du Beethoven pour un air parfois bien loin du style de l'auteur de la « Pastorale ». Beethoven a une telle importance, que les musiciens lui accordent dans le domaine symphonique un privilège exorbitant : on dira la « cinquième » ou la « septième » sans préciser l'auteur tellement c'est logique, tant sa production est symbole de perfection dans cette forme musicale.

Qu'est-ce qui à travers lui nous touche tant ? Est-ce sa surdité qui étonne toujours le profane, sa lutte féroce contre un destin cruel, cet état de calme surhumain qu'il a pu atteindre alors que nos vicissitudes nous empêchent d'émerger de la réalité quotidienne ? Qui pourra dire comment sa grande pensée peut servir de refuge hors des temps, hors de toutes les morales. Peut-être parce que la sienne est d'aller par la solitude à l'immense cohorte souffrante de l'humanité.

D'origine Flamande (de Malines), la famille Beethoven s'était installée depuis deux générations à Bonn. Parmi les sept enfants de Johann Beethoven trois seulement vécurent. C'est dans un milieu musical mais modeste que le jeune Ludwig naquit en 1770 entouré de l'affection d'une mère douce mais effacée, et d'un père ténor à la Cour sur qui la postérité a porté le plus sévère jugement de négligence et d'ivrognerie. L'éducation musicale de Beethoven dû pourtant porter des fruits puisqu'une affiche de 1778 nous signale qu'il se produisit

(Suite page 4)

COMMENT L'ÉDUCATION MUSICALE PEUT ÊTRE BIEN COMPRISE DANS UNE ÉCOLE PRIMAIRE

Au cours d'un voyage d'étude dans un pays étranger, M. Pierre Auciert a recueilli les notes suivantes que nous sommes heureux de soumettre à nos lecteurs.

Deux heures sont réservées à la musique, chaque semaine, dans cette belle école que je viens de visiter. A ces deux heures viennent s'en ajouter deux autres, qui sont consacrées au chant choral.

Tout cet enseignement est fondé sur quelques principes essentiels :

1) le cours est une conversation entre professeur et élèves. Ce sont les petites filles qui découvrent, dans le chant populaire étudié, les accents, les durées des sons, les intervalles. Tout le monde participe à un jeu (et chacun sait que c'est dans le jeu que l'enfant déploie des trésors d'imagination). On prend soin de ne jamais humilier l'élève qui s'est trompé : on rit très gentiment, et l'élève en question rit comme les autres.

2) L'impression musicale précède toujours la discussion : on chante, on joue, l'on ne parle qu'ensuite toutes ces petites filles participent à l'exécution musicale, en chantant, en jouant des instruments à percussion.

La première classe groupe environ 20 fillettes de 13 - 14 ans. La grande salle (qui sert à l'éducation musicale) est aussi attrayante que possible. Plancher plastifié, murs

très clairs ornés de gravures se rapportant à la musique. L'air, le soleil, entrent par six grandes baies vitrées.

Quantité d'instruments à percussion, de flûtes à bec, de fidels, un beau piano à queue dont le professeur tirera des sons fort harmonieux (ce n'est pas en frappant sèchement une note sur un méchant piano droit qu'on éveille le sentiment musical d'un enfant !).

Au début du cours, on chante un « Salut, beau mois de mai ! », à deux voix. Au milieu des élèves, le

professeur, qui a accompagné parfaitement ce chœur, fait battre le rythme sur les genoux, avec la main à plat. Il s'agit de trouver où est l'accent... qui n'est pas forcément sur le trop célèbre « Temps Forts ». On ne parle presque pas de mesure, de solfège : le thème est à 4/4, mais on montre une autre version de ce chant, qui est à 6/4 (le professeur dispose de tableaux tournants, coulissants). Comme l'on n'apprend bien qu'en constatant une différence entre les (Voir la suite en quatrième page)

CHRONIQUE des DISQUES

(SUITE DU NUMERO DE MARS)

+ LE PIANO : LISZT

Ciccolini avait déjà gravé jadis l'intégrale des Années de pèlerinage. Il renouvelle aujourd'hui son exploit avec plus de bonheur encore.

I. — Chacun des trois recueils offre un caractère nettement différencié. La 1^{re} année, consacrée à la Suisse est le fruit dans son ensemble d'une double inspiration : un amour tout neuf (à Comtesse d'Agoult) et son admiration pour la nature, celle-ci subordonnée à celui-là.

La Chapelle de G. Tell. — De la vision du monument surgit l'évocation du héros ; un grave choral, puis des appels impétueux prenant pied sur des trémolos. La puissance avec laquelle le pianiste la crée ne sacrifie pas au goût du grandiose, et sait se recueillir en sanctifiant le souvenir.

Au lac de Wallenstadt. — Toute en arpegges fluides et en harmonies imitatives, cette page célèbre est pleine d'amour tout court autant que d'amour pour le beau paysage.

(Suite page 3)

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES
 22.408,05 F.

M. Allegret, Villeneuve-Saint-Georges (S.-et-O.) : 2 F. ; Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon (Vendée) : 100 F.

TOTAL A CE JOUR : 22.510,05 F.

NOTULES MUSICALES

A la Salle des Conservatoires, le Comité de Patronage de la Chorale de Sèvres, avait organisé un concert placé sous la présidence de M. Voisin, directeur des Services de l'Organisation scolaire avec le concours de Jeannine Collard, Christiane Eda-Pierre et Janine Boulogne, de l'Opéra, l'Orchestre de l'Éducation Nationale, la Chorale mixte du Lycée de Sèvres et la Chorale masculine du Lycée Paul-Langevin, Lycée de Suresnes ; tous ces artistes étaient dirigés par Michel Fleurant. Au programme, Orphée, de Gluck. J'avoue ne pas avoir pris le même plaisir qu'au concert en hommage à Debussy. Au point de vue éducatif, il est bon d'avoir fait connaître Orphée aux élèves ; au point de vue spectacle musical, c'était moins heureux. L'opéra est destiné à être joué, chanté et dansé en costumes et dans les décors l'exécution en oratorio l'ampute d'une partie de ses moyens d'expression, et lorsque

la musique n'a pas une très grande richesse d'accords, de sonorités, comme c'est le cas d'Orphée, c'est assez décevant. Une sélection aurait été utile. Nous avons applaudi les solistes (la version ténor d'Orphée aurait été préférable) la très bonne chorale était un peu perdue derrière un orchestre trop volumineux et pas très en forme ce soir-là ; elle n'avait pas la vedette, et pourtant elle le mérite bien ! Cet Orphée, que j'aimais mieux autrefois, me rappelle un événement dans ma carrière radiophonique : en 1932, j'eus l'honneur de mélanger, pour la première fois, deux micros, dans une émission consacrée à Orphée au Poste Parisien (Poste de radio privé) ; un micro captait l'orchestre, dirigé par Théodore Mathieu, devant l'autre se trouvaient les solistes et derrière, les choristes ; le rôle d'Orphée était chanté par la grande spécialiste Alice Raveau.

(Suite page 2)

« LE MESSIE » de Haendel

(Suite de la page 1)

sa période de formation, recherché et compris le style et les tendances propres de chaque nation musicale, et son œuvre subséquente (où l'on a pu déceler d'innombrables « souvenirs » de tous les maîtres de son temps et de l'époque précédente) n'offre cependant aucune disparité car son génie exceptionnellement robuste a tout assimilé. A l'Allemagne, il doit la solidité foncière de sa technique, qui n'est pas inégale à celle de Bach elle-même et qui, comme celle-ci, plonge ses racines dans le passé polyphonique... Mais Haendel doit à sa fréquentation de l'Italie, dont la musique, à cause de ses qualités de pureté mélodique, dominait l'Europe de son époque, ce que ses œuvres, comparées à celles de Bach, ont de plus facile, de plus agréable, d'aisément abordable au plus grand nombre : ce goût de la forme latine qu'il a si bien comprise et cultivée, et qui a mis ses opéras italiens, ainsi que ses cantates et duetti composés à Rome, au nombre des plus hauts chefs-d'œuvre du « bel canto ».

Il y a cinq ans, en avril 1959 et pour la célébration du bi-centenaire de la mort de Haendel, j'écrivis entre autres choses ceci dans les colonnes de notre périodique : « Haendel, qui fut le contemporain de Bach, l'égal par le génie, mais en diffère par son esthétique. Tous deux, nés sur le sol allemand et germains par la race, présentent dans leur œuvre entière, des caractéristiques qu'on ne saurait jamais confondre. Bach, dans toute sa musique, est resté foncièrement allemand dans l'admiration universelle, tandis que Haendel peut être considéré comme une harmonieuse synthèse des compositeurs européens de son temps. Sans rien perdre de sa puissante personnalité, il a su assimiler avec un rare bonheur les meilleures qualités de style des musiciens allemands, italiens, français et anglais. Mais il y a encore bien d'autres différences entre les deux maîtres et voici, par exemple, ce qu'écrivait Paul Dukas en 1896, à propos de l'admirable exécution du « Messie », de Haendel, sous la direction de Charles Lamoureux : « Involontairement, quand on parle de Haendel, le nom de Bach, se présentant à la mémoire, semble appeler une comparaison entre les deux illustres compositeurs. Ils n'ont pourtant que peu de points de contact et les parallèles où se sont si souvent complu leurs admirateurs ne font que mieux accentuer la différence de leur génie ». Et, plus loin, Dukas note très justement que « la musique de Haendel est de l'art populaire au meilleur sens du mot, et l'on explique facilement que le peuple auquel il fut destiné l'ait immédiatement reconnu pour sien et l'ait adopté avec enthousiasme. La musique de Bach exige, pour être vraie et comprise, une initiation et un degré de culture tels qu'on les rencontre rarement même chez les amateurs au-dessus de l'ordinaire. « Celle de Haendel frappe comme la vue de quelque imposant phénomène naturel et se fait admirer, si l'on peut dire, par le seul aspect de sa masse ».

Haendel écrit son gigantesque oratorio « Le Messie », on a peine à le croire, en vingt-quatre jours, du 22 août au 14 septembre 1741, et la première exécution, triomphalement accueillie, eut lieu à Dublin le 13 avril 1742. Du vivant de Haendel, ses oratorios, immenses par leur substance musicale, étaient exécutés par un effectif très moyen. Qu'on en juge par ce que nous rapporte Romain Rolland dans sa belle monographie sur l'auteur du « Messie » :

33 instrumentistes et 23 chanteurs, donc beaucoup moins que ce que nous offrait l'exécution que nous avons entendue récemment à l'église Saint-Roch : 130 exécutants au total. Mais, ce qu'il faut noter, c'est qu'après la mort de leur musicien vénéré, les Anglais montèrent ses oratorios avec des effectifs monstrueux. A Londres, en 1785, 1786, 1787, 1790 et 1791, des festivals réunirent plus de mille exécutants. A l'un de ces derniers assistait Haydn, qui pleura en disant : « Il est notre maître à tous ! »

Au XIX^e siècle, le nombre des exécutants ne cessa de grandir : aux fameux festivals du Crystal Palace de Sydenham, il y eut exactement 1.635 exécutants en 1854, 2.500 en 1857 et 4.000 (!!) en 1859, centenaire de la mort de Haendel. On imagine l'effet foudroyant que devaient produire de telles masses chorales et orchestrales. Pour ces exécutions gigantesques, nous dit Romain Rolland, on fabriqua des instruments monstrueux : un double basson (déjà construit en 1727), une contrebasse exceptionnelle, des trompettes-basses, des timbales accordées une octave au-dessous de la normale, etc.

Revenons maintenant à l'interprétation beaucoup moins cyclopéenne mais parfaite par la qualité qui nous fut donnée le 27 février à Saint-Roch. Il est seulement dommage qu'au lieu de commencer exactement à 21 heures, l'exécution ait été retardée de près d'une demi-heure par suite du temps qu'il fallut perdre pour placer les très nombreux auditeurs se pressant au porche de l'église. Sans ce retard imprévu mais regrettable, il eût été sans doute possible de nous donner « Le Messie » intégralement au lieu de pratiquer la coupure dont j'ai parlé précédemment.

Pour préluder à l'oratorio, nous entendîmes tout d'abord, magistralement exécutés au grand orgue par Arwed Henking : Prélude et fugue en mi mineur, de J.-S. Bach. Et ce fut ensuite le chef-d'œuvre haendélien dans son impressionnante grandeur.

Je n'ai vraiment pas la place d'en détailler toutes les beautés et je n'en indiquerai donc que les grandes lignes. L'oratorio se présente sous la forme d'un triptyque. Le premier volet évoque le monde livré aux orages, aux désordres, aux vaines chimères et aux misères du paganisme. Mais la voix d'un Prophète s'élève pour annoncer aux hommes que naîtra d'une vierge l'Enfant promis et qu'il recevra le nom d'Emmanuel, fils de Dieu : « Sion, ta souffrance s'achève, l'aurore se lève, le jour perce l'ombre des nuits, les temps sont accomplis ». L'étoile a brillé sur toute la terre, « gloria in excelsis », le divin Enfant est né. Au milieu de cette première partie, un intermède symphonique, une courte mais délicate symphonie pastorale évoque les bergers veillant aux champs sur leurs troupeaux endormis. Puis et soudain, l'Archange du Seigneur leur apparaît et l'éclat de son regard frappe leur cœur d'une angoisse mortelle. Mais l'Archange leur dit : « Bergers, ne craignez point, c'est Dieu qui m'envoie, je viens apporter à vos cœurs l'espérance et la joie. Relevez-vous, allez en paix, le Sauveur annoncé, le Maître, le Messie est né ». Et c'est alors, soutenu par leurs pipeaux, un cantique d'allégresse que chantent les bergers.

Le deuxième volet est réservé aux opprobres, aux suprêmes souffrances, au calvaire qu'accepte et subit le Christ pour sauver à jamais les hommes. Il expire sur la croix, mais l'Espérance règne désormais dans les cœurs et aussi

la Foi qui sauve. Et c'est alors qu'éclate le grandiose « Alleluia ». « Loué soit Dieu ! C'est en Toi seul, Seigneur, qu'il faut croire. Tu vas trôner auprès de Ton Père. Saint des Saints et Roi des Rois ! Tu triomphe sur la croix. Loué soit Dieu ! »

Cet « Alleluia », dans lequel s'épanouissent les beautés d'un contrepoint génial, est le point culminant du chef-d'œuvre. Il est de tradition, en Angleterre, que tous les auditeurs se lèvent dès l'attaque de la première mesure. Cette tradition remonte au temps de la première exécution à Dublin où le public, enthousiasmé par une telle grandeur, s'était dressé spontanément, mu seulement par l'émotion ressentie. Les auditeurs de Saint-Roch, l'autre soir, n'ont pas manqué de respecter cette tradition. L'effet des chœurs, à ce moment, est d'ailleurs irrésistible et l'on devine ce qu'il peut produire lorsque des milliers de voix se font entendre. Mais même à effectif réduit, pourvu qu'il soit bien chanté, comme c'était le cas à Saint-Roch, le chœur est d'une suprême beauté.

Dans le dernier volet du triptyque, ce sont le mystère et le miracle de la Résurrection et du Jugement dernier qui s'accomplissent, c'est la défaite définitive de la Mort. « D'échos en échos, jusqu'au fond des tombeaux, la trompette du Seigneur saura se faire entendre, les morts, à la voix de Dieu, renaitront de leurs cendres. Alors, tous ceux dont Dieu trouvera le cœur pur seront vêtus de lumière et d'azur. La Mort disparaît du monde. O Mort, où est ta victoire ? » Et l'oratorio se termine par

les chœurs qui chantent un « Amen » de toute beauté, splendide péroraison.

L'exécution de ce sublime chef-d'œuvre a été au-dessus de tout éloge. Tous les épisodes de ce drame sacré, tous les airs des solistes, les récitatifs et les chœurs ont bénéficié d'une interprétation parfaite. Le quatuor vocal soliste était excellentement composé de Ruth Haertel-Von Heppé, soprano, Margarete Wille-Waldbauer, alto ; Horst Schäfer-Töns, ténor, et Traugott Schmol, basse. Les chœurs, eux aussi, ont été irréprochables, de même que l'orchestre de chambre. Je regrette, en passant, de ne pouvoir citer, faute de le connaître par le programme, le nom du soliste qui exécutait la partie de première trompette dans la scène de la Résurrection. Quelle pure sonorité et quels merveilleux effets d'échos il nous a fait entendre !

Et tous ces fervents exécutants étaient dirigés magistralement par le professeur Hermann Achenbach. Voilà un chef qui sait rendre toutes les beautés et tout le pathétique de la partition avec la plus saine maîtrise et la plus grande simplicité. Il est un parfait « Kappelmeister », un artiste musicien dans toute la force du terme et il n'est point besoin d'en dire davantage.

Après cette inoubliable exécution, les auditeurs se sont retirés enchantés d'avoir pu entendre à Paris l'interprétation du « Messie » par les soins du Tübinger Kantatenchor et l'Orchestre de chambre de Reutlingen. Nous espérons bien que ces artistes nous reviendront et sans trop attendre pour d'autres magnifiques exécutions.

André PETIOT

se servant des principes appris ; aux plus avancés, elle demande des pièces de circonstance (chant funèbre pour la mort de Kennedy, etc.). Enseigner la théorie sans la mettre en pratique est une perte de temps et ne rend pas service à la musique. Son but n'est pas de former des compositeurs mais de faire comprendre ce qu'est la musique ; elle ne juge pas de l'esthétique des compositions, mais corrige seulement les fautes. C'est un beau programme, mais sans aller jusqu'à la composition écrite, on peut penser que la pratique de l'improvisation serait excellente.

Malgré l'échec du Cinco, danse à 5 temps créée pendant la dernière guerre par Vincent Sculto, des tentatives de se libérer des mesures à 2, 3, 4 temps simples et composées se font jour dans le monde de la danse ; cette mise en circulation de rythmes millénaires est toujours annoncée avec un enthousiasme débordant. L'Adagio deux-cinq de Robert Deloffre est une danse bâtie sur une mesure à 2 temps de 5 doubles croches mais uniquement réparties en une noire + une double croche ; c'est un ostinato rythmique, tant dans sa mélodie que dans l'accompagnement, ce qui en réduit l'attrait. La chanson du Pont d'Avignon s'y trouve déformée, mais commençant, comme il se doit sur le 1^{er} temps ; c'est assez amusant, mais là n'est pas le problème...

La Revue « Chansons » (42, rue Descartes, Paris-5^e) a attribué pour la première fois le Prix Henri Crolla à Jean Ferrat, pour sa chanson Frédéric Garcia Lorca, mise en musique par Claude-Henri Vica. Ce prix sera attribué annuellement, le règlement nous apprend que le prochain prix sera attribué à une chanson n'ayant été ni publiée, ni enregistrée, ce qui est très encourageant pour tous...

Dans le cadre des Vendredis Musicaux du Centre Culturel de Saint-Ouen, la cantatrice Alice Ridel a donné, avec un grand talent, un récital de mélodies dont voici les compositeurs : Mozart, Schubert, Schuman, H. Duparc, A. Roussel, Turina et un autre espagnol et Gherswin. Cette belle soirée, peut être un peu insolite pour certains, a prouvé la vitalité d'un genre un peu trop délaissé actuellement, le public, très varié en âges, a bien marqué son contentement.

Lorin Maazel vient d'être nommé directeur d'un grand orchestre symphonique et de l'Opéra de Berlin ; à la Radio je l'ai entendu dire qu'il allait se donner à la musique lyrique, car il croit à un ralentissement de la musique instrumentale, à cause des disques, car il y a beaucoup de chefs d'orchestre, de pianistes, etc. d'autre part les jeunes commencent à s'intéresser de plus en plus à l'opéra... Est-ce le début d'une renaissance lyrique ? Je serais le premier à m'en réjouir. La voix se prêtant moins au bluff, au verbiage que les instruments.

Les trois recueils de chansons populaires enfantines que je possède ont « Sur le Pont d'Avignon » commençant sur le 2^e temps ; j'ai merai savoir s'il en existe, en France, qui commencent sur le 1^{er} temps, à part les arrangements de jazz bien entendu. Cette demande est motivée par la découverte d'une bonne notation, mais à l'étranger, grâce à M. Gilbert Gacher, dépositaire des Editions Schott, de Bruxelles : la 1^{re} sonatine pour piano de Gérard Nauwelaers a son premier mouvement bâti sur cette chanson, avec le texte, qui commence sur le premier temps. tout comme la version de Carl Orff extraite de sa grande Méthode. Alions-nous mériter, de la part des Belges et des Allemands, le reproche de ne pas savoir noter nos chansons ?

Je termine par un événement qui vient confirmer, en quelque sorte le début d'une renaissance lyrique, il s'agit du succès des « Paraphrases de Charbourg », film dit à la collaboration de Jacques Demy et Michel Legrand pendant huit mois. Puisse le champ être ainsi ouvert, grâce à l'incontestable talent de Michel Legrand, aux continuations des Bizet, Léo Delibes, Messager, Charles Lecocq, etc. et de tous ceux dont le vœu est un peu celui de Mozart : Allez-moi, alors que c'est : Admirez-moi que demandent certains de nos techniciens actuels.

SAINT-OUEN, mars 1964

NOTULES MUSICALES

(Suite de la première page)

Cet essai avait été très satisfaisant... J'ai parlé avec assez d'enthousiasme du précédent Concert en hommage à Debussy pour désirer retrouver à la prochaine soirée la même joie.

Le N° 118, janvier 1964, de « Musica-Disques » est très riche, jugez-en plutôt : Carte blanche à Gérard Bauer, « Je suis, au concert, un de ces auditeurs attentifs certes à l'événement orchestral, aux jeux des instruments, à la variété, à la surprise des timbres, mais je suis plus encore peut-être, un de ces auditeurs que Stravinski condamne et méprise pour recevoir la musique comme une volupté et s'y complaire. Je le resterai : on ne se prive pas, par rigueur, d'un profond agrément surtout à un point de la vie où il est trop tard pour devenir un élève et pour résigner un plaisir qui ne vous rappelle pas les limites de l'existence, mais semble au contraire vous livrer un infini. Après quelques échos de Nicole Hirsch, un article « Le yé-yé à l'Académie » par Guy Erisman. Il s'agit de l'Académie du Disque Français qui a couronné un disque de Claude François et Sheila, « Deux enfants sages du yé-yé ». Quelques réflexions pertinentes sur des interprètes ou auteurs de chansons. Un article très documenté, et illustré de Jean Cotte, « 1964 Bi-centenaire d'un auteur d'avant-garde Rameau ». J'y note ces quelques phrases de Rameau : « L'on ne peut juger de musique que par le rapport de l'ouïe et la raison n'y a d'autorité qu'autant qu'elle s'accorde avec l'oreille. C'est à l'âme que la musique doit parler. La vraie musique est le langage du cœur. Je cherche à cacher l'Art par l'Art lui-même. Quand nous composons de la musique ce n'est pas le temps de rappeler des règles qui pourraient tenir notre génie en esclavage ». Dans l'article « Vu et entendu » par Antoine Goléa, j'apprends que : « Boulez voit sérieusement la musique en danger, avec ces ignorants prétentieux qui font dans l'aléatoire... C'est ici, très exactement que la loufoquerie commence, et certains « interprètes » sont les complices de certains « compositeurs », en la circonstance. La musique que j'aime ne s'est jamais si bien portée, elle est à l'abri de la loufoquerie ; lorsqu'on prend le contre-pied des normes consacrées par l'usage, on ne sait pas jusqu'où cela peut aller... Suit un article de Pierre Bertin « Souvenirs d'un comédien mélomane » j'y cueille : « Pour un cœur musicien tout est musique. Pour les grands artistes tout est musique et ils la donnent sans compter, car le don est aussi de la musique. C'est la charité de Dieu. Je termine par le chapitre de Marguerite Long, « Bilan d'une réussite » où elle parle de son concours fondé avec Jacques Thibaud « dans la joie et dans l'amour ». Et voici la dernière phrase : « Ce qui me rassure et me reconforte, quand il m'arrive de penser au « terme » qui approche

qu'on le veuille ou non, c'est la conviction de pouvoir encore et toujours apporter quelque chose à la jeunesse, cette belle jeunesse en qui j'ai foi et qui, j'en ai la preuve, me rend mon affection ! ».

Malgré des nomenclatures plus rationnelles les études de solfège à l'étranger ne sont pas parfaites ; en Suisse, Jacques Dalcroze, Edgar Willemes en ont enrichi l'enseignement ; en Allemagne, Carl Orff crée un système d'éducation musicale, dont j'ai parlé avec la pratique d'instruments de percussion qui commencent à bien se vendre en France (Matson Schott, 69, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris-10^e). Pour ceux qui veulent connaître ce dont il s'agit, je leur conseille vivement de lire attentivement dans « Les Cahiers de l'Enfance » le N° 100 (décembre 63) II, rue de Clichy, Paris-9^e le chapitre « Initiation au travail musical Orff » par Willy Bakeroot, éducateur dont l'adresse est Centre d'Observation « Hourvari », 43, rue de Chartres, Le Perray-en-Yvelines (Seine-et-Oise) qui pourra compléter les renseignements et parler des stages. Je sais que ces instruments rendent beaucoup de services dans la thérapie médicale, notamment avec les enfants arriérés.

Pour la 38^e fois la Messe des Artistes, selon le vœu de Willette, a été célébrée le mercredi des Cendres à Saint-Germain-l'Auxerrois. Pour ne parler que de la musique, ce sont les élèves des Beaux-Arts et des Conservatoires qui l'ont assurée, sous la direction du R.P. Mario O.F.M. ; cette année, pas de musicien palestinien, peu de grégorien (pourvu qu'on ne le supprime pas !) et pas mal de chants actuels, anonymes, pour lesquels on vous donne le texte et la ligne de chant ; un prêtre fait fonction de chef de chœur et vous invite à chanter... Comme pour l'an passé, le résultat est très mince... On aura beau dire et beau faire, la foule ne chantera jamais une musique qu'elle n'aime pas à cause de sa pauvreté rythmique et lyrique, qui navre tous les musiciens et qui est loin d'avoir remplacé les cantiques que regrettent les âmes sensibles... C'est le moment de rappeler les paroles que dit Son Eminence Mgr le Cardinal de Paris, en 1859, lors de l'inauguration des orgues de Sainte Clotilde : « Quittant l'autel et se tournant vers la loge de César Franck, il dit au curé Hamelin : — Vous avez là un merveilleux intercesseur, mon fils ; il amènera plus que nous des âmes au Seigneur » (La vie de César Franck Maurice Kune. Grasset Edit.)

A la Radio anglo-canadienne a eu lieu un reportage d'une dame, professeur de musique à Winnipeg ; elle enseigne à des jeunes la théorie musicale et leur demande de faire des compositions musicales en

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATERIEL DE
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande
Etablissements **DOLNET**
31 Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Mantes)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1^{re} page)

Pastorale. — Cette brève et gracieuse pièce, très « pianistique », se veut l'insouciant écho d'un agreste bonheur.

Au bord d'une source. — Déjà impressionniste, ce morceau décrit l'écoulement enchanté d'eaux où se mirent des reflets heureux. Ces trois œuvres sont jouées avec un grand charme dépourvu de la moindre affecterie.

Orage. — Ni orageux ni musical, cet épisode dont la substance est assez mince, se déchaîne en aigus chromatiques et en graves fracassants. On sent que Ciccolini n'y croit pas assez pour se donner à fond; néanmoins, il lui accorde une virtuosité contrôlée.

Il vibre ensuite à des échos plus sincères avec le mal du pays, nostalgique réverie (déjà un « spleen ») qu'il interprète poétiquement.

La Vallée d'Obermann est la pièce la plus développée du cahier. Construite sur un thème aux intervalles descendants, comme désabusée, elle traverse un moment de révolte, puis d'apaisement amer qu'éclaire enfin un consolant majeur; paysage sans doute, mais paysage du cœur, assez désenchanté; méditation sur un amour qui semble en voie d'achèvement. Interprétation élevée, intéressante, dépourvue.

Eglogue. — Après l'audition de la précédente, cette bucolique d'une admirable fraîcheur soulage d'autant plus qu'elle nous est offerte avec une poésie authentique, très aérée.

Voici enfin les Cloches de Genève, carillon idéalisé par l'euphorie matinale d'un amour partagé. Exécution exquisement chatoyante.

II. — La 2^e année concerne l'Italie. Liszt, délaissant la Nature, prend l'Art comme source d'inspiration.

Sposalizio (d'après le tableau: les fiançailles de la Vierge) plonge dans une pureté, une naïveté toutes Raphaéliques. Le jeune Italien s'y montre, comme on pouvait s'y attendre, un délicieux intimiste.

El Penseroso (d'après la statue du tombeau des Médicis) grave, dépourvue, la musique demeure virile; on sent que de la pensée va jaillir l'action. L'exécutant y apporte une pénétrante concentration.

Canzonetta del Salvador Rosa. — Interrompue sur une petite chanson de cet auteur, superficiel à combien l'auprès de ce qui l'entoure... Cependant la façon de traiter et d'exploiter l'anacrouse du thème intéresse.

Et voici les célèbres morceaux inspirés par les Trois sonnets de Pétrarque, qui baignent dans une amoureuse et harmonieuse tendresse. Notre pianiste excelle dans ces « états d'âme » assez voisins de la béatitude; sans aucune fadeur, il nous charme, nous berce, nous transporte parfois... pour peu qu'on se laisse prendre au jeu!

(Sur le 47^e sonnet: climat harmonique doux et chatoyant, saturé d'appogiatures expressives. Sur le 104^e sonnet: atmosphère de la précédente, plus claire sans doute; à la fois idéaliste et emphatique. Sur le 123^e sonnet: souplement caressant, c'est peut-être le volet le plus sensuel du triptyque).

Après une lecture de Dante, dont l'ampleur est quasi-symphonique, constitue assurément une « des grandes » méditations intellectuelles de l'histoire de la musique. Très sérieuse mise en place dans la prestation de l'artiste; sa conception est d'envergure, plus sensible peut-être à la tendresse qu'à la douleur.

III. — Encore consacrée à l'Italie, la 3^e année fut ajoutée ultérieurement, à Rome, par Liszt devenu abbé. L'influence religieuse s'y révèle puissante, le pélerinage est surtout intérieur, et l'ombre de la mort plane déjà sur chaque pensée.

Angelus: prière aux anges gardiens. — Cette entrée en matière est un peu longue... en outre d'intérêt assez mince malgré une ravissante candeur.

Aux cyprès de la Villa d'Este. — Absolument rien de descriptif. Dans cette méditation automnale, Liszt semble s'interroger sur l'avenir avec quelque soupçon d'inquiétude.

L'interprétation en est dûment abstraite, ainsi que celle de la pièce suivante, qui porte le même titre mais parvient par contre à trouver la paix in fine.

Les jeux d'eau à la Villa d'Este. — Si la première partie se répand en arpegges clairs, molrés, à tendance descriptive, la seconde, au demeurant plus courte, offre une nette propension à spiritualiser son objet. Avec Ciccolini, perfection et discrétion techniques.

« Sunt lacrymae rerum ». Ne voilà-t-il pas soudain un écho du pays des czardas! Mais les heureux souvenirs, désolés, ne laissent place qu'à une dé-

lation solitaire, une désolation quasi funèbre...

...Du reste voici une Marche funèbre, qui fut écrite pour Maximilien, fusillé au Mexique. Et le cycle s'achève évidemment avec « Cursum corda ». Ces trois dernières œuvres, l'artiste consommé les expose sur un ton de noble gravité qui se hausse sobrement jusqu'au tragique.

Quant à la réalisation technique, elle est sans reproche. Elle reproduit de très belles sonorités; les graves surtout sont magnifiques. En ce qui concerne la gravure, signalons tout de même de légers (et épisodiques) frotements. Chacun des trois disques — qu'on peut acquérir séparément — s'accompagne d'une intéressante notice (la dernière notamment, sur Liszt vieillissant) et fait l'objet d'une présentation extrêmement soignée (4).

+ LE COR

Duvernoy est un de ces compositeurs français que nous méconnaissons. Né en 1765, mort en 1838, corniste, il écrit une douzaine de concertos pour son instrument.

Celui-ci, le cinquième fut rédigé avec la collaboration d'un autre musicien, son ami Devienne. Le soliste y est suivi par les seules cordes. Classique, agréable, anodin, il brasse une substance musicale assez mince mais constitue un plaisant divertissement.

(1^{er} mouvement en allegro de sonate. 2 - courte et poétique romance. 3 - finale emplie de nobles fanfares).

Barboté et l'Orchestre de chambre Gérard Cartigny sont responsables de l'excellente version que nous présentons. A l'actif de celui-ci, des sons veloutés, un phrasé dont la courbe s'incline, fidèlement adéquate au sens que veut exprimer la musique, et bien entendu une virtuosité hors pair. Celui-ci lui apporte un soutien d'une discrétion exemplaire, si bien que rien ne se trouve « forcé » chez le soliste.

Au verso, un divertissement de symphonies de Guillemin (autre français du XVIII^e siècle) dont nous n'avons pas à parler ici, si ce n'est pour affirmer qu'il mérite son titre et est ravissantement joué par le même Ensemble.

La réalisation stéréophonique, légère, à la fois claire et douce, est soignée, de même que la présentation en album de luxe avec notice illustrée, copieuse et intéressante (5).

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ MOZART

Ces deux quatuors occupent respectivement le 3^e et 4^e rang de la série dédiée à Haydn.

Le 16^e quatuor en mi b (K. 428) — un extraordinaire chef-d'œuvre — personnellement nous semble prophétique; en tout cas c'est du meilleur Mozart. Un concentré de musique au service de la Pensée. Son étonnante profondeur métaphysique annonce celle des derniers Beethoven.

(1 - Le 1^{er} thème, très sérieux, assez troublant, marque tout le mouvement. 2 - sommet de l'œuvre, cette méditation sublime, très dense, s'exerce dans un étrange domaine. 3 - menuet dont la haute tenue ne dépasse pas les épisodes précédents; l'énergie des volets extrêmes tranche sur la douce fraîcheur du trio central. Final en rondo, mais l'écriture n'en est pas moins travaillée, et la joie elle-même y demeure grave).

L'interprétation qu'en donne le quatuor Juilliard est tournée vers l'intérieur. Réfléchie et pénétrante, elle apparaît aussi intensément philosophique que parfaitement musicale.

Le 17^e quatuor en si b (K. 458) dit « la chasse », offre un tout autre caractère. Fort avenant, il est très « écrit », malgré son allure spontanée.

(1 - Avec ses trois thèmes — dont le 1^{er} « en fanfare », d'où le mauvais titre — il est bavard, gai, allègre. 2 - menuet placé avant le mouvement lent: la poésie en est très « soutenue »; trio finement dansant. 3 - le grave thème — trop-plein d'un cœur gonflé de chagrin? — coupé d'éloquents silences, reçoit une émouvante réponse; le développement se maintient dans les « hauts-lieux ». Entraîné et gai de bon aloi caractérisent le finale, construit sur un thème spirituel assez haydnien).

Le même Ensemble en préserve le naturel et en conserve l'espace d'aimable rusticité (si nous osons dire). Le 2^e volet, pris dans un tempo assez lent et très expressivement traduit, devient « autre chose » qu'un menuet. Le suivant sort sublimé de leurs archets.

L'enregistrement stéréophonique (existe en mono) apporte un excellent équilibre instrumental. Très bonne notice (6)

+ MARTINU

Le trio en ré mineur pour violon, violoncelle et piano, qui date de 1950, est plus classique que maintes de ses œu-

vres; il ne comporte aucune innovation instrumentale.

(Allegro — Un dialogue assez tourmenté entre les cordes, que le piano se contente d'abord de sanctionner, entame le mouvement, puis des sortes de sonneries-fanfars amorcent une course qui promet d'être haletante, mais se contient néanmoins jusqu'à la réexposition; coda précipitée. Andante — Au-dessus d'une gaze tirée par le piano s'écoule la rêverie des archets; elle s'alanguit, s'atriste, puis s'infléchit en courbes gracieusement et paisiblement entrelacées. Allegro — Preste, assez slave, il fournit l'occasion d'intéressants échafaudages de sonorités, au piano notamment).

La version proposée par Piocek, Vectomov et Palenicik est toujours lyrique et très sage. Ces artistes jouent « sous la lampe »; jamais aucune agressivité, souvent une pénétrante douceur.

Les Variations pour violoncelle et piano inscrites au verso représentent la dernière composition de Martinu (1959) Elles ne manquent pas d'intérêt ni de séduction.

(Après une introduction pianistique au caractère improvisé, le thème — une chanson slovaque — est donné au violoncelle, en une présentation large et expressive. Suivent quatre variations dont la distribution constitue une architecture contrastante équilibrée. Une âme très tchèque y parle un langage aimable, qu'un démon de la danse tout barokien vivifie parfois).

Agrément du timbre, plénitude du son et égalité d'un phrasé soutenu forment les atouts majeurs de Vectomov. Il est juste de dire que son coéquipier Palenicik est aussi excellent.

La réalisation technique, fidèle — même au piano — atteste en outre un équilibre exemplaire. Notice trilingue (avec une monstrueuse faute d'orthographe dans la traduction française). (7)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ RAVEL: L'INTEGRALE

Une bonne partie des partitions que Ravel destina à l'orchestre fut écrite originellement pour le clavier (un ou deux pianos). Voici l'intégrale symphonique en deux disques:

1^{er} disque. — La popularité du monothématique, monorythmique et presque « monotonal » Boléro est telle qu'on peut se dispenser de tout commentaire. Audacieuse gageure jetée à la face du public et tenue... il désire procurer un envoiement qu'on a du mal à subir avec Paul Paray, bien qu'il soit pris dans un tempo assez rapide (trop sans doute au gré de Ravel) et que le long et unique crescendo d'intensité qui le constitue soit bien mené. Cette exécution nous semble un peu mécanique, confondant rigueur et sécheresse. En tout cas, la qualité des solistes de l'Orchestre de Détroit est appréciable.

La fine orchestration du Tombeau de Couperin ne trahit pas son esprit classique, ne nuit pas à sa clarté, ne l'épaissit pas. Prélude séduisant, tout en guirlandes; forlane d'une grâce mordante; menuet dont l'élégance est quelque peu mièvre; rigaudon enfin, vif, rustique mais spirituel, composent cet In memoriam dont furent exclus les trop pianistiques fugue et toccata.

Quant à La Valse, digne pendant du Boléro, hommage non déguisé à la valse viennoise, on la pourrait ainsi caractériser: de l'hésitation à l'ivresse. Cette pièce célèbre s'organise de façon confuse et vaporeuse; c'est ce que ne fait peut-être pas assez ressortir l'interprétation, qui manque de mystère au début. Mais elle est ensuite très souple... sauf quelques passages fortissimement entachés de brusquerie. D'autre part, le côté « pastiche » est sans doute trop sollicité.

Par le sort réservé aux quatre notes descendantes dont les extrêmes forment une quarte diminuée et dont le retour est si fréquent, la Rapsodie espagnole ne manque pas d'unité. Le prélude à la nuit cherche à retrouver les sortilèges crépusculaires ibériques, ce qui n'apparaît pas évident dans la présente exécution. La Malagueña et la Habanera sont propulsées par des rythmes de danse. Paray leur accorde plus de fantaisie (à signaler une trompette trop en dehors). Quant à la Feria, pittoresque et de plus en plus endiablée, la voici spectaculairement enlevée.

2^e disque. — « Le plaisir délicat et toujours nouveau d'une occupation inutile... » tel est l'inscription liminaire des Valses nobles et sentimentales, suite de 7 valse avec un épilogue, tour à tour nobles, sentimentales, évidemment, mais aussi troublantes, gracieuses, romantiques, nonchalantes et mélancoliques. La baguette du chef se fait, pour les conduire, très flexible. Il leur accorde du tact, de la sensibilité. Peut-être leur confère-t-il plus de sensualité que ne les en avait chargées Ravel...

C'est ensuite avec un charme et une fraîcheur réels et prenants qu'il nous

apporte Ma mère l'Oye, suite féérique pour enfants (grands comme petits) d'après divers contes.

(Pavane de la bolle au bois dormant: délicate candeur. Le Petit Poucet: symbolique. L'aidronnette, impératrice des pagodes: exotisme dans le choix des formules et des timbres. La belle et la bête: leur duo est instrumentalement perceptible, entre graves et aigus. Le jardin enchanté: magique conclusion).

On sait que la deuxième suite de Daphnis et Chloé est constituée par le troisième tableau du ballet. De ce chef-d'œuvre, la version présentée ici est délicate, vibrante, poétique, puis éperdument fouettée.

(Lever du jour: un moment merveilleux, cet émouvant éveil de la Nature... et de l'Amour. Adage de Pan: coquet. Réunion des deux héros: émue puis exubérante. Danse générale: propulsée par le chromatisme élan des trompettes, elle éblouit par ses couleurs et exalte par son dynamisme).

La célèbre Alborada del Gracioso n'est autre que le quatrième numéro des Mi-rosirs. Cette aubade nerveuse, enlevée par l'orchestre avec une verve tumultueuse, s'interrompt en son centre pour une révése déclaration: Paray a voulu saisir cette occasion pour obtenir un contraste magistral.

Pour terminer, la Pavane pour une Infante défunte, presque reniée par son auteur... Et pourtant, quelle touchante poésie dans cette simple et noble déclamation! Exécution de haute tenue.

En conclusion — et du point de vue de l'interprétation — le 2^e disque est nettement supérieur au 1^{er}.

Il faut maintenant (pour les deux) signaler le réalisme de la reproduction des timbres, saisissant, assez cru même. L'effet stéréo « localise » bien et donne beaucoup de relief, créant une présence sensationnelle (c'est même un peu sec dans le Boléro, où la batterie est trop à découvert). La lecture s'effectue « impidement ». La surface n'est pas absolument silencieuse. Achat séparé possible (8).

+ KODALY, STRAWINSKY ET EINEM

Voici groupées trois œuvres contemporaines de caractère fort différent.

La suite de Mary Janos fut tirée par Kodaly d'une œuvre théâtrale qui mettait en scène un soldat vantard racontant ses exploits imaginaires (la défaite de Napoléon lui était due!). Spirituelle facétie, fresque pittoresque, bariolée, truculente.

(Prélude: un magistral éternuement, puis l'histoire commence. Réveil musical à Vienne: carillons, marche militaire miniature... charmante imitation de boîte à musique. Chanson: alto, clarinette et cymbalum se dégagent mélancoliquement d'un orchestre évocateur de la patrie lointaine. Bataille contre Napoléon: marche des Français, attaque de l'artillerie; la défaite est symbolisée par la déformation lugubre et geignarde de la marche initiale. Intermezzo capricieux sur des thèmes de danse hongrois. Entrée du nouvel Empereur et de sa cour: fifres, trompettes et tambours accompagnent ce cortège triomphal, à la fois grandiose et cocasse).

Fricsay (dont ce fut, hélas! le dernier enregistrement) conduit l'Orchestre de Radio-Berlin, donnant le n° 1 avec une aimable fantaisie et le n° 2 avec un humour fin; le n° 3 est souplesment expressif, et le n° 4 traité dans un style franchement parodique. Après la fougue générale apportée au n° 5, il fait du n° 6 une digne et rutilante apothéose.

Les Mouvements pour piano et orchestre de Strawinsky, qui en appellent à l'usage de « série », témoignent d'une organisation rigoureuse malgré les émiettements sonores. Ils se déroulent dans une atmosphère limpide où se cristallisent des lambeaux de mélodies. Un certain pointillisme; et pourtant, une délicatesse inhabituelle à l'auteur: presque de la tendresse.

Il est vrai que cette impression est due aussi à l'interprétation précise et nuancée de la soliste, Margrit Weber, et surtout à la trame légère tissée par l'orchestre.

Quant à la Ballade pour piano et orchestre op. 23 de l'Allemand Von Einem, elle ne prétend pas à l'avant-gardisme, car c'est une œuvre résolument expressionniste, héritière du post-romantisme viennois (Mahler) et très abordable. L'écriture est ferme: mélodies nettement déterminées s'inscrivant dans des rythmes variés, souples et stimulants; l'orchestration, limpide, n'en est jamais chargée. Le grand charme qu'elle dégage peut lui faire pardonner sa faible originalité.

La voici conduite avec maîtrise et subtilité, clairement, fluidement.

La réalisation stéréophonique (dont le pressage aurait pu être plus silencieux) est transparente et apporte d'excellentes et puissantes sonorités. La notice, trilingue, est un peu insuffisante (9).

FOLKLORE

+ CHANTS D'ESPAGNE

Ce sont de très vieux chants; des rondes pour la plupart. Nous ne devons pas regretter qu'on ait voulu nous les présenter non seulement harmonisées mais aussi orchestrées, tant ce travail est réalisé avec tact. En effet le soin et la discrétion apportés à ces habitements, leur adéquation à chaque sujet, l'opportunité du choix des timbres, sont tels que les refrains ancestraux conservent leur pureté.

(Contenu — La Sainte Epine (Catalogna) célèbre hymne religieux traité en Sardane. Au pied du vert genêt: plein de sauvage poésie, il chante le souvenir tenace des premières amours. Ravaudons (Asturies): très beau chant de métier. Von veri von (Palma de Majorque): tendre berceuse. La chanson du chasseur, très rythmée. En la fontaine aux roses: frais tableau champêtre. Trois chansons enfantines: l'amusant « Mi'anno »; le gai chant pascal « La Tarara »; le pittoresque Noël populaire « Vers Bethléem ». Je viens des peupliers: refrain populaire dansé. Si la neige glisse: s'y expriment de mélancoliques regrets d'ancien. Mon charbonnier: dégage un charme rustique et alerte. Chanson du podar: cette chanson de plein air est une petite merveille. Trois petites feuilles: chant d'amour tour à tour triste et entraînant. Cantilène: où s'exhale un amoureux chagrin. Les faucheurs (Catalogna): admirable chant guerrier aux accents farouches; son rythme obsédant semble peser lourd comme un inéluctable destin...)

Ce programme est défendu par Mara, en espagnol et en catalan. Avec sa voix du fond de la gorge, de poltrine même, voix non frelatée au service d'un art simple, direct, âpre et ardent, elle empêche.

C'est pourquoi, malgré leur parure, cet ensemble de chants donne un disque « nature », laissant une impression marquante. L'enregistrement est fidèle et présent.

Une feuille encartée donne tous les textes et leur traduction (parfois discutables d'ailleurs). Sur la couverture, reproduction d'un « Goya » (10).

Roland CHAILLON

- 1 - Voix de son Maître ASDF 759 (33/30)
- 2 - Cynens 60 CS 520 (33/30)
- 3 - Supraphon SUA 10 447 (33/30)
- 4 - Voix de son Maître 772/3 et 4 FALP (33/30)
- 5 - B.A.M. 5 083 (33/30)
- 6 - Columbia SAXF 057 (33/30)
- 7 - Supraphon SUP 20 075 (33/25)
- 8 - Mercury 130 534 et 130 535 MLY (33/30)
- 9 - D.C.G. 138 828 SLP.M (33/30)
- 10 - Chant du Monde 4 228 LDS (33/25)

Le saviez-vous? ... Non

On ne diffuse pas les manifestations de ce genre...

Alors que l'on incrimine les programmes scolaires « surchargés » comme obstacle à l'étude des beaux arts et de la musique en particulier, il est réconfortant de publier une chose unique qui a eu pour cadre inaugural... l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm. Personne n'ignore l'extrême difficulté du concours d'entrée dans ce cénacle d'esprits supérieurs! Quand on saura que parmi « ces grands élèves », le jeune Alain Baudot, de Bayeux, fils du directeur de l'Ecole de Musique de cette ville, entra brillamment à « Normale Sup » il y a deux ans et en outre nant d'un 1^{er} Grand Prix du Conservatoire de Caen et de deux 1^{ers} Prix du Concours de la Division d'Excellence à Paris (piano et timbales), à décevoir parmi ses camarades français ou étrangers une trentaine de musiciens (violons, altos, violoncelles, flûtes, clarinettes, basson, percussion, harpe) et qu'il a formé un orchestre qu'il dirige... au piano, n'y a-t-il pas là un sentiment d'admiration et la preuve que l'on peut mener de pair des études « poussées » conjointement avec celles de la Musique?

Et, le 27 janvier dernier, la salle des fêtes de l'établissement a vu l'épanouissement du travail de cette équipe (physiciens, astronomes, scientifiques, mathématiciens, lettrés, philologues, études spatiales, etc...), en un splendide concert. Les nombreux invités, professeurs, directeur ont applaudi le programme ci-après: Concerto en la mineur pour 2 flûtes, basson et cordes, de Téléman; Concerto en si bémol majeur pour harpe et orchestre, de Haendel; Trio en mi bémol majeur pour piano, clarinette et alto, de Mozart; Concerto pour 4 violons sans basse, de Téléman; Concerto grosso en ré mineur pour 3 violons et violoncelle solo et orchestre à cordes, de Vivaldi, et la Symphonie des Jouets attribuée à Haydn, mais vraisemblablement de Léopold Mozart, père de l'enfant prodige... Et le « Maestro » et « sa troupe » ont eu droit aux félicitations chaleureuses de M. le Directeur!

Comment l'éducation musicale peut être comprise dans une école primaire

(Suite de la première page)
deux versions, les élèves s'initient sans s'en rendre compte à la mesure à 6/4. Les rythmes nouveaux ont été battus, bien entendu, comme on l'a dit plus haut.

Pour développer cette « sensibilité au changement de mesure », le professeur joue au piano de charnants lieder qui sont à 3/4, puis à 4/4. Les élèves doivent réagir. On va encore tirer du chant populaire « Salut, beau mois de mai » un riche enseignement : les élèves les plus âgés vont au fond de la salle et chantent le lied en canon avec leurs camarades. Les voix, bien placées, ne forcent jamais, et les accents, scrupuleusement observés, font vivre la mélodie.

Une bonne moitié des élèves peuvent jouer d'un instrument : des cours gratuits sont organisés pour la flûte, la guitare, les fidels (les garçons peuvent apprendre le trombone). Les enfants qui se distinguent dans le chœur, dès l'âge de 10 ans (3^e année) sont autorisés à suivre un cours spécial. Cette mesure est excellente, elle permet de déceler des vocations.

Un orchestre a pu être constitué, et les exécutants ont droit, chaque année, à 15 jours de vacances dans une école de plein air, où l'on répète chaque matin.

Aucun professeur n'a plus de 50 élèves. On compte 20 élèves par classe. Les cours ont lieu, comme au lycée, de 8 h à 13 h. Les 4 heures sont coupées par 15 minutes de récréation, et par deux pauses de 5 minutes.

Deuxième cours : ici, les élèves ont 7 ou 8 ans. Plus encore qu'avec leurs aînées, le professeur s'efforce d'être, ici, un grand camarade qui s'amuse avec les enfants (il y a quelques garçons).

On se sert d'un autre tableau : cinq fils noirs recouvrent une toile blanche, et toutes les figures de notes, blanches, noires, croches, (le crochet est indépendant de la barre) peuvent se fixer sur ces fils. Chaque élève devra aller accrocher un signe sur ces fils noirs.

On chante une mélodie populaire, bien entendu ; ce chant est accompagné, ensuite, par quantité de tambourins, de triangles, de jouets imitant le chant des oiseaux (il est justement question d'oiseaux dans la chanson populaire). Cet accompagnement, qui intéresse

visiblement les enfants, donne déjà à la chanson une allure beaucoup plus rythmique, beaucoup plus précise. On demande à une fillette de chanter une autre chanson populaire. On va se servir du fameux « Coucou » pour initier toute la classe à l'intervalle de tierce. Tel élève doit chercher à reproduire ré-si sur un petit xylophone. Il voit qu'il faut sauter par dessus une barre. Comme le xylophone est suspendu, chaque enfant va frapper avec un maillet les barres en question.

Mais il faut exciter l'imagination des enfants. On doit donc imaginer une autre mélodie, en utilisant ces 2 notes. On chante, par exemple, ré si si ré (tenu). On orne ce dessin de paroles, chaque élève doit le reproduire (un geste de la main correspond à chacune des notes de la gamme, et le xylophone suspendu est mis sans cesse à contribution). On fait jouer ensemble 2 élèves, puis, celles qui ont accompagné chantent à leur tour, et on les accompagne. Les erreurs n'entraînent que des rires, le professeur ne fronce jamais le sourcil, ne trouble jamais le jeu. On chante, sur ré — si les noms de petites filles de la classe. On ne craint pas, par la suite, d'orner d'un mi ce dessin mélodique de 2 notes.

Lorsque le professeur fait constater que onze heures ont sonné, toute la classe manifeste bruyamment sa déception !

Au moment de conclure, je tâche de dégager les principes essentiels sur lesquels repose cet enseignement. Il ne faut pas présenter la musique comme une abstraction, mais en faire exactement ce qu'elle doit être : une réalité profondément liée à la vie de tous les jours. On ne « parle » de musique qu'après avoir « fait » de la musique (et tout enfant de 5 ans peut frapper une barre avec un maillet, et obtenir un son argentin fort séduisant !). Il faut habituer de suite les enfants à l'exécution collective, il faut qu'ils aient la révélation de la musique dans une ambiance aussi agréable que possible.

Pierre AUCLERT

Inspecteur principale de la Musique
vice-président
de la Société Internationale
pour l'Éducation musicale

Année 1964

FANFARES DE MARCHÉ

FORMATION DE DEFILE

Tambours et Clairons ou Tambours, Clairons, trompettes et Cors, accompagnés par une harmonie ou une fanfare.

Il est bien entendu que, dans cette formation seuls les Tambours, Clairons, Trompettes et Cors seront jugés et non l'harmonie ou la fanfare les accompagnant.

FORMATION A

TAMBOURS ET CLAIRONS

Troisième Division		
JEUNE FANFARE TAMBOUR BATTANT SIMPLE ET FIER A PETITS PAS VOICI LES JEUNES !	R. Coiteux et A. Trémine R. Bourdon J.-M. Champel F. Liesenfelt R. Coiteux	Ed. France-Musique J.-M. Champel J.-M. Champel Renato Deslaurier Bajus
Deuxième Division		
MARCHE DU 130 ^e R.I. PARIS-DIJON PIERE ALLURE BRUKELLES EN FETE DEFILE DES SAVOYARDS	P. Selmer-Coillery A. Henriot F. Liesenfelt J.-M. Champel Y. Ger	J.-M. Champel Albert Henriot Renato Deslaurier J.-M. Champel J.-M. Champel
Première Division		
VAUBAN MARCHE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE FANFARE JOYEUSE RHIN ET DANUBE LE ROI FRANÇOIS	R. Duplessy E. Bourbié R. Coiteux F. Julien Brun R. Coiteux	J.-M. Champel J.-M. Champel R. Martin C.R.A.S. R. Martin

FORMATION B

TAMBOURS, CLAIRONS, TROMPETTES ET TROMPES

Troisième Division		
ROYAN TROMPETTES DE GLOIRE BADEN-BADEN PLEIN D'ARDEUR NOS FIERS ALPINS	A. Trémine R. Coiteux F. Loup J.-M. Champel J.-M. Champel	France-Musique R. Martin R. Martin J.-M. Champel J.-M. Champel
Deuxième Division		
ANGOUMOIS-SAINTONGE SONORIA GROSS-BOHN NORMANDIE-NIEMEN RAMBOUILLET	R. Coiteux E. Métot F. Menichetti A. Henriot A. Henriot	R. Martin R. Martin R. Martin A. Henriot A. Henriot
Première Division		
JUPITER KELLERMANN FAIRE FACE LOUIS XIV LE FLAMBART	F. Leroy G. Loeceart P. Liesenfelt M. Millot Ch. Gourdin	R. Martin R. Martin A. Leduc R. Martin R. Martin

ADRESSE DES EDITEURS

J.-M. CHAMPEL, Neuville-sur-Ain (Ain)
E. MARTIN, 106, La Coupée, Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
FRANCE-MUSIQUE, 36, rue de Paris, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}.
« RENATO » DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, Paris-3^e.
BAJUS et Cie, Avesne-le-Comte (Pas-de-Calais).
CRAS, 36, rue Pape-Carpentier, La Flèche (Sarthe).
Albert HENRIOT, 241, Cité des Louchères, Dijon (Côte-d'Or).

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

AVRIL 1964

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »
Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

- 7 AVRIL 1964 :
Echo des Vosges, schottisch (X...); Ile verte, mazurka (X...); En cinq sec, quadrille (H. Raynaud).
- 10 AVRIL 1964, 22 h. :
J'ai tant pleuré, valse (J. Rico - F. Popy).
- 14 AVRIL 1964 :
Grande fantasia, polka pour 2 clarinettes (E. Marsal); La Mousmé, mazurka japonaise (L. Ganne - F. Popy); Ma Reine (My Queen), valse (F. Wohanka - Coote).
- 17 AVRIL 1964, 22 h. :
Le banquet de Figaro, quadrille (Blancheteau).
- 21 AVRIL 1964 :
Hylda, polka pour cornet (Reynaud); Rosée du matin, schottisch (R. Coiteux); Madagascar, quadrille (L. Lozes).
- 24 AVRIL 1964, 22 h. :
Joli minois, polka pour petite flûte (L. Rival).
- 28 AVRIL 1964 :
Coquette, polka pour cornet (M. Lacoste); Au lac d'Ordon, schottisch (F.-P. Loup); Floréal, mazurka (A. Corbin); Bataille de fleurs, valse (Alf. Beriot).
- Les 10, 17 et 24 avril, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du vendredi, à 22 h.

BEETHOVEN

PETIT CROQUIS D'UN GRAND MUSICIEN

(Suite de la première page)

à la salle de l'Académie musicale (avec son âge d'ailleurs abaissé de deux ans pour attirer le public, car Mozart enfant prodige n'était pas oublié). A dix ans Ludwig rencontre un excellent professeur Neefe qui le soutiendra dans l'élaboration de ses premières œuvres ; à treize ans : trois sonates et un concerto pour piano sortent déjà de sa plume.

Bonn, ville voisine de la France recevait les idées nouvelles et un prince cultivé, Maximilien-François aidait considérablement l'Université. Ne soyons pas étonné de trouver en Beethoven un ardent républicain ne pliant devant aucune tête couronnée et un adepte de la nature, de cette nature consolatrice à la J.-J. Rousseau.

Cependant une cohorte d'amis comme il en trouvera toute sa vie sur la route, se cotise pour l'envoyer à Vienne où il arrive le 7 avril 1787. Une première entrevue a lieu avec Mozart, mais hélas ils ne pourront jamais se connaître vraiment ; Wolfgang mourra bientôt et Beethoven sera rappelé brutalement en Allemagne par la maladie et la mort de sa mère. Il s'inscrit à l'Université de Bonn pour la philosophie ce qui traduit bien ses aspirations humaines et à 19 ans reçoit la charge d'élever ses deux frères.

En 1790, Joseph Haydn déjà fort âgé est de passage, Beethoven le rencontre et obtiendra de lui des leçons deux ans plus tard à Vienne. Malgré leurs caractères très dissemblables c'est sur les pas de son vieux maître que Beethoven pourra franchir les portes du Palais Lobkowitz, et se faire connaître par ses géniales improvisations. Désormais, tout en rejetant avec violence l'aristocratie il exercera une véritable tyrannie morale sur l'élite mélomane et Princesse de Vienne. Un concert avec Haydn le lancera définitivement et après quelques leçons avec Salieri, rival de Mozart, il se met à voyager, passant à Dresde, Prague, Berlin où il remporte un véritable triomphe. C'est au cours d'une étape qu'il découvre la musique de Bach et il déclare « Je ressens pour l'art sublime de ce patriarche de l'harmonie une émotion emplie de la plus profonde admiration ».

Arrêtons-nous quelques instants dans cette biographie pour faire un portrait physique et moral de Beethoven. Un ami le décrivait ainsi. « Il était brun aux cheveux noirs, des yeux très sombres et son étroit visage refléchi faisait songer à l'Espagne ». Quant à un visiteur, W. Muller il note : « Dans son extérieur tout est puissant, rude, comme la construction osseuse de son visage au front élevé et large, au nez court, aux cheveux hérissés, mais sa bouche est gracieuse et ses beaux yeux parlants reflètent à tout instant ses pensées et ses impressions qui changent vite ». Son attitude avait quelque chose de rebelle et de brutal à la fin de son existence, mais à l'époque où nous sommes, Beethoven adorait les costumes élégants, le contact avec la société précieuse et aimable du temps. Au moral, son désir d'absolu se traduit par un refus de toute compromission notamment avec les classes dirigeantes et à son élève l'Archiduc Rodolphe, il déclare : « La liberté et le progrès,

voilà le but de l'Art ». (Comme on est loin du bonhomme Haydn, composant pour le seul caprice du Prince !). Cet idéal élevé qu'il place dans l'art, il en trouve la première illustration chez les Grecs (Le Bon est le Bien), il dit d'ailleurs « Faire le bien où l'on peut, aimer la liberté par dessus tout, ne jamais faillir à la vérité fusse devant un trône ». Mais c'est peut-être sur cette volonté opiniâtre et surhumaine qu'il faut mettre l'accent : « Je ne suis heureux qu'en surmontant les difficultés » et sachant qu'il n'y a pas d'espoir pour lui en ce monde, il déclare : « Pour toi, infortuné, il n'y a pas de bonheur extérieur, tu devras tout créer en toi-même, tu ne trouveras d'amis que dans le monde irréal ».

La vie de Beethoven va brutalement évoluer vers la douleur. En vain ses amis princiers font-ils éditer ses œuvres, donnent-ils des concerts où tout est loué par souscription et lui versent-ils une pension : depuis 1796 la surdité peu à peu l'évanhit. Pire encore, des bruits étranges résonnent dans sa tête ; il fuit la société, lui qui aime par dessus tout l'humanité et songe même à se donner la mort en 1802. Dans son triste Testament, d'Heiligenstadt, il s'écrit « O Providence, fais-moi donc lire un jour clair de joie » et pourtant c'est l'époque où il conçoit sa Deuxième Symphonie toute pénétrée de douce félicité.

Beethoven pourrait se satisfaire de la gloire qui éclaire son nom : un idéal plus haut l'anime. La musique est pour lui l'objet d'un véritable culte : ne se brouille-t-il pas avec la Cour qui pendant qu'il jouait se permettait de bavarder et il refusa un autre concert par ces mots crus : « Je ne jouerai pas pour ces cochons là ».

Le climat d'insouciance de Vienne disparaît et les soldats de Napoléon patrouillent dans les rues. La noblesse s'enfuit ou se cache. « Fidélio » présenté devant un auditoire d'officiers Français est un échec. Bonaparte qui portait son espoir est devenu le tyran Napoléon, celui qui selon son expression va fouler aux pieds tous les droits de l'homme.

Le 22 décembre 1808 est une date historique : Beethoven fait sa dernière apparition comme pianiste virtuose et dans ce même concert, on présente les Cinquième et Sixième Symphonies, le Quatrième Concerto pour piano, la Fantaisie avec Chœur ; le public d'alors était vraiment doué d'un robuste appétit musical ! Ces œuvres pour nous si riches n'eurent pas le succès mérité, mais en 1813 « La Bataille de Wellington », pièce de circonstance avec effet bien factice de canon, tambour et fusils déclencha l'enthousiasme le plus vif. La Septième Symphonie releva l'honneur de cette manifestation. C'était, il est vrai un symbole de joie, celui de la déroute de l'occupant, celle de la Grande Armée.

Dès 1815, c'est aussi la déroute de l'existence de Beethoven. Avec la guerre, l'inflation est venue ; la pension n'est plus servie, la surdité totale ; comme dans toutes les époques d'après guerre, la foule songe à s'amuser, à oublier. La danse est reine et valse et polkas font tourbillonner Vienne l'insouciant, apportant la fortune aux Lanner, aux Strauss. Rossini obtient toutes les faveurs tandis que solitaire l'auteur de la Cinquième Symphonie cherche un peu d'affection en recueillant son neveu Karl. Ce dernier,

débauché et paresseux hante les cabarets, frustrant la musique de précieux morceaux car Beethoven doit sans cesse le surveiller, le rechercher ; l'aigreur de son caractère s'accroît, il change constamment de domicile, repoussant avec violence ses meilleurs amis.

L'admiration des hommes est toujours aussi vive, mais Beethoven atteint un stade où le monde réel n'a plus de place dans son esprit : Schumann dit que les mots de notre langage ne sauraient décrire ses dernières œuvres. Mendelssohn rend pieusement visite au Maître trop tôt vieilli et le 7 mai 1824 est donnée la première audition de la Neuvième Symphonie qui se termine par « l'Ode à la Joie de Schiller », cette ode que dès 1809 Beethoven avait mis en chantier et qui le hantait déjà à Bonn. Ainsi par la Joie, par l'Amour ce compositeur que déchire la souffrance dicte au monde la marche à suivre. Retour du concert, Schindler disait au compositeur « Jamais de ma vie je n'ai entendu des applaudissements aussi furieux et sincères qu'aujourd'hui. Le public tout entier est ému, fracassé par la grandeur de votre œuvre ».

Un dernier voyage chez son frère Johann enrichi et parvenu avec qui il ne s'entend guère provoque sa fin. A aller une élégante calèche l'attend, mais au retour après une nouvelle brouille on laisse repartir le pauvre homme dans une voiture de laitier. Une pneumonie se déclare, mais Beethoven lucide lutte contre la mort. Ses cahiers d'esquisses se couvrent encore de thèmes pour une ouverture sur Bach et, O paradoxe, après cette neuvième symphonie si grandiose et où l'on voit souvent son testament spirituel, il en projette une nouvelle.

Schubert fut le dernier à lui rendre visite, le premier romantique au chevet du dernier des classiques.

Le 26 mars 1827, Hüttenbrenner, un ami ferma les yeux de ce Titan de la musique.

Vienne ne fut pas ingrate et en masse l'accompagna au cimetière de Währing. Un acteur lui l'oraison funèbre du meilleur poète de la ville « S'il s'est soustrait aux hommes disait Grillparzer, il ne l'a fait qu'après leur avoir tout donné sans avoir rien reçu d'eux en échange ».

Comme dans un précédent article sur Bach il est bon, en toute humilité de demander à l'auteur ou à ses proches des confidences. Pour Beethoven ce sont les cahiers de conversations qui permettent de connaître intimement sa physiologie morale. Par cet unique moyen d'entrer en contact avec ses semblables, puisqu'il est sourd, on dispose de près de onze mille feuillets c'est-à-dire mille pages en moyenne chaque année. Questions et réponses s'entrecroisent se rapportant parfois à l'humble vie quotidienne. Parfois et juste après jaillissent de grandes idées. On lit par exemple : « Si vous voulez un autre hareng, un meilleur, ou de l'anguille, il va en chercher... et un peu après « L'effet, s'il est conforme à l'Art n'est pas non plus à dédaigner ».

Voici d'ailleurs en « vrac » quelques pensées dont chacune est une justification de son œuvre et de sa vie : « J'ai été ferme et inébranlable : Socrate et Jésus ont été mes modèles ».

« L'Art est vrai et fier, il ne se laisse pas contraindre par des formes flatteuses. » « Longue est la vie mais court est l'Art. Si son souffle nous élève jusqu'aux Dieux ce n'est que la faveur d'un moment ».

« Composer cela ne signifie-t-il pas agir ? C'est un acte extraordinaire. Agir a deux sens : pour soi et pour autrui. »

N'est-ce pas son portrait qu'il trace lorsqu'il écrit au sujet de Rousseau « Il n'appartient comme tout grand esprit à aucune nation en particulier, mais au Monde. »

Ne parlons pas non plus d'interdépendance de l'homme et de son Art. En juin 1823, en pleine élaboration de la Neuvième Symphonie, cette musique de tous les temps, Beethoven gémit : « Du premier au sixième, catastrophique, rien à manger. »

Mais les citations que l'on pourrait tirer de ce précieux ouvrage seraient innombrables car jamais l'âme d'un musicien ne fut plus à nu. Epingleons pour finir ces deux pensées de Goethe : « Je n'ai jamais vu artiste plus concentré plus intérieur... » et de Schumann parlant des quatuors « Il a atteint les extrêmes limites auxquels l'Art et l'Esprit ont pu accéder. »

D. PAQUETTE

1) Ceci lui-même toutes les légendes qui courent dans les manuels scolaires selon lequel Schubert n'osa jamais rencontrer Beethoven lequel n'aurait pas daigné répondre à l'envoi de lieder. Faut-il ajouter que Schubert assistait aux funérailles et se trouvait parmi ceux qui tenaient les cordons du poêle.

LE COIN DES JEUNES

En parlant des initiatives prises qui ont pour mission d'apporter à la jeunesse une culture musicale, en dehors de la scolarité, un de vos aînés qui participait, en qualité d'instrumentiste, à un concert éducatif, me disait : « Ils ont de la chance les jeunes maintenant ! De mon temps il n'y avait pas tout cela ! »

C'est vrai que vous avez de la chance de pouvoir assister à Paris à de nombreuses manifestations étudiées pour vous et d'avoir en Province, à votre porte, des concerts et spectacles de premier choix.

Mes Chers Amis, vous rendez-vous compte de ce privilège sur ceux qui, à votre âge, n'avaient pas cette facilité de connaître ce que vous connaissez et qui n'avaient pas non plus la radio ? A notre époque tout paraît tellement normal que l'on devient, même sans le vouloir, indifférent à ce qui aurait tellement étonné autrefois.

Mais ce que je trouve plus grave c'est qu'il vous arrive de boudier certaines manifestations de musique pure. Pour vous attirer dans une salle il faut souvent avoir recours à des spectacles visuels où la danse par exemple l'emporte sur la musique. Certes cette danse peut faire appel à une excellente musique et je n'irai pas mépriser l'art de Terpsichore auquel j'attache une très grande importance. Cependant il ne faut pas toujours vouloir placer une image sur la musique et je pense à tant de personnes qui ne peuvent pas concevoir une œuvre sonore si elle ne leur suggère pas un côté visuel.

Walt Disney, avec son film *Fantasia* a certainement fait beaucoup d'apostolat musical, il y a des années mais sommes-nous convaincus que J.-S. Bach, Beethoven, Paul Dukas, Traïkowsky et d'autres auraient approuvé le choix arbitraire des images auxquelles il n'ont sans doute pas songé quand ils écrivirent : *Toccata et Fugue en Ré mineur*, *la Pastorale*, *l'Apprenti Sorcier* et *Casse-Noisette* ?

Combien de personnes m'ont confié qu'elles étaient venues à ce qu'elles appellent, avec une espèce de crainte, la « grande musique » grâce à la *Danse Macabre* de Saint-

Saëns parce qu'elles ont « vu » des squelettes danser et elles m'ont dit aussi leur satisfaction d'avoir reconnu le chant du coq exécuté par le hautbois ! Voilà donc le comble pour un compositeur ? Comme ce serait facile !

Ne croyez pas non plus que j'aie l'intention d'attaquer les poèmes symphoniques. Je les aime, je reconnais leur valeur et je vous invite à les apprécier autant que vous avez l'occasion de les écouter. Mais doit-on boudier un programme qui apporte une joie intérieure sans recours à l'image concrète ou suggérée ? « Le Petit Prince » dit très justement : « L'essentiel est invisible ».

Vous avez la chance, jeunes amis, de pouvoir entendre, pour le prix d'un paquet de cigarettes (goût anglais)... des artistes valeureux (et malheureux aussi parfois devant tant de fauteuils que vous avez laissés vides...) Ils viennent vous apporter la musique pure et ils ont parfois le tort de se présenter à vous sans grand renfort de publicité avec cette étiquette « musique de chambre ». Bien sûr ils ne sont pas nombreux, « ils ne font pas beaucoup de bruit » (ainsi que je l'ai entendu dire) mais songez que les plus grands maîtres ont su mettre le meilleur d'eux-mêmes dans tel quatuor, dans telle sonate et aussi dans ces œuvres vocales tant délaissées de nos jours : les mélodies. Je vous reparlerai plus tard de cette forme musicale qui contient de pures merveilles.

Je veux bien croire que vous ne serez peut-être pas séduits par votre premier contact avec la musique de chambre bien que j'aie été témoin de vos réactions enthousiastes quand le choix du programme est soigneusement vérifié mais je vous demande de persévérer et de ne pas vous laisser convaincre par deux ou trois paresseux qui vous entraîneraient à désertir cette forme de musique. Au contraire cherchez à approfondir ces œuvres et, sans délaissier le bon spectacle de danse vous goûterez des moments inoubliables avec la perspicacité qui fait découvrir ce qui est plus caché et plus rare, mais qui reste gravé au fond de l'âme.

(Suite page 9) PIERRE PAUBON.

trompettes de la gloire ! Je pense encore, trente ans après, au bon vouloir de certains modestes que nul ne connaissait à dix kilomètres de leur lieu d'exercice ! Ils ont semé en moi les graines dont je suis avec reconnaissance que leur floraison mesure une réussite ignorée mais certaine. Que de fois le souvenir de ces consciencieux effacés m'a stimulé et combien, dans ces comptes que nous ne pouvons jamais rendre de notre vivant, je leur devrais plus qu'à certaines célébrités ayant condescendu à m'honorer de leurs conseils !

La seule vraie réussite est dans le souvenir qui restera de vous en quelques cœurs (peu importe leur nombre). Elle se juge en ce moment où toute gloire s'effondre. Et à ceux qui, ayant fait de leur mieux, croient avoir échoué parce qu'on ne les connaît pas, je rappellerai ces admirables derniers mots de Fauré mourant, à ses fils : « J'ai fait ce que j'ai pu... et puis, jugez, mon Dieu ». Il est vrai que deux jours après, le ministre à qui l'on demandait pour lui des médailles nationales, demandait : « Fauré, qui est-ce ? ».

Michel BRIGUET

SAINT-POL-SUR-MER (Nord)

Le 2^e Festival international de musique et concours de marche se déroulera le 2 août 1964, déjà de nombreuses sociétés y sont inscrites, sociétés importantes venant de Belgique, Hollande, Luxembourg et une d'Allemagne, c'est dire l'importance que prend ce 2^e Festival. Il faut dire, que le 1^{er} Festival de 1962 fut une réussite magnifique pour les organisateurs et pour le développement de la Musique populaire, chaque société fut également reçue magnifiquement par la Municipalité de Saint-Pol-sur-Mer et le concours de marche fut l'apothéose de cette journée qui attira 50.000 personnes sur le parcours de marche.

Il est à peu près certain, que de grandes sociétés d'honneur seront présentées et déjà des contacts très avancés sont pris avec l'excellente formation que dirige l'éminent capitaine Duyck.

La Musique des Forces Navales Royales Belges ainsi qu'une musique canadienne, une musique militaire anglaise, et probablement une musique militaire française. C'est donc plein d'optimisme que le Comité organisateur envisage cette belle journée consacrée à la Musique populaire.

Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

Le bel orchestre symphonique de la R.A.T.P., sous la direction de son infatigable animateur Georges Fossier, nous a donné le 14 décembre dernier, à la Salle Gaveau, un concert particulièrement intéressant. Si l'on peut reprocher à nos grands concerts dominicaux de négliger presque systématiquement certains de nos meilleurs musiciens qui, depuis leur mort, ont été rétrospectivement mis à l'écart sans qu'on ait pu jamais savoir pourquoi, Georges Fossier est au contraire très heureux chaque fois qu'il lui est possible de réparer dans la mesure de ses moyens d'aussi injustes et inexplicables omissions. Il nous en a donné la preuve déjà plusieurs fois. A ce concert du 14 décembre, il a tenu à rendre hommage à l'un de nos meilleurs compositeurs lyriques, Raoul Laparra, musicien de race, l'un des plus remarquables parmi les Français qui, envoutés par l'Espagne, ont su chanter avec des accents justes l'âme de ce pays qu'il connaissait à fond, l'âme mystérieuse de cette terre « dont on arde à jamais ». Je viens d'employer ici une expression écrite par Laparra lui-même dans son beau livre « Bizet et l'Espagne », édité en 1935 chez Delagrave. Elle dit bien à quel point cet artiste complet, musicien, peintre et écrivain, était possédé par les sortilèges de l'Ibérie.

Pour beaucoup de jeunes auditeurs actuels, ce nom de Laparra reste celui d'un inconnu, simplement par suite de l'insouciance ou de la négligence — pour ne pas dire plus — de trop nombreux organisateurs de concerts, et le public est ainsi privé d'entendre des œuvres de la plus haute valeur. Mais il ne manque pas d'habitues des théâtres lyriques et des concerts qui, étant d'un âge plus avancé, n'ont pas oublié avec quel succès justifié furent joués, au cours du premier tiers de ce siècle, les deux drames lyriques *La Habanera* et *La Jota*, sur la scène de l'Opéra-Comique, *L'illustre Fregona*, à l'Opéra, la magnifique suite d'orchestre *Un dimanche basque*, chez Colonne et Lamoureux, et bien d'autres partitions qui honorent la musique française. J'ajouterais, pour ceux qui l'ignorent encore, que Laparra, né à Bordeaux en 1876, l'un des plus doués parmi les élèves de Gabriel Fauré, remporta le premier Grand-Prix de Rome en 1903 et qu'il périt tragiquement quarante ans plus tard, donc en 1943, au cours d'un bombardement aérien sur Paris occupé. En lui la musique française a perdu l'un de ses plus éminents représentants, et l'un des plus ardents. J'ai considéré comme un honneur et un devoir de consacrer à ce parfait musicien un article spécial dans le numéro 163 (Mai 1963) du présent journal et je me permets d'y renvoyer ceux de nos lecteurs qui désireraient avoir sur sa brillante carrière de plus amples renseignements.

Georges Fossier a eu l'heureuse idée de remettre en lumière le « Prélude » et trois « Entr'actes » du drame hallucinant qu'est *La Habanera*. Il a su obtenir de ses excellents musiciens tous les accents pathétiques, passionnés, obsédants que contient cette musique. Cela n'est pas de l'Espagne de fantaisie mais de l'Espagne noire, tragique, c'est « du sang, de la volupté et de la mort ». Ce thème fatidique de la habanera régnait en maître dans tout l'ouvrage et nous étreint avec une puissance lancinante, il ne nous lâche pas. Fossier lui a donné toute sa grandeur en y mettant tout son cœur et c'était vraiment très beau. Ce fut pour lui et ses musiciens l'occasion d'un magnifique succès. Et je ne manquerais pas de féliciter l'excellent cor anglais Jean Raymond qui, soutenu par les mystérieux pizzicati du quatuor, a joué avec une si juste expression l'angoissant solo de la mala noche (la mauvaise nuit).

Après l'exécution de ces beaux extraits de l'œuvre de Laparra, une jeune et talentueuse virtuose du clavier, Danièle Bellik, a interprété magistralement le Concerto No 2, en la, pour piano et orchestre, de Liszt. Ce concerto apparaît beaucoup moins souvent que le numéro 1 sur les affiches de nos concerts symphoniques. Pourquoi ? On ne sait guère, car il est tout aussi intéressant, mais il convient de souligner une fois de plus les méfaits de la routine qui sévit dans presque toutes les associations et aussi à la Radio. En voici un simple exemple en passant : chaque fois que l'on voit annoncer « Manfred », de Schumann, sur une affiche, on peut être sûr qu'il s'agit de l'ouverture. Un point, c'est tout ! Cette ouverture est certes très belle, mais personne ne pense à donner d'autres admirables extraits symphoniques qui composent la suite d'orchestre, tels, par exemple, que « Apparition de la Fée des Alpes », le si poétique solo de cor anglais

sans accompagnement qui évoque le « Ranz des vaches », en pleine montagne, etc... Et pourtant, on jouait autrefois tout cela dans les concerts. Il est vrai qu'en ce temps-là, la routine et la loi du moindre effort n'étaient pas à l'ordre du jour dans les comités. Pour en revenir au 2^e Concerto, de Liszt, il faut donc féliciter chaleureusement la charmante Danièle Bellik, ainsi que Georges Fossier et son orchestre, de nous l'avoir fait entendre. L'exécution en a été très belle et digne du brillant succès qu'elle a remporté. Cette jeune pianiste possède de bien précieuses qualités, non seulement de technique, mais aussi d'expression. Son nom est à retenir et nous espérons bien le retrouver dans d'autres manifestations.

Dans la deuxième partie du concert, nous étions d'abord le grand plaisir d'entendre un très bel Adagio d'Albinoni-Giazotto, transcrit par Georges Fossier. La plupart des œuvres d'Albinoni, né à Venise en 1674 et qui se qualifiait modestement de « musicien amateur », ont été écrites entièrement de sa main. En dépit de leur haute valeur, elles sont restées très longtemps dans l'ombre et il n'y a pas tant d'années que, pour notre chance, elles ont été tirées de ce fâcheux oubli. Jean-Sébastien Bach les estimait beaucoup, à tel point qu'il emprunta au maître vénitien, ce pseudo-amateur, trois sujets de fugue pour ses propres compositions. L'adagio en sol mineur qui nous occupe a été en réalité écrit par Giazotto d'après Albinoni. Georges Fossier s'est uniquement mais fort habilement chargé de l'orchestration. L'œuvre d'Albinoni que nous avons entendue nous est donc parvenue après être passée sous trois avatars mais, ce qui importe, c'est qu'elle soit fort belle et émouvante, ce qui est précisément le cas. L'orchestre nous en a donné une remarquable interprétation, très prenante, et le violon-solo de Jean Colombani a trouvé les accents les plus justes et les plus persuasifs. Ce fut une complète réussite.

Pour terminer la soirée, ce fut la Symphonie No 3 en la mineur (dite l'Ecossoise) de Mendelssohn, qui nous prodigua généreusement ses romantiques harmonies, leur charme et leur pittoresque. On sait combien le grand musicien éprouvait de dilection pour la mystérieuse Ecosse où il séjourna, pour ce pays des bardes, des « clans », des légendes qui hantent les vieux châteaux des Highlands. Il a résumé tout cela et le plus poétiquement du monde dans cette symphonie haute en couleurs. Tous les instrumentistes, et particulièrement ceux de l'harmonie, se distinguèrent dans cette difficile exécution, avec toutes les qualités de finesse requises, le pénétrant adagio fut largement chanté et la gigue finale fut enlevée avec toute l'alacrité que l'on pouvait souhaiter.

Une fois de plus, Georges Fossier nous a prouvé quelle communion étroite existe — parce qu'il sait admirablement les comprendre et les conduire — entre ses fidèles exécutants et lui-même. Nous le savons d'ailleurs depuis longtemps mais il est toujours infiniment agréable de le constater et de leur dire à tous. Bravo !

Comme de coutume, les textes de présentation, parfaitement documentés, ont été rédigés par Georges Fossier et lus avec une excellente diction par Alexandre Rey.

André PETIOT.

Ceux qui s'en vont...

MARC LANJEAN

Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition de Marc Lanjean, après une longue et douloureuse maladie. De son vrai nom : Docteur Jean Marcland, il s'était fait connaître depuis longtemps dans un autre domaine et sous son pseudonyme comme auteur et compositeur. En dehors de son activité créatrice, il se dévouait sans compter aux intérêts moraux et matériels de ses confrères et il laisse un grand vide à la S.A.C.E.M., dont il était administrateur, comme à la S.D.R.M. où il assurait les fonctions de secrétaire général, au Syndicat national des Auteurs et Compositeurs (S.N.A.C.) où il présidait le Groupement syndical unifié des Auteurs et Compositeurs de Variétés, et aux Editions musicales Transatlantiques où il était président-directeur-général.

Marc Lanjean est décédé dans sa 61^e année, le 26 février dernier, et ses obsèques ont eu lieu le 29 février.

La Confédération musicale de France présente à Mme Jean Marcland et à toute sa famille, l'expression de ses bien sincères condoléances.

La gloire et la réussite

Cela n'en était pas au point que l'on dut me faire protéger par la police, et mes admiratrices ne se battaient pas pour arracher un lambeau de mon habit afin de l'emporter précieusement serré sur leur cœur. Mais je me revois ce soir-là, après le concert, signant programmes, livres ou disques, dans le joyeux de la salle où, grâce à l'amicale complicité de l'organisateur, il y avait tout de même une certaine bousculade. Il suffit qu'une personne vienne faire signer quelque papier pour ouvrir ainsi une trouée à travers laquelle se précipite une cohue de gens qui, la minute d'avant, se moquaient pas mal de posséder votre autographe, mais qui, voyant cette brèche ouverte, se précipitent munis de quelque papier sur lequel ils exigent que vous débrouillez votre nom. Comme je n'ai pas le courage de Prokofiev — je l'ai vu un jour refuser d'un ton méprisant de signer quelque « torchon » qu'on lui présentait (« Je ne signe pas ça ! ») — pendant un instant cela fait du monde à jouer des coudes. L'expérience me l'a appris : le nombre des autographes à distribuer à l'issue d'un concert n'est qu'un signe très relatif de son succès. Il est, par contre, le signe certain que le pompier de service a oublié de fermer la porte de communication !

Bref, je me trouvais ce soir-là dans ces dix minutes de télescopage où il est vain d'espérer conserver suffisamment ses esprits pour écrire quelques mots cohérents à la personne la plus aimée.

C'est pourquoi lorsqu'un monsieur âgé, compressé par ses jeunes voisins, m'indiqua son nom pour que je « personnalise » une dédicace sur la page de garde du livre qu'il me tendait, ce nom sur l'instant ne me « dit » rien. Mon interlocuteur (si je puis dire !) me précisa alors qu'il était lui-même organiste et professeur dans un petit « trou » de la région mais qu'il était aussi le père d'un musicien connu, établi à Paris. Les souvenirs me revinrent, car le nom devenait celui d'un homme que j'estime fort. Pendant que je tentais d'écrire une phrase point trop indifférente, le père ajouta : « Moi, je suis resté ici ; lui, a réussi ». Et je sentis dans ces mots une fierté pour ce fils qui s'était gagné un nom, mais une certaine amertume d'être resté professeur obscur dans ce coin reculé. L'ambiance n'était guère favorable à une réponse inlime ; poussé par le porteur pressé d'un autre papier à signer, je n'ai trouvé que quelque

banalité pour conclure notre brève rencontre.

Mais il eut fallu dire à ce vieux professeur obscur qu'il se trompait et que peut-être il confondait la gloire et la réussite ; que c'était une première réussite d'avoir su cultiver les dons de son fils, mais qu'être resté obscur dans son chef-lieu de canton n'impliquait pas que l'on eût échoué. Souvent la gloire coïncide avec la valeur estimable, et il arrive qu'en certaines catégories de la profession musicale il y ait une nécessité matérielle à être très connu pour pouvoir exercer son art. Il arrive aussi qu'il n'y en ait aucun besoin, et la réussite de bien des musiciens dont la réputation ne dépasse pas les limites de leur canton est parfois très supérieure à celle de certains virtuoses touchés par la gloire. Car la réussite n'est qu'accidentellement un phénomène social ; elle est essentiellement un phénomène personnel qui ne se mesure pas en dimensions de lettres sur des affiches ou en recettes de concerts. Je sais certaines notoriétés hautement monnayables à qui l'on aimerait rappeler chaque matin à leur réveil ou chaque fois qu'ils vont paraître devant les foules de leurs clients, qu'un Mozart ou qu'un Bartok sont morts pauvres ! La réussite c'est d'avoir mené à bien la tâche pour laquelle on était fait. Et si les dons reçus ou les circonstances rencontrées n'ont pas voulu que l'on soit fait pour la gloire, la réussite est d'avoir agi de son mieux, très obscurément parfois. Le bilan s'établit souvent en termes invisibles et une vie peut être pleine d'avoir révélé à un enfant qui ne l'aurait pas connue sans vous l'éminent pouvoir de la beauté musicale, (un enfant dont les parents, peut-être, vous mépriseraient comme un inutile). Elle peut être fière d'avoir honnêtement assuré de longues années le service d'une paroisse, (même si les grands organistes vous tiennent pour du fretin). Elle peut être fière d'avoir animé — je dis bien « donné » leur obscurité. Combien, parfois, une âme — quelque Société locale (dont les exécutions font sourire les touristes, esthivants peu avertis de vos difficultés et de la pauvreté de vos moyens).

Et à ce vieux monsieur, j'aurais voulu trouver l'occasion de le dire, comme à tant de musiciens obscurs qui nourrissent, comme on dit maintenant, un « complexe » de j'en ai admirés qui jouaient leur rôle rayonnant sans que cette réussite puisse être claironnée par les

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTEMARTE 39.87

Anches et becs pour artistes

NOS DEUX CONCOURS EN NORMANDIE

Rappelons que le concours de Rugles (Eure) le 31 mai et le concours de Châteaudun (Eure-et-Loir) le 7 juin sont l'un et l'autre dotés de primes individuelles substantielles variables selon le classement de la société : elles s'échelonnent de 6 à 9 F, sans aucune limitation d'effectif ni tenue de compte du résultat du Concours, elles sont augmentées d'une indemnité kilométrique (trajet aller) de 0,02 par exécutant avec maximum indemnisable de 250 kilomètres.

Des prix spéciaux (coupes, prix du Conseil national) seront en outre alloués et la Coupe Marc Delmas sera mise en compétition au Concours de Châteaudun.

Les Sociétés qui ont déjà sollicité tous renseignements aux Comités d'organisation et qui n'ont pas encore fait parvenir leur adhésion définitive, ont le plus intérêt à le faire, le plus rapidement possible, les inscriptions pouvant être closes, même avant la date limite impartie, dès que le nombre de Sociétés que se proposent de recevoir les organisateurs respectifs sera atteint.

MUSIQUES MILITAIRES

L'INCORPORATION DES JEUNES MUSICIENS

La reconstitution des musiques militaires d'infanterie a déjà donné, dans la région militaire d'Amiens, relativement aux sociétés civiles, des résultats qu'il paraît utile de faire connaître à toutes les fédérations et surtout aux jeunes musiciens désireux d'effectuer leur temps de service dans une musique militaire sans devoir escompter la faveur ou les influences.

Lorsque le 22^e régiment de tirailleurs est venu tenir garnison à Amiens, au lendemain de la guerre d'Algérie, il ne possédait qu'une insignifiante noubba commandée par un sous-officier.

Lorsque la reconstitution des musiques d'infanterie fut en vue de réalisation un chef de musique militaire, lieutenant Droqué, fut affecté au 22^e tirailleurs. Il établit aussitôt le contact avec le conservatoire d'Amiens et le comité de la fédération de la Somme. Et il entreprit délibérément la transformation de la noubba en harmonie militaire. Lorsque le décret de reconstitution a paru la musique du 22^e régiment de tirailleurs avait déjà donné, en maintes circonstances, des auditions intéressantes.

Le décret intervenant qui a décidé la création de la musique de la 14^e brigade motorisée, en garnison à Amiens, le lieutenant chef de musique a intensifié son recrutement grâce à une collaboration de plus en plus étroite avec la F.M.S. le conservatoire national d'Amiens et les écoles de musiques municipales. C'est ainsi que la musique militaire d'Amiens est bien prête d'atteindre son effectif avec de nombreux éléments de valeur.

Lors de la récente assemblée générale de la fédération à laquelle était invité le lieutenant chef de musique il a exposé dans une intervention aussi claire que précise la marche à suivre pour tous les jeunes musiciens appelés à une incorporation plus ou moins prochaine s'ils veulent faire leur temps de service dans une musique militaire.

Il ne s'agit plus seulement de la musique de la 14^e brigade motorisée.

On peut avoir la certitude d'effectuer dans une musique militaire, son temps de service soit par un engagement de deux ans, soit par l'incorporation normale.

Dans tous les cas le jeune musicien doit s'adresser d'abord au chef de musique pour obtenir son agrément.

S'il s'agit de l'incorporation régulière le jeune musicien doit se faire connaître un an ou au moins 6 ou 8 mois avant la date de son incorporation, c'est-à-dire à 18 ans révolus.

Les incorporations débutent le 2 janvier, le 2 mars, le 2 mai, le 2 septembre, le 2 novembre.

Pour le devancement d'appel, le jeune musicien qui veut obtenir l'incorporation de son choix doit posséder soit un brevet de préparation militaire élémentaire, soit le C.A.P., soit le baccalauréat technique et, en tout cas, avoir l'autorisation des parents.

Les jeunes musiciens engagés par devancement d'appel ou engagés de deux ans peuvent accéder aux grades de caporal, caporal-chef et sergent.

Les engagés de deux ans peuvent suivre les cours du conservatoire de Paris.

Les jeunes musiciens, tambours et clairons, qui désirent accomplir leurs obligations militaires dans une musique peuvent se présenter au chef de musique quatre ou six mois avant leur incorporation et obtenir un certificat d'aptitude musicale.

Ces renseignements pratiques ont du reste fait l'objet d'une affiche éditée par l'autorité militaire de la région d'Amiens. Il est évident que ce dispositif doit être le même pour les autres régions militaires.

De tout quoi il résulte nettement qu'avec le service militaire à court terme les musiques militaires reconstituées ont intérêt, maintenant, à donner toutes facilités aux jeunes musiciens déjà pourvus d'une formation instrumentale adéquate pour qu'ils rendent à la musique militaire, dès leur incorporation, les services qu'elle attend d'eux.

Car le temps ne reviendra pas où le chef de musique complétait ses pupitres en recherchant dans le contingent les pianistes ou les violonistes pour en faire des instrumentistes à vent pendant les trois années durant lesquelles la musique militaire, bien dirigée, était une excellente école de musique.

G. H-L

Les Bordelais connaissent bien la musique de la 4^e Région militaire pour l'avoir vu souvent dans notre ville participer à des manifestations patriotiques et aux défilés marquant les fêtes nationales. Mais les champs de ses activités s'étendent bien au-delà des cérémonies purement militaires : partout où l'on sollicite son concours pour agrémenter une fête locale, cette phalange de jeunes musiciens se fait entendre dans des concerts appréciés du public.

Les musiques, comme les groupements sportifs de l'armée, entretiennent un contact permanent et sympathique entre la population civile et le milieu militaire. De tous temps, les villes de garnison qui en possèdent une, en furent fières et la considéraient comme « leur chose ». Pourrait-on oublier en effet, qu'à une époque relativement récente, alors que n'existait ni radio, ni électrophone pour diffuser la musique comme elle l'est de nos jours, les amateurs de ce noble art, résidant en province, ne connaissaient les œuvres musicales que par les concerts de qualité que donnait la musique militaire les soirs d'été sur le kiosque du jardin public.

La musique à l'armée représente une des spécialités sur laquelle peuvent être dirigés des appels du contingent, mais un certain nombre d'engagés en forme le noyau et alimentent ses cadres.

Les jeunes musiciens qui contractent un engagement pour servir à la musique de la 4^e Région Militaire, peuvent se perfectionner dans leur art en suivant les cours du Conservatoire de Bordeaux et ainsi se préparer à la carrière musicale. Ils peuvent aussi, s'ils veulent faire une carrière de musicien militaire, préparer les concours et examens qui donnent accès à l'emploi de sous-chef de musique (accès immédiat au grade d'adjudant) et à l'emploi de chef de musique (officier). Mais si leurs ambitions sont plus modestes, ils peuvent faire une carrière de sous-officiers musiciens et prendre leur retraite à quinze ou vingt-cinq ans de service.

Les nouveaux taux de primes d'engagement et de rengagement, accordés à l'armée de terre à compter du 1^{er} novembre 1962, améliorent considérablement la situation matérielle des engagés et des jeunes sous-officiers.

Alors qu'un appel ne touche que son prêt, soit 9 francs par mois, un engagé volontaire, titulaire du C.E.P. ou d'un C.A.P., perçoit mensuellement, pendant la durée du service légal :

159 Francs pour un engagement de trois ans ;

259 Francs pour un engagement de quatre ans ;

359 Francs pour un engagement de cinq ans.

Ces sommes représentent exclusivement, l'argent de poche dont disposent chaque mois pour leurs besoins personnels, les différentes catégories d'engagés, puisqu'ils sont nourris, logés et habillés gratuitement. Elles leur permettent de ne plus être, en aucune façon, à la charge de leur famille.

Pour tous renseignements, adressez-vous au chef lieu de votre département, au Centre de documentation et d'accueil militaire de la Subdivision militaire, 7, rue de Cursol, Bordeaux, ou en écrivant au chef de musique, caserne Nansouty, rue de Begles.

Jeunes gens désireux de servir à coup sûr dans une Musique militaire ; Si vous avez moins de 19 ans, devancez l'appel pour la durée normale du service, au titre de la Musique de la X^e Région militaire à Tours.

Ecrire au Chef de Musique capitaine Dairon, caserne Baraguet d'Hilliers à Tours (Indre-et-Loire) en donnant références musicales. Joindre enveloppe timbrée pour réponse.

Région Militaire - Musique Régionale

Tours, le 19-2-64

Monsieur Ehrmann,

Suite à la question que j'avais fait poser au Ministre, sous le timbre de la 10^e Région militaire, touchant la possibilité, pour les jeunes musiciens, de bénéficier des dispositions qui régissent l'engagement par devancement d'appel, jusqu'à présent ouvert à des spécialités manuelles, une décision vient d'être prise, nous donnant satisfaction, mais pour les seules musiques régionales. C'est tout de même une chose extrêmement positive. Si les garçons ont plus de 18 ans et moins de 19 ans à la signature du contrat, et si leur niveau correspond aux normes de la décision ministérielle, ci-après, ils peuvent choisir leur musique et s'y voir affectés à coup sûr.

Le chef de musique : Capitaine DAIRON.

Le 6 février 1964
Ministre des Armées.

Etat-Major de l'Armée de Terre
1^{er} Bureau
N° 505/EMAT/IE

Objet : Engagement par devancement d'appel au titres des musiques.
Référence : IM.N.R. 42.250 P.M./7. AE du 21 mars 1957 (BOPP page 1733).

Dans le but de pallier la crise de recrutement des musiciens qui sévit dans la plupart des régions militaires, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé d'autoriser la souscription au titre des Musiques régionales d'engagements spéciaux de devancement d'appel dans les conditions fixées par l'IM de référence.

Les candidats devront satisfaire à l'une des deux conditions ci-après :

— Soit avoir subi avec succès un examen probatoire (1) devant un chef de musique de la formation militaire la plus proche ;

— Soit détenir un accessit des classes supérieures (instruments d'harmonie militaire) délivré par les Ecoles ou Conservatoires de Musique nationaux ou municipaux.

Les Corps supports au titre desquels les contrats devront être souscrits sont indiqués ci-joint en annexe. Les modifications ultérieures à apporter à la liste des Corps figurant dans cette annexe figureront dans les documents de mise à jour du catalogue général des Corps à offrir au choix des candidats à l'engagement.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Général LAGARDE.

(1) Les conditions de déroulement de ces examens probatoires seront définies sous le timbre de la DTAI.

MINISTRE DES ARMÉES. — ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE. — DIRECTION TECHNIQUE DES ARMÉES ET DE L'INSTRUCTION. — BUREAU « MOYENS-STAGES ».

PARIS, le 8 janvier 1964
N° 207 DTAI-MS-ST

CIRCULAIRE

au sujet de l'organisation des concours pour le recrutement à l'emploi des chefs de musique et de sous-chefs de musique en 1964.

Référence. — Instruction N° 9568 1-1 du 22.7.1937 (BOEM 313 pages 60 et suivantes).

I. - Les concours pour l'emploi de chefs et de sous-chefs de musique dans les formations d'infanterie, prévus par l'Instruction de référence seront organisés dans le courant du mois de mai 1964.

II. - Seront admis à concourir (1)

1) Pour l'emploi de sous-chef de musique : Les sous-officiers de toutes armes de l'armée de terre, les officiers maritimes et les sous-officiers de l'armée de l'air. Les musiciens des dites armes et armées comptant au moins six mois de service au 31 décembre 1963.

Les musiciens civils français ayant accompli la durée légale du service militaire actif et remplissant, par ailleurs, les conditions requises par les règlements en vigueur pour être admis à reprendre du service :

2) Pour l'emploi de chef de musique : Les sous-chefs de musique des armées de terre, de mer et de l'air et les chefs de fanfare des troupes de marine comptant au moins 2 ans de fonctions dans leur emploi au 31 décembre 1963.

III. - Le programme des épreuves est fixé par l'Instruction de référence.

IV. - Les propositions pour les emplois de chef et de sous-chef de musique devront parvenir pour le 15 mars au Ministre des Armées :

— Pour les candidats militaires, sous le timbre de la direction du personnel du candidat,

— Pour les candidats civils, sous le timbre de la direction des personnels militaires de l'Armée de Terre (bureau infanterie).

Les directions des personnels transmettront les propositions pour le 25 mars à la direction des personnels militaires de l'Armée de Terre (bureau infanterie). Les dossiers de candidature comporteront les pièces prévues par l'Instruction de référence (titre 1^{er}).

V. - Une dépêche ministérielle précisera ultérieurement la date des concours et les modalités d'organisation des centres d'examen.

VI. - Les autorités destinataires portées à la connaissance des militaires intéressés les décisions qui précèdent et feront paraître dans la presse un avis de concours de façon à informer de ces dispositions les musiciens civils qui pourraient être candidats à l'emploi de sous-chefs de musique.

Pour le Ministre et par délégation, le Général de Corps d'armée DAILLIER, directeur technique des Armes et de l'Instruction :

Signé : DAILLIER.

Le concert de gala de la « Musique Principale de l'Air »

Ce dimanche, 26 de janvier dernier, nous étions conviés par M. Le Gallo, député-maire, et par la direction du Conservatoire municipal de musique et de danse de Boulogne-Billancourt, à venir entendre, en la salle des concerts de la mairie, notre toujours belle et grande musique de l'Armée de l'Air, que dirige avec maîtrise le capitaine Jean Gallet, tout récemment promu, chevalier de la légion d'honneur. Le programme prévu, très élevé et très éclectique, avait cette heureuse particularité de comprendre des « œuvres » nouvelles, intéressantes et fort belles. Elles furent, et vous n'en doutez point, interprétées avec « art » et très goûtées par un auditoire nombreux et attentif. Ainsi... ces « Paysages Français », de G. Pierné, rarement entendus ! ce qui est regrettable. L'on y retrouve le « jeu » brillant de ces subtiles « sonorités » dont Pierné avait le secret. Exécutée par musiciens de qualité et sous la haute direction d'un chef subtil et délicat, ce qui, en l'occurrence, était le cas, cette « œuvre » nous ouvre des horizons de lumière... non pas inconnus ! mais de plus en plus rares ! et si l'on considère la nouvelle manière d'accommoder notre langage musical moderne, dit : « dodécaphonique » ; un langage enrichi par un « accord » nouveau : l'accord discordant — troisième de la collection. Je ne rie point, d'ailleurs, que l'on ne puisse en tirer quelques heureux effets, correspondant à une situation sonore à fixer dans un développement orchestral. Mais je n'apprécie guère les abus systématiques que l'on en fait... si la dureté ou la laideur, sont parfois nécessaires, il convient de ne point en abuser au détriment de la beauté, oui ! la beauté, c'est le charme, la douceur, la grandeur, et, parfois même, la violence. Mais c'est toujours la splendeur... et la paix... qui s'élancent. La laideur musicale, c'est la guerre des sons... on la subit... mais on ne la met point en chansons.

Parmi les œuvres nouvelles ou peu connues du programme, citons cette : « Manhattan Symphonie » de S. Lancen, inspirée par des horizons américains, et magistralement or-

chestré par D. Douçeyne, le chef distingué et talentueux de notre grande Musique des Gardiens de la Paix de Paris, puissante et très colorée, cette œuvre fera son chemin dans le répertoire de nos Musiques militaires et populaires.

L'ouverture de « Colas Breugnon », de Kabalevski, également peu connue, est captivante en ses développements thématiques. Mais ce fut avec une ferveur toute particulière que j'écoutais la « Marche Symphonique » d'Ed. Barat, notre cher camarade, récemment décédé. L'harmonieuse et belle qualité de cette œuvre sont indiscutables.

Et l'intéressante « Suite d'Orchestre » de Samuel Rousseau : « Promenade dans Rome », notre belle phalange aérienne, nous ouvrirait les chemins du ciel, des fiers horizons romains, en leur prestige souverain. Le programme était présenté et commenté avec une éloquente sobriété par un officier de l'Armée de l'Air. Cette belle audition avait débuté par l'ouverture de la « Grotte de Fingal », seraine et difficile. Elle se terminait par une pimpante « Marche Alsacienne », du colonel P. Dupont. Elle était interprétée par la « musique » et la « batterie », celle-ci placée sous les ordres de notre camarade R. Goutte, tambour-major et technicien réputé.

Le colonel Chenet de l'Armée de l'Air et chef d'état-major du général Martin, nous avait fait l'honneur, et l'heureuse surprise, d'assister à cette belle manifestation musicale, donnée au profit du « Conservatoire municipal de Musique ». Et à la réception qui suivit, nos aimables maires adjoints, MM. Lucas et Delastable, avaient à leurs côtés : le colonel Chenet, très sympathique ; le capitaine et Mme Jean Gallet, notre distingué chef ; le capitaine et Mme Devogel, son excellent chef adjoint ; M. Debates de la direction du Conservatoire municipal ; le Maître Maurice Leboucher, grand prix de Rome ; M. Maurice Brun, représentant notre président Erhmann, de la C.M.F. ; l'inspecteur général Auclerc, de l'Education nationale ; les commandants : J. Semler-Collety ; D. Douçeyne ; Gérard Dayries, directeur de la Boulonnaise ; les capitaines : Dautricourt ; Bousquet ; Monmége de la Garnison de Paris ; le président Charles Lhomme de : Musiciens et Armées, qu'assistait son secrétaire général, le capitaine P. Degenne ; le compositeur S. Lancen ; M. Rau, du Comité des fêtes de Paris ; etc. et de nombreuses personnalités de la Boulonnaise et du Monde de la musique et des arts de la capitale. Et dans l'ambiance charmante qui se développait, un seul regret planait comme une ombre ! Celui de ne point voir le gala de commandant coussu sur les manches de notre cher camarade Jean Gallet, dont l'éloge n'est plus à faire. Oui ! un regret bien sincère, doublé d'une fervente prière !

Capitaine F. BOYER.

BORDEAUX-AQUITAINE (259 m.)

MOIS D'AVRIL 1964

« ORCHESTRE RUSTIQUE », direction Lucien MORA
Emission du 6 avril 1964, à 21 h. 06

PROGRAMME :

Marche d'Auvergne, polka-marche (Louis Ganne) ; Conte bleu, bluettes (J. Walle) ; Rossignolet, caprice-polka (M. Achille), petite flûte solo ; Fernand Poulet ; Valse Bohème (F. Popy) ; La Danza, tarentelle napolitaine (G. Rossini).

Emission du 27 avril 1964, à 21 h. 06

PROGRAMME :

Adieu, Adieu, marche one-step (R. Stolz) ; Eternelle Ivresse, valse de fiancée (Louis Ganne) ; Voluptueuse, mazurka (G. Allier) ; Sifflez Pierrottes I, polka (F. Popy).

NOTES D'ECOUTE

LA SUITE FRANÇAISE ET L'AMPHITRYON de Maurice Emmanuel

Un nouvel hommage a été rendu à Maurice Emmanuel, notre grand musicien bourguignon, le mardi 26 novembre, par l'Association française des Amis de Mozart et des maîtres classiques, et par la R.T.F. Il est heureux de constater que l'on se décide enfin, à l'occasion de son centenaire, à réparer l'injustice oubliée depuis sa disparition, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans. Mais cette réparation, si bien ébauchée, ne sera complète que si les œuvres de ce magnifique compositeur figurent désormais plus régulièrement sur les programmes de nos concerts et si elles reçoivent la consécration qu'elles méritent grandement, celle de la discographie.

Une excellente interprétation de la partition d'Amphitryon nous a été donnée à cette retransmission du 26 novembre. Elle était précédée de diverses autres œuvres et le tout a été excellemment présenté par Fred Goldbeck. Parmi ces œuvres qui figuraient au début du programme, venait d'abord la belle Suite française (op. 26), l'une des dernières œuvres du maître. Elle fut composée en 1934-1935 et fut révélée au public le 15 octobre 1935 par Eugène Bigot qui, ce jour-là, prenait officiellement la direction des Concerts Lamoureux. Les danses qui composent cette suite ont conservé les formes traditionnelles mais elles sont écrites en diverses

formes modales. La suite comprend une Ouverture, une Sarabande, un Divertissement, une Gavotte et une Gigue. Ces pièces sont des adaptations à l'orchestre de morceaux empruntés à la Sonatine V (op. 22) pour piano. Je ne manquerai pas de rappeler que l'émuante et noble Sarabande fut jouée à l'orgue, en décembre 1938, par Maurice Duruflé aux obsèques du compositeur.

J'ai eu plusieurs fois l'agréable occasion de parler ici des savoureuses Chansons bourguignonnes de Maurice Emmanuel. Parmi celles qui figuraient au programme, je dois signaler surtout deux très belles chansons qui n'avaient pas été données précédemment : La maud mariée (La mal mariée) et la Complainte de Notre-Dame. Elles comptent toutes deux parmi les plus belles pièces du recueil de trente chansons. Les plaintes de la femme mal mariée ont inspiré de nombreuses chansons dans tout le folklore français mais l'une des plus belles que l'on connaisse est certainement la bourguignonne qu'Emmanuel a si heureusement recueillie et harmonisée. Il y a, dans cette chanson, trois fragments mélodiques qui reviennent comme une obsession dans chaque couplet et qui étreignent le cœur : « Il est temps de nous en aller », « Allons-nous en » et « La nuit nous prend ». Cette chanson a été exquieusement interprétée en duo par Flore Wend et L.J. Rondeleux.

Quant à la *Complainte de Notre-Dame*, c'est une très belle chanson de quête entièrement improvisée dans le mode dorien, c'est-à-dire le mode de mi, échelle à pente descendante qui doit être considérée comme le mode mineur absolu, l'inverse symétrique de notre mode majeur moderne. Cette complainte, qui évoque la Passion du Christ, était jadis chantée le Jeudi Saint par les enfants de cœur qui se rendaient de porte en porte. L'ainé d'entre eux, vêtu d'une façon bizarre, était armé d'une hallebarde dont il heurtait l'huïs qui ne tardait généralement pas à s'ouvrir. Et les bonnes gens remettaient aux enfants quelques œufs durs en pascalle aumône. Le baryton L.J. Rondeleux a donné à cette très belle complainte tout son caractère à la fois mystique et dolent.

Après ces *Chansons bourguignonnes* nous entendimes la pittoresque *Zingaresca* pour deux pianos qu'interprétèrent à la perfection, en lui donnant tout son caractère passionné, Hélène Boschi et Germaine Mounier. Il faut insister particulièrement sur la qualité des œuvres pianistiques que nous a laissées Maurice Emmanuel et qu'appréciait tant le regretté et grand Alfred Cortot.

Enfin nous primes infiniment de plaisir à réentendre *l'Amphytrion*, cette comédie musicale d'après Plaute, pour soprano, baryton, récitant et orchestre. L'esprit attique n'a rien perdu à être dispensé par un malicieux musicien bourguignon. N'oublions pas que c'est en partant des chants de vendangeurs du territoire bourguignon et en remontant le cours de l'histoire à travers l'art du Moyen Age qu'Emmanuel a retrouvé la parfaite fillation des modes de l'Antiquité. Cette découverte est capitale. Bien avant Debussy, dont il n'était que de trois mois l'ainé, Emmanuel a commencé à élargir l'horizon des musiciens en

dénonçant la tyrannique hégémonie de notre unique mode majeur. En outre, par l'étonnante multiplicité des rythmes grecs dérivés de la cellule du « temps premier », Maurice Emmanuel a donné à clé magique des combinaisons les plus subtiles qu'un esprit inventif puisse concevoir aujourd'hui.

On sait que l'argument de cette comédie repose sur un quiproquo et des aventures résultant d'un des innombrables adultères de Jupiter, ce dieu incandescent qui, pour Junon, ne fut pas précisément un époux modèle. Celle-ci avait bien des raisons d'être jalouse. Mercure, sous la forme du récitant, fait de son mieux pour débrouiller « l'imbroglia » aux yeux et aux oreilles du spectateur-auditeur, et il y réussit. Mais pourra-t-on nous dire enfin pourquoi il est devenu de règle, au théâtre d'aujourd'hui, de prononcer le mot « imbroglia » en articulant le « g » alors qu'il doit être muet ? Il y a environ vingt ans, quand j'entendis *l'Amphytrion* d'Emmanuel aux Concerts Fernand Oubradsou, Jean-Louis Barrault, dans le rôle du récitant, insista sur ce « g » superfétatoire, et j'ai relevé la même insistance chez J. Ségor lors de cette récente exécution du 26 novembre. Je ne vois guère la raison de cette nouvelle et assez fâcheuse prononciation.

Mais passons sur ce détail linguistique. L'essentiel est que ce charmant *Amphytrion* nous ait été donné fort à propos pour nous rappeler que Maurice Emmanuel fut non seulement un très grand compositeur mais aussi un musicien de l'esprit le plus délicat. J'ajouterais que Flore Wend et L.J. Rondeleux ont été des interprètes parfaits ainsi que l'orchestre de chambre de la R.T.F. fort bien dirigé comme de coutume par l'excellent chef André Girard.

André PETIOT

CLERMONT-FERRAND

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE. Concours en vue de la nomination d'un professeur de contrebasse et d'éducation musicale (solfège).

Article 1er. — Un concours sur épreuves est ouvert à l'Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique de Clermont-Ferrand pour la nomination d'un professeur de contrebasse et d'éducation musicale (solfège) à temps complet, soit 12 heures par semaine à répartir entre les deux disciplines selon les besoins de l'enseignement.

Outre l'exercice du professorat, le candidat admis devra participer obligatoirement aux exercices concertés de l'école à titre gratuit et aux concerts symphoniques ou de musique de chambre, à titre onéreux. Il devra, en outre, obligatoirement, figurer en qualité de soliste parmi l'orchestre du Théâtre municipal.

Article 2. — Les candidats au concours organisé pour ce recrutement doivent remplir les conditions suivantes : être âgés de 25 ans au moins et de 50 ans au plus (1er janvier 1964). Cette dernière limite d'âge est reculée d'une période égale à la durée des services militaires obligatoires ou à celle des empêchements à l'exercice de la fonction publique, prévue par l'Ordonnance du 15 Juin 1945, modifiée. Elle est également reculée de la durée des services accomplis en qualité de titulaire ou d'auxiliaire soit au compte de l'Etat, soit au compte d'une collectivité locale. Cette limite est également reculée d'une année par enfant à charge. Toutefois, les recules de limite d'âge susvisés, ne pourront avoir pour effet d'admettre à concourir un candidat âgé de plus de 55 ans.

Les candidats doivent adresser une demande d'admission à M. le Maire, Dépot des candidatures jusqu'au 8 mai dernier délai.

DEUXIEME CONCOURS INTERNATIONAL

pour une composition symphonique, organisée par la Commune de Milan et l'Ente Autonomo Teatro alla Scala.

- 1) Le concours, annuel est ouvert aux musiciens de tout pays
- 2) Chaque concurrent pourra participer avec une seule œuvre, qui ne doit jamais avoir été publiée, exécutée en public, enregistrée, radiodiffusée ou télétransmise auparavant, même en partie.
- 3) La durée de la composition devra être au moins de 15 minutes et ne devra pas dépasser 45 minutes.
- 4) La composition, pour laquelle aucune indication de structure n'est établie, devra cependant pouvoir être exécutée par un orchestre de dimensions normales et pourra prévoir la participation du chœur, de solistes vocaux ou instrumentaux et de récitants.
- 5) La composition devra être présentée sous forme de partitions, manuscrite à l'encre de manière claire et lisible.
- 6) Les compositions concurrentes devront parvenir sous pli recommandé au secrétariat du concours, auprès de l'Ente Autonomo Teatro alla Scala, via Filodrammatici, 2, Milano, au plus tard le 30 septembre 1964, à minuit.
- 7) La composition devra être présentée sous forme anonyme et porter l'indication d'une devise. Cette devise devra être rapportée sur une enveloppe scellée, qui ne devra pas être transparente, contenant l'indication de l'état-civil du concurrent (nom et prénom, lieu et date de naissance, nationalité, adresse), ainsi qu'une déclaration attestant la possession des droits d'auteur, tant pour la musique que pour le texte éventuellement mis en musique.
- 8) Ne seront pas prises en considération les œuvres dont l'envoi devait ne pas s'avérer conforme aux prescriptions dont ci-haut.
- 9) Le concours est doté d'un prix de livres italiennes 3.000.000. En outre, l'œuvre gagnante sera exécutée au cours de la saison symphonique 1965 au Teatro alla Scala, qui se chargera aussi de l'édition, tandis que la propriété artistique intégrale restera à l'auteur.
- 10) Le jury, nommé par l'Ente Autonomo Teatro alla Scala, sera composé de trois à cinq musiciens de renommée.
- 11) Le jury aura la faculté de ne pas attribuer le prix dans le cas où il ne devait reconnaître dans aucune des œuvres présentées les qualités requises.
- 12) Le résultat du concours sera proclamé le 7 décembre 1964, à l'occasion de l'inauguration du Troisième Mois de Milan. Le cas échéant, on procédera en même temps à l'identification du gagnant.
- 13) Les auteurs des compositions qui n'auront pas obtenu le prix devront demander au secrétariat du concours la restitution de leurs partitions dans un délai de six mois à partir de la date dont il est fait mention à l'article précédent. Passé ce délai, la commune de Milan et l'Ente Autonomo Teatro alla Scala déclineront toute responsabilité.
- 14) La participation au concours implique l'acceptation totale et inconditionnée de tous les règlements dont au présent avis.

BOLZANO

16^e concours international de piano « F. Busoni », du 25 août au 5 septembre 1964. Limite d'âge : 15 à 32 ans. Délai d'inscription : 15 juillet 1964.

BRUXELLES

Concours international de chant de Belgique. Mai 1966. Branche : chant individuel (hommes et femmes). Limite d'âge 32 ans (à la date du concours). Délai d'inscription : 1^{er} février 1966. Prix d'un montant de 400.000 francs belges (US dollars 8.000).

BUCAREST

3^e concours international « Georges Enesco ». Du 5 au 20 septembre 1964. Branches : violon, piano, chant. Limite d'âge : 33 ans au 31 décembre 1964. Délai d'inscription : 1^{er} mai 1964. Prix : de 25.000 à 5.000 lei pour chaque branche, médailles et diplômes.

BUDAPEST

8^e concours international de musique. Concours de chant « Ferenc Erkel », du 5 au 20 septembre 1965. Concours des instruments à vent (bois), du 22 septembre au 5 octobre 1965. Délai d'inscription : 30 juin 1965.

MUNICH

13^e concours international de musique des institutions radiophoniques de la République fédérale allemande. Du 1^{er} au 18 septembre 1964. Branches : chant, clavier, flûte, cor, musique à deux pianos. Présidents des jurys : chant : Hermann Reutter (Stuttgart) ; clavier : Elgel Krutzge (Cologne) ; flûte : Gustav Schock (Fribourg-en-Brisgau) ; cor : Karl Hüller (Munich) ; musique à deux pianos : Rosi Schmidt (Munich). Limite d'âge : pour le chant, les années 1934-1944 ; pour le clavier et la musique à deux pianos : les années 1932-1947 ; pour la flûte et le cor : les années 1934-1947. Délai d'inscription : 1^{er} juillet 1964.

ROME

4^e concours international de direction d'orchestre de l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia. Mai 1965. Branche : direction d'orchestre. Limite d'âge : pas plus de 40 ans au 1^{er} mai 1965. Délai d'inscription : 31 janvier 1965.

TOULOUSE

11^e concours international de chant. Du 27 septembre au 3 octobre 1964. Branche : chant (individuel). Limite d'âge : chanteurs 21 à 33 ans, cantatrices 18 à 30 ans. Délai d'inscription : 15 septembre 1964.

VARSOVIE

7^e concours international de piano « Frédéric Chopin ». Du 22 février au 13 mars 1965. Branche : piano. Limite d'âge : de 17 à 30 ans. Délai d'inscription : 1^{er} octobre 1964.

VERCELLI

15^e concours international de musique et de danse « G.B. Viotto ». Du 5 au 31 octobre 1964. Chant : du 5 au 11 octobre. Danse : du 8 au 11 octobre. Piano : du 11 au 18 octobre. Composition : du 18 au 31 octobre. Ouvert aux concurrents de tous les pays sans limite d'âge pour les compositeurs ; pour le chant, le piano et la danse : 32 ans. Délai d'inscription : pour le chant, le piano et la danse, 20 septembre 1964 ; pour la section de composition, 15 octobre 1964.

20^e CONCOURS INTERNATIONAL D'EXECUTION MUSICALE GENEVE, 1964

Le 20^e concours international d'exécution musicale de Genève aura lieu du 19 septembre au 3 octobre 1964 et portera sur les branches suivantes : chant, piano, violoncelle, harpe et trompette.

Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 18 à 32 ans (pianistes dès 15 ans, chanteurs hommes dès 20 ans). Le montant total des prix a été fortement augmenté et s'élève à Fr suisses 33.750. Six prix spéciaux, d'un montant de Fr. 9.500, peuvent également être décernés aux lauréats. Comme toujours, le concours est organisé en collaboration avec la Société suisse de Radio-Télévision, programme romand, studio de Genève, et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus, en quatre langues, contenant le règlement et les programmes viennent de paraître ; ils seront expédiés gratuitement à ceux qui en feront la demande au secrétariat du concours, Conservatoire de musique de Genève. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juillet 1964. La liste des jurés, tous étant des maîtres éminents de différents pays, sera publiée à fin mars.

s-HERTOGENBOSCH (Pays-Bas)

11^e concours international de vocalistes. Du 7 au 12 septembre 1964. Branche : chant. Limite d'âge : chanteurs et cantatrices nés après le 31 décembre 1930. Délai d'inscription : 1^{er} août 1964.

LIEGE

Concours international de quatuor. Défi et illustre le quatuor à cordes sous ses trois aspects : composition, interprétation, futherie. Du 6 au 12 septembre 1964. Interprétation. Inscriptions avant le 30 juin 1964.

GENES

Concours international de violon « Nicolo Paganini ». Du 2 au 10 octobre 1964. Branche : violon. Limite d'âge : 35 ans. Délai d'inscription : 31 août 1964.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Emploi d'agent de police municipale dans petite ville de l'Est, réservé à bon musicien, basse ou contrebasse. Limite d'âge 40 ans. S'adres. au journal sous le N° 211.

■ Ville Ouest réserverait place à agent technique, dessinateur, excellent musicien : cornet, hautbois, cor. Ecrire journal sous numéro 212, qui transmettra.

■ Harmonie municip. recherche musiciens : clarin., cor, hautbois, basson, saxos alto-ténor, basses, contrebasse si b, cordes, flûte. Postes prof. Ecole Munic. Musique vacants. Logem., emplois assurés. Ecr. réf. mus. et prof. à M. JUSTAFRE, directeur, 3, place Arsenal, CHALONS - SUR - MARNE (Marne).

■ LACOSTE Gaston, présid. de la Sté Musicale d'EAUZE (Gers) demande un chef de musique. EAUZE.

■ Dessinateur, comptables, aides-comptables, excellents musiciens (trombone, basse, hautbois, etc.) demandés par LA LYRE, FONTE-NAY-LE-COMTE (Vendée).

■ La Musique du Prytanée Militaire (LA FLECHE, Sarthe) réserve la place de tambour-major à sous-officier musicien, excellent instructeur tambour, clairon. Pour tous renseignements, écr. au chef de musique lieutenant GULLY.

■ Musique Municipale Ville Aveyron recherche directeur harmonie, chargé cours de solfège et instruments. Convientrait à retraité militaire, ancien chef ou sous-chef. Ecrire : Secrétariat « LYRE », mairie de ST-APFRIQUE (Aveyron).

■ La SAINT-CHRISTOPHE d'HERICOURT cherche un instructeur tambour. S'adresser à M. Michel BOUR, chef de fanfare, HERICOURT (Haute-Saône).

■ Saint-Lo (Manche), 17.000 habitants. Le poste de Directeur de l'Harmonie Municipale est vacant, par suite du décès du dernier titulaire. Les postulants devront assurer la direction de l'Ecole Municipale de Musique. Très belle situation, âge limite 50 ans. Le recrutement aura lieu par voie de concours sur épreuves. Envoyer curriculum vitæ et références à la Mairie de Saint-Lo.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Clarinettiste, ex-musicien, armée, 37 ans, célibataire, libre de suite, sollicite : 1) Fonction directeur musical (harmonie de préférence), assumerais enseignement théorique et instrumental : Harmonie, Orchestration. Expérimenté et certifié ; 2) De se voir confier la réalisation de travaux d'harmonisation, orchestration et transcription. Copie musicale très soignée. Ecr. au journal sous le numéro 213 qui transmettra.

■ CHEF D'ORCHESTRE, musicien professionnel, 50 ans, très actif et sérieux. Violon, saxos alto-ténor, clarinette, notions instr. à pistons, piano élémentaire. Direction. Membre S.A.C.E.M., cherche place chef ou sous-chef d'harmonie ou symphonie Ecole de musique. Leçons particulières (sauf Nord et Est). Faire offre au journal sous le numéro 216.

OCCASIONS

■ A vendre : Petit bugle Besson nickelé. Bugle Couesnon argenté Monopole Conservatoire. Cornet à barillet Couesnon argenté Monopole Conservatoire pouvant jouer en la, sib, si bécarré, ut. Cornet allemand si b à palettes. Cornet Couesnon argenté. Cor Selmer argenté ex fa. Ecrire M. BOULINGUEZ, 23 bis, rue Morère, Paris-14^e BLO. 54.91.

■ V. saxo-alto argenté, parfait état, avec valise. M. DUJARDIN, 47 bis, rue D.-Leclerc, MASSY (Seine-et-Oise).

■ Société du Centre, achète occasions : petits cuivres et un saxo-baryton, moderne en excell. état. Ecr. au journal sous le numéro 214 qui transmettra.

■ L'harmonie Union Musicale de MARMANDE (Lot-et-Garonne) serait acheteur d'un subassophone si b, à pavillon orientable, d'occasion, bon état.

■ Trombone à coulisse Selmer, grosse perce, vernis, à vendre. M. LEROY, 30, rue Henri-Janin, VILLENEUVE-ST-GEORGES, (S.-et-O.). Tél. 922.15.80.

■ Achèterais saxo-baryton mi b d'occasion. Urgent. Faire offres à M. Jean SANMARTIN, 12, rue Lagarrigue, TARBES (Htes-Pyrén.).

■ Vends flûte « Couesnon » argentée, plateau décalés, modèle Moyse, excellent état. M. HENNEQUIN, 12, rue Ste-Christine, TOULON (Var).

■ Hélicon si b « Couesnon » argenté, neuf, 3 pistons, à vendre. Ecr. sous le numéro 215 au journal.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes).

■ Copiste connaissant Harmonie cherche travail à domicile. François SIMOND, « La Grandiaz », SAMOENS (Haute-Savoie).

AVIS DE CONCOURS

MINISTERE D'ETAT AFFAIRES CULTURELLES

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un professeur d'alto et de lecture à vue à l'Ecole nationale de musique de Lyon.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le maire de Lyon (secrétariat général).

Un concours est ouvert en vue du recrutement d'un professeur de violon à l'Ecole nationale de musique de Tourcoing.

Les épreuves auront lieu à l'Ecole nationale de musique de Tourcoing le 13 juin 1964.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à M. le maire de Tourcoing pour le 6 juin 1964.

Tous renseignements pourront être obtenus à la mairie de Lille (secrétariat général).

PREMIER FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE LEGERE DE PAIMPOL

Premier concours de composition

Dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du premier festival national de musique légère qui aura lieu à Paimpol, du 2 au 7 août 1964, un concours de composition est ouvert à tous les compositeurs français et de culture française.

Ce concours comprendra trois catégories d'œuvres : musique symphonique légère, opéra-bouffe, musique de ballet.

Les envois devront être adressés avant le 1^{er} mai 1964, délai de rigueur.

Après sélection, les œuvres retenues seront présentées publiquement, et un prix par catégorie sera attribué.

Un prix du public et un grand prix intercatégoriques seront également décernés.

Toutes demandes de renseignements complémentaires concernant le concours devront être adressées au Secrétariat du Festival national de Musique légère, concours de composition, mairie de Paimpol (Côtes-du-Nord).

RENNES

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un professeur : de clarinette, de solfège de basson, de saxophone, à l'Ecole Nationale de Musique de Rennes.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de Rennes (Secrétariat Général).

Septième concours international de composition musicale organisé par le Casino de BIVONNE-LES-BAINS pour son Festival International de Musique de Chambre.

REGLEMENT

Article premier. — Parallèlement à son Festival International de Musique de Chambre, créé en 1955, le Casino de Bivonne-les-Bains organise chaque année un concours de composition musicale destiné à enrichir par des œuvres nouvelles le répertoire de musique de chambre.

Article 2. — Le septième concours international de composition musicale est ouvert aux compositeurs du monde entier, sans distinction de nationalité, n'ayant pas atteint 40 ans le 31 octobre 1964. Ils devront donc être nés postérieurement au 1^{er} novembre 1924.

Article 3. — Les concurrents devront présenter un « Concerto da Camera » pour violon avec accompagnement d'un orchestre de chambre composé de : 4 premiers violons ; 3 seconds violons ; 2 altos ; 2 violoncelles ; 1 contrebasse. Les divisions sont autorisées. Durées de ce « Concerto da Camera » : 15 minutes minimum, 20 minutes maximum.

NICE

ACADEMIE INTERNATIONALE D'ETE. Concours de clarinette.

REGLEMENT

1. — Ce concours est ouvert aux clarinettes de toutes nationalités, la limite d'âge étant fixée à 30 ans à la date du 1^{er} août 1964.

2. — Ce concours comporte deux sections : 1) concurrents de formation professionnelle ; 2) concurrents de formation professionnelle. a) Les candidats (formation professionnelle) appartenant aux harmonies, etc., devront justifier de leur appartenance à une société de musique populaire. Les médailles seront attribuées aux candidats de cette section. b) Les prix seront attribués aux candidats de formation professionnelle.

3. — Chaque concurrent de ces deux sections choisira deux œuvres dans le groupe B. Le jury lui demandera d'interpréter une de ces deux œuvres pour l'examen éliminatoire. Pour le concours, le concurrent jouera l'œuvre qu'il aura choisie dans le groupe A.

Groupe B. — Francis Poulenc : Sonate (Ed. Chester). Rivier : Concerto (Ed. Transatlantiques). Brahms : 1^{er} Sonate. Galois Montbrun : Concertstück (Ed. Leduc). Devienne : Sonate (Ed. Transatlantiques). M. Dautremere : Récit et Impromptu (Ed. Leduc). R. Kahn : Sarrabande et Thème varié (Ed. Heugel). Ph. Gaubert : Fantaisie (Ed. Heugel).

Groupe A. — Mozart : Concerto en la majeur. Weber : 1^{er} Concerto. Debussy : Rhapsodie (Ed. Durand).

4. — Chaque candidat pourra être accompagné par un pianiste de son choix et à ses frais. Par ailleurs, le Comité d'organisation fournira un accompagnement gratuitement pour l'examen éliminatoire et le concours, les frais supplémentaires de répétitions étant à la charge des concurrents.

5. — Le jury pourra décerner les récompenses suivantes :

Formation préparatoire : médailles offertes par Buffet-Crampon : 1^{re} médaille, 700 F ; deuxième, une clarinette Buffet-Crampon ; troisième, une clarinette Buffet-Crampon.

Formation professionnelle : offerte par la ville de Nice : 1^{er} prix : 1.000 F. Offert par Buffet-Crampon : deuxième prix : 700 F.

6. — Le jury n'est pas tenu de décerner des prix ou médailles s'il ne les juge pas mérités. Les prix seront distribués à la fin de l'audition qui clôturera le concours.

7. — Les épreuves auront lieu les 8 et 9 août 1964 à la Villa Paradiso.

Les concurrents qui en feront la demande avant le 15 juin 1964 pourront être logés à Nice dans les établissements réservés à l'Académie. Conditions universitaires : 12 à 18 F par jour (pension complète).

L'inscription sera valable si elle parvient avant le 1^{er} juillet 1964 en même temps que le droit d'inscription de 10 F adressé à : « l'Académie Internationale d'Eté », C.C.P. Paris 321-17.

Les concurrents déjà inscrits aux cours de l'Académie n'ont pas à régler le droit d'inscription.

Informations : jusqu'au 15 juin : 89 bis, avenue Sainte-Marie, Saint-Mandé (Seine) ; à partir du 15 juin, au siège du concours Villa Paradiso, 24, boulevard de Cimiez, Nice (Alpes-Maritimes).

BESANCON

14^e concours international de jeunes chefs d'orchestre, 8, 9 et 10 septembre 1964. Branche : direction d'orchestre. Limite d'âge : 30 ans au 1^{er} octobre 1964. Délai d'inscription : 1^{er} juillet 1964.

A COULISSE OU A PISTONS ?

Voilà l'insidieuse question que tout compositeur scrupuleux peut légitimement se poser quand, en orchestrant, il se dispose à faire chanter les trombones. Oui ou non, faut-il être passivement conformiste, faire comme tout le monde en choisissant la trombone à coulisse ou bien aller de l'avant en donnant la préférence au trombone à pistons ? Grave problème qui, en raison des oppositions qu'il suscite chez les exécutants, mérite qu'on s'y arrête. La solution n'est pas aisée qu'on pourrait le croire, chacun des deux systèmes ayant ses avantages et ses inconvénients, ce qui veut dire aussi qu'il a tout naturellement ses fidèles partisans et ses acharnés contempteurs. En toute bonne foi, pour répondre à cette question, il faut d'abord faire litière de tout préjugé et examiner impartialement les qualités et les défauts respectifs en comparant les deux systèmes. Il faut voir, en définitive, de quel côté penche la balance ou si les deux plateaux sont en équilibre.

Il est hors de doute que la coulisse permet à l'exécutant doué de la plus fine oreille, d'obtenir sur son instrument la justesse absolue. Le glissement de la coulisse, tout comme celui d'un doigt de violoniste tout au long d'une corde, est le seul moyen de donner l'échelle intégrale des sons utilisables sans le moindre intervalle à combler. Les quarts, huitièmes, seizièmes de ton, les plus infimes fractions de comma sont offerts à l'oreille au-delà même de ses possibilités d'appréciation. Seul un enregistreur électronique, un « stroboscope » pourrait évaluer ces variations infinitésimales de fréquences. Ce glissement, dans sa continuité, est comparable au hullement d'une sirène s'élevant progressivement et sans le moindre interstice vers un son aigu où il se stabilisera et, inversement, redescendant par une dégression aussi régulière vers son point de départ ou un point intermédiaire. De la septième position à la première, ou de la première à la septième, le trombone à coulisse donne ainsi la possibilité d'obtenir ces « glissandi » ascendants ou descendants qui, pour être d'un goût douteux et capables, s'ils se renouvelaient trop souvent, de donner le mal de mer aux cœurs sensibles, n'en constituent pas moins le principe même de la production des sons successifs au moyen d'une coulisse. C'est à l'artiste exécutant qu'il appartient, par sa sûre technique du maniement de la coulisse et du contrôle de son souffle dans son action et ses arrêts, de trouver les points fixes où il devra établir la note juste et d'esquisser adroitement dans la colonne d'air des glissements et des chocs, véritables incongruités sonores qui deviendraient vite intolérables.

Le trombone à coulisse, joué par un artiste, est un noble instrument, à la sonorité splendide. Cela, tout le monde le sait et Berlioz, dans son magnifique traité d'instrumentation a dit tout ce qu'il fallait à cet égard. Le son circule librement et dans toute sa pureté, sans contrainte aucune, tout au long d'un tube unique et extensible comportant le minimum de courbures, tube que l'on allonge ou raccourcit presque instantanément et à volonté au moyen de la coulisse, il n'est pas contrarié par aucun mécanisme, n'est astreint à aucun circuit dans des tuyaux secondaires. Les partisans du trombone à coulisse peuvent donc revendiquer à juste titre pour leur instrument la pureté du timbre et la justesse des sons. Cela est indéniable et personne ne songerait d'ailleurs à dire le contraire.

Avec le trombone à pistons, un parfait « legato » peut être obtenu et le danger des vulgaires « glissandi » n'existe plus. Cela est un avantage incontestable. D'autre part, le maniement et l'action des pistons sont beaucoup plus rapides que ceux d'une coulisse. Les inconvénients qu'on croit devoir attribuer le plus souvent au système à pistons sont relatifs à la nature du timbre et à la justesse des sons. Voyons donc ce qu'il en est réellement, sans aucun parti pris. Il est évident, comme nous l'avons vu ci-dessus, qu'une coulisse constitue bien le moyen le plus simple, le plus direct et le plus sûr pour obtenir une justesse absolue. Au contraire, en modifiant mécaniquement la longueur de la colonne d'air par des tubes additionnels actionnés par des pistons, la justesse risque de devenir plus approximative et l'on peut supposer aussi que la pureté du son peut être quelque peu altérée, celui-ci circulant moins directement que dans une coulisse unique puisqu'il est détourné, canalisé dans des tubes adventices, dans des sinuosités très accentuées. Entre l'embouchure et l'issue du pavillon le son rencontre donc maints obstacles et il semble assez logique d'en déduire qu'il ne peut être aussi

beau, aussi pur, avoir autant d'éclat que s'il effectuait son parcours dans un tube moins couronné, moins tortueux, comme c'est le cas dans la coulisse. Tout cela semble très pertinent mais il faut tout de même, si l'on veut être de bonne foi, juger sur l'expérience, sur des résultats effectifs et contrôlés de très près.

Il faut d'abord considérer que si, à l'origine de l'application des pistons — ce qui nous reporte à l'an 1815 pour deux pistons et quinze ans plus tard pour l'ensemble des trois pistons — la justesse était assez satisfaisante quand on employait chaque piston isolément, elle l'était de moins en moins quand on avait recours à l'emploi simultané de deux ou trois pistons. Cela est un fait que la pratique a indiscutablement établi. Mais, au cours des ans, de nombreux perfectionnements ont été apportés par divers facteurs, il y eut notamment l'invention des pistons indépendants et bien d'autres systèmes qui permirent d'obtenir une justesse satisfaisante pour toutes les notes. Quant à la pureté du timbre, à sa qualité intrinsèque il faut bien reconnaître qu'elle ne souffre pas le moins du monde du fait que le son passe dans un tube plus ou moins recourbé à condition toutefois que les proportions de ce tube soient établies exactement selon les lois de l'acoustique. Henri Séha, Professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles, et expert en la matière, nous l'a dit d'ailleurs dans son remarquable ouvrage : *Organographie générale des instruments à embouchure simples et chromatiques*. Comparant le trombone à coulisse et le trombone à pistons, il écrit ceci : « Quant au timbre, la différence est nulle si les deux instruments ont mêmes proportions et même tonalité. » Et il ajoute : « Certes, tous les trombones à pistons ne sont pas également recommandables, il y en a de très bons et de très mauvais, mais la proscription en bloc dénote un parti pris évident ou une appréciation superficielle et sans fondement »

Je me souviens d'une conversation fort intéressante que j'ai eu le plaisir d'avoir, il y a environ trente ans, avec le regretté et éminent corniste Viallet qui fut soliste à l'Opéra, à la Société des Concerts du Conservatoire et à la Musique de la Garde. Pour lui, il n'y aurait aucune raison valable pour que tous les instruments de cuivre à embouchure ne fussent pas munis de pistons, sans aucune exception. Il me dit à peu près ceci : « Je vous parie tout ce que vous voudrez que si je souffle, hors de votre vue, dans un cor simple ou dans un cor à pistons, il vous sera impossible de dire de quel instrument je viens de faire usage. Vous ne trouverez aucune différence dans la qualité du son. Bien sûr, si je joue un trait chromatique, vous me direz que je me suis servi d'un cor à pistons, mais si je vous fais entendre seulement les harmoniques naturels d'une fondamentale, aucune différence ne sera perçue par votre oreille. »

A mon sens, le système à pistons a de tels avantages, rend de tels services, constitue un si grand progrès, que tous les instruments à embouchure doivent en être pourvus, le trombone tout comme les autres. Regardez seulement la gymnastique que nos trombonistes « à coulisse » doivent imposer à leur bras droit dans l'exécution des traits rapides, ils sont handicapés sévèrement par rapport aux autres instrumentistes et doivent faire de terribles efforts pour ne pas alourdir et retarder le tempo. D'autre part, le beau legato devient pour eux une quasi-impossibilité. Et je soutiens mordicus que leur sonorité n'est pas plus belle que si elle était produite par un instrument à pistons bien construit. Si l'on voulait se donner la peine de travailler très sérieusement le trombone à pistons moderne muni de tous les perfectionnements, on obtiendrait des résultats magnifiques. Je vous ferai remarquer au surplus que, dans la plupart des grands orchestres, le trombone - contrebasse à coulisse étant particulièrement fatigant à jouer, on a déjà pris la sage décision de le remplacer par un tuba, instrument à pistons qui sonne admirablement. On voit donc généralement aujourd'hui, au pupitre des trombones, dans les grands ensembles, trois trombones - ténor à coulisse ayant pour basse un tuba à pistons. Si ces trois trombones à coulisse étaient remplacés par des trombones à pistons on n'aurait pas à le regretter car on obtiendrait une belle homogénéité. »

Ainsi parlait l'excellent Viallet et je crois qu'il n'avait pas tort. Je le crois d'autant plus que la curieuse anecdote que je vais maintenant vous conter confirme en tous

points ces dires. Cette anecdote, dont l'authenticité m'a été confirmée par des témoins dignes de foi, la voici dans toute sa candeur : il n'y a pas si longtemps, un poste régional de radio-diffusion avait ouvert un concours pour une place de trombone-solo dans son orchestre symphonique. Les concurrents devaient se présenter sous l'anonymat le plus absolu devant le jury, n'étant identifiés que sous un numéro d'ordre et ils devaient jouer leur morceau de concours derrière leur rideau. Le jury ne jugeait donc que « de l'audit » sans connaître l'instrumentiste. Parmi les divers candidats, un tromboniste se classa de très loin au-dessus des autres tant il possédait toutes les qualités désirables : une sonorité admirable, un détaché parfait, un legato idéal, un phrasé de toute beauté, enfin tout ce qu'on pouvait rêver pour un trombone-solo. Il fut, à l'unanimité, proclamé vainqueur. Mais c'est ici que l'histoire devient particulièrement savoureuse : quand on invita l'heureux lauréat à venir se faire connaître à ses juges, il comparut devant l'aéropage tenant encore dans ses mains l'instrument qui lui avait valu son brillant succès : c'était tout simplement un moderne et superbe... trombone à six pistons ! Vous croyez peut-être, chers lecteurs, que cela ne changea rien à l'affaire ? C'est été trop beau ! Le règlement est le règlement : on avait mis au concours un emploi de trombone à coulisse et non celui d'un trombone à pistons. Le jugement fut donc implicitement cassé et le meilleur candidat du concours fut radicalement évincé au bénéfice du trombone à coulisse qui le suivait au classement.

Cette histoire est courte mais bonne car elle comporte pour le moins un enseignement, c'est que le trombone à pistons, à condition que ses proportions et sa facture soient parfaites, est très digne de considération ; ce n'est pas, comme on le croit trop souvent, un instrument tout juste bon à être utilisé dans de modestes fanfares. C'est au contraire un instrument de très grande classe surtout quand l'exécutant qui s'en sert s'est donné la peine de le travailler pour en posséder la maîtrise.

Ce n'est pas la première fois que des exécutants font obstruction, souvent par parti pris, à l'emploi d'un système qui dérange leurs habitudes.

Souvenons-nous seulement de ce qui s'est passé lorsque les facteurs Godfroy et L.-A. Buffet, en 1839, introduisirent en France la flûte munie du système Boehm pour remplacer les anciens systèmes de 5 à 8 clés. Ce fut d'abord un beau tollé. Tulou, le célèbre virtuose de la flûte ancienne système se refusa absolument, tant qu'il professa au Conservatoire, à accepter le nouvel instrument dans sa classe. Ayant acquis par sa virtuosité sur l'ancienne flûte une prestigieuse réputation, il ne voulait à aucun prix — et cela est humain — apprendre une nouvelle technique pour l'enseigner ensuite, même si ce système perfectionné apportait des simplifications indiscutables aux élèves, ce qui était précisément le cas. Il fallut attendre l'arrivée de son successeur Dorus et surtout celle d'Altès pour que le nouveau système s'implantât définitivement dans l'enseignement. Personne aujourd'hui ne songerait à revenir aux anciens systèmes. Les exemples de ces querelles entre partisans et adversaires d'une innovation ne manquent pas. Ce fut toute une histoire quand il fut question de remplacer le cor simple par le cor chromatique à pistons. J'ai sous les yeux un document autographe qui m'a été prêté par mon ami Charles Lhomme et qui montre combien il fallut batailler pour faire admettre les avantages du cor à pistons. Ce document est le double du mémoire que le corniste Meifred adressa aux membres du Comité d'enseignement du Conservatoire de Musique pour solliciter la création d'une classe de cor à pistons. Cette classe, Meifred réussit à l'obtenir et y professa de 1833 à 1864 ; mais la lutte avait été chaude. Dans son mémoire, Meifred a écrit ceci : « La demande que j'ai adressée à Monsieur le Directeur du Conservatoire pour solliciter la création d'une classe consacrée à l'étude du cor à pistons est le résultat de ma profonde conviction que cet instrument ouvre une nouvelle carrière aux compositeurs et qu'il ne manque à son succès que l'appui d'un établissement qui, par son influence, peut seul renverser les obstacles que la routine et les préjugés élèvent sans cesse contre toutes les innovations en général. »

Cette longue phrase de Meifred est à méditer et elle peut s'appliquer aussi bien au trombone qu'au cor à pistons. On pourrait très bien donner au trombone à pistons la place qui lui revient sans pour autant faire disparaître totalement le bel instrument qu'est le trombone à coulisse. A mon humble avis, je crois qu'il serait équitable d'employer conjointement dans nos

grands orchestres trombones à coulisse et trombones à pistons, chacun d'eux pour les avantages qu'il présente et selon la nature des soli à exécuter. Il y eut autrefois au Conservatoire, jusqu'en 1870, deux classes de trombone : l'une à coulisse, l'autre à pistons. La classe de trombone à coulisse existe toujours mais celle de trombone à pistons a été radicalement supprimée depuis quatre-vingt-treize ans et ce n'est peut-être pas ce qu'on a fait de mieux. Ne pourrait-on pas la rétablir comme on l'a fait pour celle de saxophone qui, elle aussi, avait disparu en 1870 ? Simple question que je me permets de poser.

André PETIOT

Carnet du mois

ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES

Nous relevons avec plaisir dans le dernier arrêté, les nominations suivantes :

Au grade d'Officier :
M. SIOHAN Robert, inspecteur général au Ministère des Affaires Culturelles.

Au grade de Chevalier :
M. BOURON Emile, président-fondateur de la « Lyre Aixoise ».

M. JURANVILLE René, chef de la Société Musicale de Donnery (Loiret).

M. MONTEPELLIER Pierre, directeur du Conservatoire National de Musique et du Théâtre Municipal de Montpellier.

M. MURGIER Jacques, directeur de l'École nationale de Musique de Reims (Marne).

Nos plus vives félicitations.

La Vie Musicale au Japon

NOTES DE VOYAGE DE M. ANDRÉ AMELLER

Membre du Bureau de la C.M.F.

Directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Dijon

Délégué français à l'I.S.M.E.

Durant deux mois, André Ameller, directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Dijon, a parcouru une partie de l'Asie. Il alla tour à tour au Japon comme délégué français au Congrès international de l'I.S.M.E. (Société internationale pour l'éducation musicale) à Tokyo, où il prit la parole pour définir « La vie intérieure et extérieure des sociétés musicales populaires ». Il visita différentes cités japonaises et séjourna en Taïwan, où il prit contact avec toutes les personnalités de l'île. Il rapporte une documentation importante tant visuelle qu'auditive et nous donnerons ici quelques articles illustrés concernant la vie spirituelle et surtout le problème brûlant de l'éducation musicale en ces pays.

SUITE DU NUMERO DE DECEMBRE 1963

Ces cours de musique est donné dans les écoles japonaises trois heures par semaine pour la première année et deux heures pour les cinq autres années. Il existe en plus de ces cours des activités musicales diverses qui favorisent l'intérêt porté par les parents japonais à cette éducation par leurs enfants, au même titre que les autres matières. Et par contre-coup le commerce de vente des instruments de musique, disques etc. est très florissant. Au moment où en France périclitent les grandes marques de piano, celles qui existent au Japon voient augmenter leur fabrication dans des proportions considérables ; il en est de même pour les facteurs d'instruments à vent et à cordes, la lutherie japonaise étant d'excellente facture. Les manuels scolaires musicaux imposés par l'Etat offrent un riche aperçu des matières musicales diverses. Mais, au Japon comme partout ailleurs, des soucis permanents en ce qui concerne le recrutement des professeurs spécialisés car actuellement c'est presque toujours l'instituteur qui a la responsabilité de l'enseignement musical, sauf pour le secondaire ; des écoles d'enseignement de complément pédagogique fonctionnent aujourd'hui et donnent satisfaction ; elles seront donc développées.

Des locaux spacieux sont aménagés chaque jour avec un appareillage moderne particulier à la musique, mais il reste beaucoup à faire, d'autant que les installations scolaires ont beaucoup souffert de la guerre.

L'éducation musicale au Japon est surtout basée sur la musique occidentale. Certes, la notation romaine a été adoptée depuis longtemps et quelques rares écoles enseignent encore la notation du son chiffré ; des recherches sérieuses sont actuellement en cours pour faire revivre la musique authentiquement japonaise. Dans un article précédent, j'ai parlé de ces diverses écoles qui entretiennent et font connaître les traditions les plus anciennes. Un point sur lequel les Japonais sont en avance sur nous, ils demandent qu'au programme d'entrée des grandes écoles figure la musique. Nous, nous en sommes modestement à demander qu'elle figure officiellement aux programmes de sortie.

Au Japon, l'enseignement de la musique est en relation étroite avec l'éducation morale. En France, la musique est considérée — quand je dis « considérée » c'est encore beaucoup — comme une distraction par certains, par d'autres comme un complément de culture. Hélas ! combien faudrait-il encore de siècles dits de « civilisation » pour se persuader de son intérêt majeur ! Surtout dans cette époque servile de machinisme, elle est aussi utile que n'importe quelle philosophie et religion. C'est ce thème qui occupe aujourd'hui le monde pédagogique japonais qui se rend compte combien la formation musicale a une grande importance sur la formation de la personnalité morale des jeunes écoliers. « La musique sauvera le monde » — a-t-on coutume de dire —. Dépêchons-nous avant que celui-ci ne périsse !

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement musical est obligatoire dans les collèges et lycées d'enseignement secondaire. Le cycle d'études est de trois années.

Pour 1963, la statistique est celle-ci : deux millions cinq cent mille élèves à l'école secondaire, 66,4 % entrent au lycée. Il est, je crois, intéressant de donner un tableau comparatif des matières enseignées au cours secondaire. Comme en France, matières essentielles, mais aussi répartition moderne des activités ; tous ces cours sont obligatoires pour les élèves en répartition horaire :

MATIERES	Nombre d'heures de cours		
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Japonais	175	140	175
Etudes sociales	140	175	140
Mathématiques	140	140	105
Sciences	140	140	140
Musique	70	70	35
Art	70	35	85
Education physique	105	105	105
Arts du foyer et de l'industrie	105	105	105

A remarquer que le temps consacré à la musique est d'environ 50 % par rapport aux activités normales et en équivalence avec l'art qui touche toutes les branches de cet enseignement.

Aux matières principales s'ajoutent les cours à option extrêmement précieux pour ceux qui se destinent à une carrière précise et en particulier à la musique.

gnement musical est un peu particulier mais il me paraît fort bien conçu. Au lycée, il se divise en deux groupes où les mêmes matières : musique, beaux-arts, arts et métiers, calligraphie (celle-ci a une grande importance au Japon comme d'ailleurs dans les pays asiatiques) sont enseignées en deux éléments, l'un obligatoire et l'autre facultatif, mais l'élève qui

MATIERES	Nombre d'heures de cours		
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Langues étrangères	105	105	105
Agriculture	70	70	70
Industrie	70	70	70
Commerce	70	70	70
Pêche	70	70	70
Ménage du foyer	70	70	70
Mathématiques	35	35	35
Musique	35	35	35
Arts	35	35	35

Ces horaires sont établis pour un nombre minimum de leçons annuelles, la durée moyenne des leçons étant de 50 minutes.

La musique compte comme matière à option pour les élèves qui désirent se consacrer à la carrière musicale et pour ceux qui veulent se perfectionner comme amateurs. D'après les statistiques, 70 pour cent d'élèves choisissent la musique. Il y a actuellement 12.003 écoles secondaires. Les cours sont variés puisqu'ils sont basés

opte doit avoir deux unités et de ce fait est obligé de choisir une catégorie majeure et une seconde catégorie et ceci pour les élèves se destinant à une profession artistique. Le cours non-obligatoire apporte aux élèves un complément de formation faisant suite à l'école secondaire. D'après la statistique, c'est la musique qui est le plus souvent choisie. Viennent ensuite art et calligraphie. Les élèves décident de faire une carrière mu-

scale ont la possibilité de trouver un excellent enseignement en complément d'études avec les écoles supérieures de musique et les cours spéciaux dans le cadre du lycée ; il y a actuellement 23 écoles au Japon : nationale, communale et libres et leur nombre s'accroît. Les normes de l'enseignement sont basées sur un nombre d'unités ; il faut à l'élève plus de 35 de ces unités pour obtenir à la sortie un diplôme.

Pour les études terminales au lycée, on doit avoir plus de 85 unités, en totali-

sant les matières libres et les sujets obligatoires. A leur sortie, les élèves ont la possibilité de poursuivre un enseignement particulier dans les conservatoires de musique ou dans les facultés pédagogiques. Voici, brossé rapidement, le tableau complet de l'enseignement musical et artistique au Japon. Nous remarquerons la précision dans l'évolution logique de ce programme qui n'apparaît comme un modèle du genre. Celui-ci d'ailleurs est apprécié dans toute l'Asie et d'autres grands pays s'en inspirent pour leurs projets.

Table with 4 columns: Matières libres, Nombre d'unités, Sujets à option obligatoire, Nombre d'unités. Rows include Théorie musicale, Histoire de la musique, Solfège, Ensemble, Chœur, Piano, Instrument à cordes, Instrument à vent, Instrument à percussion, Composition musicale, Sujets divers.

SUR LA FORMATION DE CHORALES AU LYCEE

Certes, comme je l'ai indiqué dans des articles précédents, l'enseignement musical au Japon fait partie de l'enseignement général, mais au fur et à mesure des études, les branches spécialisées sont davantage marquées, l'élève pouvant en matière d'art et particulièrement en musique poursuivre ses études jusqu'à l'entrée dans un conservatoire de musique ou dans une école pédagogique en passant par des écoles supérieures spécialisées.

Au lycée, le chœur est développé au maximum, polyphonie vocale bien sûr, mais aussi travail à voix égales, unisson et solo. Les inconvénients sont les mêmes au Japon qu'ailleurs dans le monde avec la mue des voix et des précautions indispensables sont à prendre avant, pendant et même après la mue ; le solo est impossible, mais il est facile, sans forcer la voix, de chanter dans l'ambitus vocal restreint de ce moment. Comme en France d'ailleurs, il est rare de trouver au sein de la vie familiale un mouvement musical développé qui permette à l'enfant d'y faire épanouir ses dons ou dispositions musicales, aussi l'ensemble vocal ou chœur s'y développe-t-il avec une intensité croissante, le chœur étant dans la vie japonaise de formation récente puis que la polyphonie n'existe que depuis peu dans la tradition musicale, et cet effort qui s'accroît chaque jour porte ses fruits, car depuis peu la chorale est créée un peu partout à l'instar, dans les bureaux, les entreprises diverses, dans le nombreux domaine de la vie sociale. J'ai pu entendre plusieurs formations de scolaires et d'employés d'administration. Celles-ci sont de réelle qualité avec un grand souci de justesse. Assez rarement, ces chœurs chantent « a capella », mais les polyphonies choisies sont quelquefois délicates et même très difficiles. Or, au Japon, on pense très sérieusement à l'avenir et la preuve est faite de l'intérêt général porté à des manifestations artistiques de qualité.

Il faut noter que la langue japonaise est difficile à manier pour le chant et la formation des voix ; même pour chanter simplement un chœur à l'unisson, un travail important est à réaliser de la part de l'éducateur. Chez nous et même en Europe, nous avons ce souci, mais pour une faible part. La mue au Japon se manifeste dès les premières et secondes années de lycée ; une statistique intéressante en indique le pourcentage pour Tokyo :

Table with 2 columns: Première année, Deuxième année, Troisième année. Rows show percentages for Garçons and Filles.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE

Depuis environ cent ans, existe au Japon un enseignement musical. Celui-ci subit, comme en d'autres pays, une évolution systématique au fur et à mesure du développement de l'Université.

Après la dernière guerre, le nouveau plan de réorganisation a prévu dans le cadre de l'enseignement musical supérieur une intégration parfaite dans l'Université, considérant que le musicien doit avoir à travers un enseignement général poussé, de solides connaissances techniques. Il faut admettre que le Japon a fait là, un grand pas en avant. Chez nous, hélas ! l'élève se consacrant à la musique ou aux arts, doit abandonner l'école. De ce fait, il n'est pas rare de trouver des artistes quasi illettrés ! Peut-être un jour, comprendra-t-on la nécessité d'intégrer dans le cadre de l'Université, nos études supérieures de musique ou trouvera-t-on une solution permettant au musicien de faire des études logiques.

Au Japon, le but de l'éducation musicale supérieure ne s'arrête pas à la matière musicale mais il tend à la formation de l'homme qui, par l'analyse, acquiert une acuité et une force de jugement. Les matières enseignées se répartissent en unités. Six divisions :

- 1° Education générale complémentaire de base (36 unités) ;
2° Langues étrangères (12 unités) ;
3° Sports, exercices physiques, hygiène (4 unités) ;
4° Education fondamentale (4 unités), soit : esthétique musicale, musicologie, histoire de la musique, harmonie acoustique et phonétique ;
5° Quatre branches d'études spéciales (72 unités).
A) Théorique.
B) Historique des musiques occidentales, orientales, etc.
C) Histoire des genres (par exemple) : le grégorien, musique de film et théâtre, etc.
D) Technique fondamentale : chœur, concert, technique instrumentale, etc.
E) Musique et théâtre ancien (« Gakaku »).
6° Professorat (10 unités).
Cours de pédagogie-psychologie.
Méthodes éducatives diverses.
Etude de l'éducation morale.

MUSIQUE CONTEMPORAINE ET TRADITIONALISME AU JAPON

Nous avons vu, dans des articles précédents la place occupée par l'enseignement musical dans tous les domaines de l'enseignement général : pré-primaire, primaire, secondaire, collèges et lycées, Universités et Conservatoires.

Table with 4 columns: Troisième année, Première année, Deuxième année, Troisième année. Rows show percentages for Garçons and Filles.

Deux heures de chœur par semaine, au Japon, ont trouvé cela insuffisant ! Des ouvrages spéciaux sont édités, où par exemple un air est adopté aux voix différentes ; travail à l'unisson, chœur à deux et trois voix, à voix égales, chœurs à voix mixtes à deux, trois et quatre voix, ce qui dans les tessitures moyennes permettant à tous de chanter sans effort, recommandation aux maîtres de transposer d'une seconde ou d'une tierce inférieure pendant la mue des garçons. Ces manuels sont très complets et offrent, non seulement un choix d'œuvres spécimen, mais des œuvres de grands maîtres de tous les pays du monde, classiques et folkloriques où même une charmante chanson bourgeoise trouve sa place. Enfin, dans quelques établissements, les maîtres adjoint aux chœurs, des instruments... Ceux-ci sont joués par des élèves, ce qui favorise une émulation. En effet, on ne saurait trop encourager ce genre de chose, mettant en pratique une technique musicale même rudimentaire sur des instruments de musique simples. Cet effort est fait largement en Allemagne et dans quelques écoles en France. Il est à remarquer qu'à Dijon, de jeunes maîtres utilisent ce procédé depuis de nombreuses années et l'émulation qui suscite cette résolution est vraiment marquante. Tout récemment, l'immense autodidacte qui se pressait pour entendre à Dijon, le Festival de chant choral a pu apprécier ce procédé intelligent et il est souhaitable que celui-ci se généralise. Faudra-t-il expliquer encore longtemps que la musique s'exprime par des sons et non par des formules, par un travail strictement écrit et dont hélas ! on peut douter de l'authenticité surtout lorsqu'on pénètre sur le terrain vaseux de l'antiquité d'ici ou d'ailleurs...

Dans chacune de ces spécialités, l'enseignement est poussé très loin. Nous en avons pour exemple le programme du seul enseignement de la « musique vocale ». C'est le terme utilisé au Japon, ce qui prouve que pour chanter, il faut apprendre la musique ! Chez nous, il existe encore quelques artistes nantis d'une petite ou d'une grande voix qui négligent cet aspect logique. Il est à prévoir, hélas ! avec certitude, que leur carrière sera brève car théâtre, radio, disques, exigent beaucoup en matière d'éducation musicale, et, raison de plus lorsqu'on sait qu'un ouvrage doit être travaillé dans un laps de temps très court !

Voici ce programme obligatoire à l'École supérieure de musique au Japon :
I. - Direction du chœur, ensemble vocal ; cours pratique de l'opéra en général ; phonétique.
II. - Opéra ; exercices de base ; jeu et mise en scène, phonétique ; direction sur scène.
III. - « Nagauta », « Shamisen », « Hayashi », théorie sur les instruments de musique japonais. A) Piano, solfège, chœur, histoire de la musique orientale, musique japonaise (aperçu), étude du japonais ancien.
IV. - « Nogaku », « Shima », théorie fondamentale et instruments du Nogaku (le paragraphe A étant commun aux chapitres III et IV). Il en est de même pour la section instrumentale.

Bien sûr, il y a toujours ceux qui intriguent... des partisans d'un enseignement spécial plus important au détriment de l'enseignement général... ou ceux qui préconisent la formation de « virtuoses ». Tout cela néanmoins est encourageant et prouve combien les Japonais s'intéressent au problème de la musique. Et l'on constate les résultats efficaces en écoutant les magnifiques orchestres symphoniques ou bien en assistant au travail des maîtres avec leurs chorales ou leurs formations instrumentales. La même technique vocale est appliquée pour tous les jeunes choristes : prononciation, articulation, et l'on est saisi par la beauté et la précision des exécutions des jeunes solistes à quel que soit l'établissement qu'ils appartiennent. Nul doute que le Japon s'achemine vers une ère de grande prospérité artistique.

Depuis quelques années, une évolution grandissante se fait jour à travers la musique contemporaine ; la polyphonie n'a conquis le monde musical japonais et les orchestres comme les formations chorales programment des œuvres occidentales,

œuvres classiques et romantiques, mais surtout contemporaines, Debussy et Ravel étant très appréciés. Un dilemme cependant au Japon où l'instrument rituel est toujours utilisé et apprécié car, certes, on peut écrire une musique d'actualité pour le « Koto » qui est un instrument très ancien, comme nous le faisons chez nous pour le clavier, par exemple ; nous avons en Occident, des instruments qui ont, malgré leur ancienneté, suivi l'évolution musicale : nous citerons la harpe, la guitare, la flûte et même le piano ; mais d'autres ont été abandonnés en un certain temps au profit d'un instrument plus évolué comme le luth ou l'épinette. Au Japon, on découvre avec l'orchestre symphonique, la musique monodique asiatique n'ayant eu aucunement besoin d'apports nouveaux en matière instrumentale.

Déjà la musique occidentale était parvenue au Japon dès le XVI^e siècle, St-François Xavier, en 1549, l'introduisit à Kogoshima et la musique grégorienne apparut dès l'implantation du Christianisme, puis la polyphonie instrumentale, et 1853, avec la musique de la flotte américaine, sous la direction du commodore Perry qui fut, notent les Japonais, une révélation ! Mais c'est vraiment à partir de 1912 que la diffusion d'importance. Cependant, il faut insister sur l'importante influence de la musique militaire, vers la moitié du 19^e siècle, les grands seigneurs féodaux du Japon introduisant peu à peu chez eux l'art militaire européen ; ils substituent au gong et à leur tambour des ensembles d'instruments à vent et à percussion à la manière néerlandaise.

En 1869, le clan de Satsuma envoyait à Tokyo un ensemble de trente musiciens instrumentistes à vent et à percussion pour y être formé par J. W. Feuon qui dirigeait la Musique de la Flotte anglaise. C'est à cette même époque que fut composé l'hymne nippon « Reishiki », puis le célèbre « Ishin Marche » pour la Restauration impériale, marqué d'orientalisme certes mais dont le thème est vraisemblablement une chanson anglaise ; enfin, pour l'armée de terre, c'est une influence française qui marqua les premières réalisations. Tout ceci n'était ni art ni divertissement mais républicain ; à un besoin indispensable.

C'est en 1872 que le premier système d'enseignement public de la musique fut promulgué. Dans mon premier article, j'ai parlé de l'enseignement « Shōka » dont la classification est basée sur celle de France mais avec des améliorations nécessaires à notre époque. C'est en 1897 que sera vraiment appliqué ce système dans l'ensemble du pays nippon et peu à peu, après le chant à l'unisson apparut la polyphonie vocale. Des recueils de musique de différents pays sur lesquels sont adaptées des paroles japonaises, sont alors publiés. C'est grâce à la patiente obstination du professeur Shuji Iwawa qu'un progrès important dans l'évolution de la musique au Japon put être réalisé.

Actuellement, les compositeurs japonais écrivent pour les écoliers et se servent de thèmes de mélodies anciennes et le ministre frère que les musiques du monde entier soient chantées dans leur langage propre.

Tomojiro Ikenouchi, professeur au Conservatoire de Tokyo, dit que la musique japonaise a atteint à un degré de perfection à travers les siècles et que tous les éléments musicaux sont liés les uns aux autres de façon si étroite que vouloir les démonter pour essayer de les reconstruire serait une peine non seulement inutile mais nuisible.

Nous savons combien sont subtils les intervalles et les notes qui les caractérisent ; or, ceci est un travail de patience strictement personnel, impossible d'emprunter la traditionnelle notation utilisée en Occident et maintenant en Asie ; vouloir le faire c'est perdre l'âme de cette musique ; de plus, l'interpréter sur des instruments occidentaux n'apporte que des déboires. La musique japonaise se plantant à une technique particulière et rigoureuse n'a une vie propre qu'avec son timbre propre ; nous pouvons faire la comparaison avec la musique de piano traditionnelle chez nous de Chopin et Debussy dont on conçoit difficilement une transcription autre... Au Japon, musique et tonalité au sens exact sont indissolubles. Erreur de l'interpréter à l'orchestre la musique traditionnelle japonaise et je crains hélas ! qu'on ne la connaisse que sous cette forme fautive chez nous. Je laisserai le soin à mon ami Skenouchi de conclure mes articles :

« Je répète : la musique traditionnelle japonaise a déjà atteint à la perfection et il ne reste plus de tout de possibilité de moindre changement. Par conséquent, on pourrait affirmer que la musique contemporaine de notre pays n'a absolument rien de commun avec la musique traditionnelle. Pour moi, j'aime à ma façon cette dernière ; je m'abandonne à l'atmosphère parfumée qu'elle crée naturellement. En tant que compositeur, par contre, j'ai une autre voie à suivre qui n'est autre que celle que j'ai apprise dans ma jeunesse au Conservatoire de Paris. Pour finir, j'ajouterai une chose : nous autres, Japonais, possédons une sensibilité artistique qui nous permet de reconnaître un art tel qu'il est et d'en saisir le caractère essentiel. Grâce à cette sensibilité, en moins de cent ans, les Japonais ont pu acquérir une connaissance approfondie de la musique occidentale ; et la sympathie que nous éprouvons pour elle est peut-être beaucoup plus profonde que vous ne l'imaginez. »

Pour clore, je voudrais rendre hommage au président Fukui, organisateur de ce congrès à Tokyo, animateur infatigable qui m'a tout avec brio et succès. Merci de tout cœur à tous ceux qui m'apportèrent l'essentiel de ma documentation : MM. Kojima, Shibata, Vebara, Kikkawa, Noro, Itano, Susumu, Suzuki, Yamada, Takata, qui se dévouent sans compter pour la musique, et enfin merci au comité actif de l'I.S.M.E. dont le président, mon ami et collègue de Genève, Samuel Baud Bovy, même au mieux des destinées avec son actif secrétaire général le dévoué Yvon Kraus et notre inspecteur homme sensible et cultivé, Pierre Auclert qui, au sein de ce comité, représente notre pays.

Trois jeunes artistes français ont donné un concert. Il s'agit de Maryvonne Le Dizez, violoniste ; Catherine Silié et Maxence Larrieu, flûtistes, brillants lauréats du Conservatoire de Paris. Ils remportèrent un triomphal succès, ce qui leur valut des engagements et enregistrements pour la saison prochaine.

LE COIN DES JEUNES

Je me garderai toujours de condamner une œuvre actuelle qui ne m'a pas touché car nous ne devons pas arrêter une évolution constante de l'art et nous devons faire l'effort nécessaire pour notre assimilation. N'oublions pas que nos pères sifflèrent Carmen et plus tard Pelléas et Mélisande... Ont-ils eu raison ? Par contre je déplore les jugements catégoriques proclamant que seule « vraie » musique commence après Olivier Messiaen déjà condéré par certain avant-garde comme un « ancien qui croit encore à son système » (Je modère les expressions lues dans une revue qui me fit frémir).

Je pensais à tout cela le 6 février dernier en écoutant le Tombeau de Marin-Maraïs de Max Pinchard, interprété par le Quatuor instrumental de Paris composé de Maryse Ganci (flûte), Janine Volant-Panel, la fondatrice (violin), Mireille Recular (violoncelle), Elsa Menat (épinette en la circonstance). On sentait que ces talentueuses musiciennes étaient heureuses de jouer cette œuvre et le succès fut celui qu'impose la réussite. Voilà de la musique qui ne porte pas d'étiquette, ne se recommande d'aucun procédé et nous arrive tout naturellement sans calculs savants, sans « épices » dont seul subsiste quelquefois le souvenir de leur brûlure...

Max Pinchard est pourtant un jeune, c'est pourquoi je lui consacre ces lignes. Il a la foi et un enthousiasme extraordinaire à une époque où l'on se laisse si facilement envahir par l'anxiété. Dans toutes ses œuvres, déjà très nombreuses, on retrouve le rayonnement pur et sain de sa personne et ce désir de faire bien pour donner sans briller.

Certain d'entre vous ont certainement lu avec profit les articles qu'il signe dans notre journal et peut-être ce livre si précieux pour tout musicien Introduction à l'Art Musical (1) qui traite aussi bien l'historique des instruments que des formes musicales, dans un style très clair et agréable. Il sera bientôt complété par la Musique vivante (œuvres commentées (1). Avec d'autres livres concernant les disques (2) je ne veux pas oublier Connaissance de Georges Migot (1), étude sur le grand musicien, son maître.

Si l'on songe aux activités multiples de Max Pinchard, depuis la Société française de musicologie, le syndicat de la critique musicale et dramatique, la maison de la Culture du Havre, l'enseignement musical jusqu'à sa collaboration aux plus importants périodiques musicaux, on se demande comment il peut encore doter les chorales de titres tels que : « Au joly jeu (1), Chansons vole (1), Trois Antennes de Noël (1) créées par « le Madri-

gal » de la R.T.F., Noël des pays oubliés (1), Petite cantate de Noël (1), Cinq cantiques liturgiques (1), Trois chorals du signe de la Croix (1), Prière du soir (1).

Ces titres concernent parfois des recueils de 12 à 15 chœurs. Les voix seules n'ont pas été oubliées, des mélodies à leur convenance sont à leur disposition avec divers accompagnements. On se demande aussi comment ont pu naître les pièces d'orgue et pour divers instruments, la Mort du clown : ballet créé au Havre en 1959, le Divertissement d'été (3) aux couleurs chatoyantes qui, avec le Quatuor Instrumental de Paris, a fait presque le tour du monde, les 13 préludes pour trompette et trombone, une Messe à deux voix (1), le Grand Psaume de la consolation : cantate pour récitant, chœur, soliste et orchestre et le Tombeau de F. Garcia Lorca : oratorio de même importance que le précédent, donné à la R.T.F. en 1961, dont la force d'expression dépasse tellement les moyens employés. Devaient suivre la Dernière Symphonie et une seconde pour orchestre à cordes (1963). L'ensemble assez inhabituel de deux violoncelles lui inspira Quatre inventions et Six préludes.

J'ai voulu garder pour la fin une Suite grave pour harmonie (Piccolo, Fl, Ob, C, A, Fg, Petites cl, cl, sax altos, tén., bar ; 3 Tr, 4 Trb, Saxhorn, percussions) qui date de 1962 et fut écrite pour la ville de Roubaix. Elle se compose de trois mouvements : Introduction et choral - opposition entre les trompettes, cors et trombones et le fond voilé des autres instruments. Lied - 3 volets dont l'un central, passionné, est encadré de deux autres plus tranquilles - cortège - précédé d'une introduction qui, après un crescendo impose un thème large - Rappel du choral - détente et reprise du cortège jusqu'aux accords impératifs de la conclusion. Je pense que nous aurons bientôt la joie d'entendre cette œuvre. Et si je vous dis que c'est un autre jeune, dont vous connaissez déjà les rares mérites et qui fit l'objet d'un magnifique article publié ici grâce à la haute compétence de monsieur André Petiot, si je vous dis que c'est Désiré Dondeyne qui se propose de nous révéler cette suite avec son admirable Ensemble des Gardiens de la Paix, je pense que vous voudrez connaître le bel aspect d'une musique qui jaillit du cœur pour nous donner raison de croire en ceux qui la servent aussi noblement dans le présent et pour l'avenir.

Pierre PAUBON
Février 1964

- 1. - Editions Ouvrières.
2. - Collection Masabut.
3. - Editions Transatlantiques.

LISTE DES FÉDÉRATIONS ET NOM ET ADRESSE DES PRÉSIDENTS

- AINSE : M. ALLIOT, député, conseiller général, Wassigny (Ainse).
ALPES-MARITIMES : M. PAVESI Robert, 5, rue des Ponchettes, Nice (Alpes-Maritimes).
ALSACE (Chorales) : M. PFLIMLIN, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin).
ALSACE (Musique) : M. BORD André, député, adjoint au maire, mairie de Strasbourg (Bas-Rhin).
ALSACE (Mandolines) : M. HAMMER, 5, rue de Marlenheim, Schiltigheim (Bas-Rhin).
ARDENNES : M. DAUCHY, 31, rue de Mézières, Prix-les-Mézières (Ardennes).
AUBE et HAUTE-MARNE : M. LOGE, 12, rue Brisonnet, Troyes (Aube).
BASSES - ALPES : M. SAPPET, adjoint, mairie de Manosque (Basses-Alpes).
BOUCHES-DU-RHÔNE : M. BLANC, 5, rue Grignan, Marseille-6^e (Bouches-du-Rhône).
BRETAGNE - ANJOU : M. GAUDIN, 12, place Marc-Leclerc, Saumur (Maine-et-Loire).
BRIOUDE : M. TISSANDIER Etienne, avenue Victor - Hugo, Brioude (Haute-Loire).
CENTRE : M. MARTINET, 3, rue du Pont, La Charité-sur-Loire (Nièvre).
CHAMPAGNE et MEUSE : M. BIGOTTE, 6, rue Marie-Stuart, Reims (Marne).
CHARENTE : M. DUBOIS, 171, rue do Bordeaux, N.-Oulme (Charente).
COISE : M. SEASSARY, 36, boulevard Paoli, Bastia (Corse).
COTE-D'OR : M. AMELLER, 26, rue du Transvaal, Dijon (Côte-d'Or).
FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE - DE-BELFORT : M. VRJEZ, 52, Faubourg des Amcêtres, Belfort (Territoire-de-Belfort).
GERS : M. DELTOUR, à Samatan (Gers).
HAUTE-GARONNE : Maître VERDIER, notaire, à Saint-Lys (Haute-Garonne).
HAUTES-PYRENEES : M. GUILHALMENC René, 7, boulevard Nord, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
HAUTE-VIENNE : M. VERGÉ Georges, 12, place des Jacobins, Limoges (Haute-Vienne).
INDRE : M. SIBOULET, 77, avenue de la République, Châteauroux (Indre).

- INDRE-ET-LOIRE : M. OUCHET Gaston, Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire).
LOIRE et HAUTE-LOIRE : M. DEROCHE, 33, avenue Gambetta, Roanne (Loire).
MIDI M. SENEGAS, 2, avenue Estienne-d'Orves, Bézières (Hérault).
MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE : M. KINTZIG, 4, A, rue du Maréchal-Joffre, Moyeuvre-Grande (Moselle).
NORD et PAS-DE-CALAIS : M. ROUSSE, place du Général-Leclerc, Le Quesnoy (Nord), M. DUFOUR, administrateur, 34, rue du Château, Lille (Nord).
NORMANDIE : M. ANNE, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisleux (Calvados).
OISE : M. BONNEAU Marcel, place Jeanne-Hachette, Beauvais (Oise).
ORLEANAIS-BERRY : M. CARROY Henri, 65, route d'Olivet, Orléans (Loiret).
OUEST : M. GROUANNE, avoué, rue de la Poste, Parthenay (Deux-Sèvres).
SAONE-ET-LOIRE : M. MERILLE Marc, 39, rue du Bois, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).
SARTHE et MAYENNE : M. PERAU-DEAU, 9, rue Jules-Verne, Le Mans (Sarthe).
SEINE - ET - MARNE : M. FIEVET Paul, 44, boulevard Joffre, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
SEINE et SEINE-ET-OISE : M. HUGONNET, Villa « Les Brises », 49, route des Moulins, Saint-Germain-des-Fossés (Alier).
SOMME : M. MATIFAT, 45, rue des Jacobins, Amiens (Somme).
SUD-EST : M. ROLANDO, 5, rue Charles-Plasse, Saint-Fons (Rhône).
SUD-OUEST : M. CIRAN, 5, avenue Maréchal-Leclerc, Cauderan (Gironde).
TARN : M. SATGE Gabriel, avenue Charles-de-Gaulle, à Graulhet (Tarn).
TARN-ET-GARONNE : M. BOUYSSSET, secrétaire général, 66, rue Léon-Cladel, Montauban (Tarn-et-Garonne).
VAR : M. BERTHE, 165, boulevard Bourcier, Les Routes, Toulon (Var).
VAUCLUSE : M. MOUTTE Henri, 1, 3, avenue Gabriel - Péri, Cavailhon (Vaucluse).
VOSGES : M. ROUSSEL, 15, rue Durckelm, Epinal (Vosges).
YONNE : M. DRUGE, 2, rue du Canada, Joigny (Yonne).

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
25 avril 1964	Opéra de Lyon	20 h. 30. Solrée de gala pour le Centenaire de l'Harmonie du Rhône.	Président : M. Reboullet, 1, rue de la Martinière, Lyon. Directeur : M. Gay Eugène. Professeur au Conservatoire. M. Albert Reppert, président, 43, rue des Frères, à Merlebach. M. Pflimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin). Président : M. Carré, à Senay (Ain).
2 et 3 mai 1964	Merlebach (Moselle)	Concours International d'Accordéon.	Président : M. Bernard, 3, avenue Général-Leclerc, Tassin (Rhône). M. Anne, président de la Fédération, 8, rue Marchal-Leclerc, Lisleux. M. Cornette, président de la Société Musicale d'Etrepagny.
3 mai 1964	Guebwiller (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Gérard Mathe, président. M. Pflimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin). M. Nussbaum, 5, rue Julien-César, Strasbourg (Bas-Rhin). M. Pierre Bureau, directeur de l'Amicale Saujonaise, 12, rue Félix-Vieuille, Saujon.
7 mai 1964 (Ascension) Jeudi	Quincieux (Rhône)	Festival du Canton de Neuville.	M. Philibert, 9, rue Pasteur, Champagne-au-Mont-Dore (Rhône). M. Buard, à Vitry-les-Reims. M. Guilhaumenc, 7, boulevard Nord (Tarbes).
10 mai 1964	Grigny (Rhône)	Festival de l'Union des Sociétés musicales et des Groupements du département du Rhône.	M. de Bignault, à Cousances-aux-Forges (Meuse). M. Moulet (organisation) mairie de Laon. M. R. Thirault (partie musicale) Porte d'Ardon, Laon. M. P. Lemaire (détail) usine Godin, à Guise.
10 mai	Etrepagny (Eure)	Congrès de la Fédération de Normandie et Festival.	M. Jolly de Munsthal Robert, secrétaire de l'Harmonie, H.L.M., rue de la Gare, Vivier-au-Court. M. Vallet, Mas Saint-Benoist, à Vienne. M. Roger Pilet, Joue-les-Tours. M. Gassiot Lucien, Le Grand-Pressigny.
10 mai 1964	Nomeny (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Bourgeois, secrétaire de l'Avenir Ruglois, Rugles (Eure). M. Charron, directeur.
10 mai 1964	Rochefort-sur-Mer (Ch.-Maritime)	Festival, avec remise de récompenses, organisé par l'Etoile de Rochefort.	M. Dorizon S., 4, rue Grécourt, à Tours.
14 mai 1964	Mulhouse (Haut-Rhin)	Concours scolaires.	M. François Vincent, à Vitry-la-Ville (Marne). M. Richard Ciapolino, 8, rue de Mulhouse, Belfort. M. Avenet, président, à Dierre (Indre-et-Loire). M. Peret, chef de musique, avenue des Tulipes, Châteaudun.
14 mai 1964	Strasbourg (Bas-Rhin)	Concours scolaires.	M. Raymond Raine, directeur. Hôtel de Ville de Roanne. M. Biré René, président de l'Union Musicale. M. Canaguier, Cité Administrative, Palavas-les-Flots. M. Gautier Marcel. M. Gulnot René, route Sainte-Catherine, à Saint-Martin-la-Plaine (Loire). M. Dauchez, adjoint au maire, mairie de Saint-Symphorien (Indre-et-Loire). M. Henri Lager, à Amplepuis (Rhône). M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône). M. Jacquet, président de l'Harmonie Municipale, Florange. M. Patouzeau, directeur.
17 mai 1964	Saujon (Charente-Maritime)	Festival National	M. Fillat Ernest, Mairie de Chatel-Guyon. M. Remo Brunel, Casino de Charbonnières (Rhône). M. le Président de la Société Musicale de Dieuze. M. Ratel, président à Saint-Jean-de-Maurienne. M. Marcellin, avenue de la Gare, Embrun (Htes-A.). M. Jean Jeannier, président de l'Harmonie, rue Général-Leclerc, Les Sables-d'Olonne (Vendée). M. Geugneau Roger, 14, rue Victor-Hugo, Montchanin (S.-et-L.) Tél. 387, Le Creusot.
17 et 18 mai 1964	Corny-sur-Moselle (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Thirlet, 8, rue du Général-Gibon, Woippy (Moselle).
21 mai 1964	Cordon (Ain)	Festival des bords de l'Ain et Centenaire de la Société musicale.	M. René Remy, 28, rue du Palais, à Issoire (P.-de-D.). M. Gaston Arnaud, secrétaire, 10, rue Briand-Boutillier, Cognac.
21 mai 1964	Lunonest (Rhône)	Festival cantonal	M. Rivière, président, maire de Baye (Marne). M. Besnard Robert. M. Gillet, rue Verguin, à Roussillon (Isère). M. Louis Vassel, 12, rue du Dragon, Farebersviller (Moselle). M. Mallet, 133, rue Vauban, à Lyon (Rhône). M. Mannesty, à Bonneville (Haute-Savoie). M. Souvais, président.
24 mai 1964	Vitry-les-Reims (Marne)	Commemoration du 60 ^e anniversaire de la Fanfare. Grande journée musicale.	M. Leroy Gérard. M. Gaucher, 57, rue Ponsardin, Reims (Marne). M. Rebière Yves, mairie de Saint-Aulaye-sur-Dronne. M. Casseron. M. Gonore, secrétaire. M. Valet Gabriel, président, Verteuil (Charente). M. Le Comte Michel de Chabannes, à Odenas (Rhône). M. Boucher, 25, rue Irène-Joliot-Curie, Epemay (Marne). M. Muray Jean.
24 mai 1964	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Festival de Musique.	M. E. Vermet, mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord). Président : M. Rollet, à Saint-Verand (Rhône). M. Brullon, président. M. Omasson André. M. Plou Jean. M. Rolando, 5, rue Charles-Plasse, Lyon (Rhône).
24 mai 1964	Vallières-les-Metz (Moselle)	Festival de Musique organisé par l'Etoile de Cousances.	M. Comblat, président, 72, rue de Lyon, à Mâcon (Saône-et-Loire).
24 mai 1964	Cousances-aux-Forges (Meuse)	Festival départemental des Sociétés musicales de l'Alsine.	
24 mai 1964	Guise (Aisne)	Festival départemental des Sociétés musicales de l'Alsine.	
24 mai 1964	Vivier-au-Court (Ardennes)	45 ^e Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes - Festival Départemental.	
24 mai 1964	Vienne (Isère)	Festival « Juniors ».	
24 mai 1964	Joue-les-Tours (Indre-et-Loire)	Festival cantonal de Tours-Sud.	
24 mai 1964	Le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire)	Festival inter-cantonal.	
30 - 31 mai 1964	Dijon (Côte-d'Or)	Congrès de la C.M.F. Festival départemental.	
24 mai 1964	Rugles (Eure)	Concours International.	
31 mai 1964	Vouhe (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie.	
31 mai 1964	Charnay (Rhône)	Festival.	
31 mai 1964	Château-Renaud (Indre-et-Loire)	Festival départemental. Concours réservé aux sociétés du département.	
31 mai 1964	Jussy (Haute-Saône)	Fête de l'Amitié (festival régional).	
31 mai 1964	Sulppes (Marne)	Festival musical du Canton de Marson.	
6 et 7 juin 1964	Vesoul (Haute-Saône)	Congrès de la Fédération Franche-Comté-Territoire de Belfort.	
7 juin 1964	Bièze (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	
7 juin 1964	Châteaudun (Eure-et-Loir)	Concours International.	
7 juin 1964	St-Genis-de-Saintonge (Ch.-Maritime)	Festival organisé par la Fanfare municipale, remise de récompenses.	
7 juin 1964	Roanne (Loire)	Festival de Musique interrégional et congrès fédéral.	
7 juin 1964	La Châtaigneraie (Vendée)	Festival.	
7 juin 1964	Palavas-les-Flots (Hérault)	Troisième Festival de Musique organisé par l'Avenir Palavasien.	
7 juin 1964	Parcey-Meslay (Indre-et-Loire)	Festival cantonal - Canton de Vouvray.	
14 juin 1964	Saint-Martin-la-Plaine (Loire)	Festival de Musique.	
14 juin 1964	Saint-Symphorien (I.-et-L.) (Bailliage de Tours)	Festival interdépartemental.	
14 juin 1964	Cours (Rhône)	Festival du Groupement musical de la Vallée du Rhône et de la Trambouze.	
14 juin 1964	Oullins (Rhône)	Festival intercantonal de Saint-Genis-Laval.	
14 juin 1964	Florange (Moselle)	Concours National	
14 juin 1964	Saint-Denis-d'Oleron (Ch.-Maritime)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne, remise de récompenses.	
21 juin 1964	Seloncourt (Doubs)	« Challenge Clero » - Concours régional.	
21 juin 1964	Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme)	Festival - Concours Interrégional.	
21 juin 1964	Charbonnières (Rhône)	Festival de Musique.	
21 juin 1964	Dieuze (Moselle)	Concours National	
21 juin 1964	Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)	Festival de la Savoie.	
21 juin 1964	Embrun (Hautes-Alpes)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	
27 et 28 juin 1964	Les Sables-d'Olonne (Vendée)	Concours International de Musique.	
23 juin 1964	Montchanin (Saône-et-Loire)	Concours interdépartemental - Toutes catégories.	
23 juin 1964	Creutzwald (Moselle)	Festival de Musique.	
23 juin 1964	Woippy (Moselle)	Festival de Musique. Fête des Fraises.	
4 juin 1964	Toulon (Var)	Festival Régional de Musique.	
4 et 5 juillet 1964	Issoire (Puy-de-Dôme)	Fête fédérale de la Fédération musicale du Centre.	
5 juillet 1964	Cognac (Charente)	Concours National de Musique ouvert aux sociétés suivantes : harmonies, fanfares, sociétés de trompettes, trompes de chasse, tambours et clairons. Primes en espèces. Récompenses.	
5 juillet 1964	Baye (Marne)	Centenaire de la Fanfare de Baye	
5 juillet 1964	Mazères-de-Touraine (Indre-et-Loire)	Festival cantonal - Canton de Langeais.	
5 juillet 1964	Roussillon-en-Dauphiné (Isère)	Festival régional ouvert à toutes les sociétés fédérées.	
5 juillet 1964	Farebersviller (Moselle)	Festival de Musique.	
5 juillet 1964	Lagnieu (Ain)	Congrès et festival du département de l'Ain.	
5 juillet 1964	Saint-Gervais (Haute-Savoie)	Festival du Faucigny.	
5 juillet 1964	Bains-les-Bains (Station thermale au cœur des Vosges)	Festival fédéral de la Fédération vosgienne.	
12 juillet 1964	Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire)	Festival cantonal - Canton de Neuville-Pont-Pierre.	
12 juillet 1964	Cunlères (Marne)	Festival - Associations musicales - Canton d'Ay.	
12 juillet 1964	Saint-Aulaye-sur-Dronne (Dordogne)	Festival national de musique (toutes sociétés).	
12 juillet 1964	Puliboreau (Charente-Maritime)	Festival organisé par la Société Sainte-Cécile	
12 juillet 1964	Marsilly (Charente-Maritime)	Festival organisé par « L'Accord Parfait ».	
12 juillet 1964	Verteuil (Charente)	Concours National et Festival de Musique (toutes sociétés).	
26 juillet 1964	Belleville, Monsols, Beaujeu (Rhône)	Festival des 3 Cantons : Belleville, Monsols et Beaujeu (Rhône).	
26 juillet 1964	Mardeuil (près Epemay) (Marne)	Festival de l'Union des Sociétés musicales des Cantons d'Epemay et Dormans.	
26 juillet 1964	Restigne (Indre-et-Loire)	Festival cantonal - Canton de Bourgueil.	
août 1964	Saint-Pol-sur-Mer (Nord)	Festival International de Musique. Concours de Marche. 20.000 francs (français) primes et subventions.	
2 août 1964	Thelze (Rhône)	Assemblée générale et Festival des Sociétés de la Vallée d'Azergues.	
16 août 1964	Be-de-Ré (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'île.	
16 août 1964	La Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire)	Festival cantonal - Canton de Bourgueil.	
21 août 1964	Chargé (Indre-et-Loire)	Festival cantonal - Canton d'Amboise.	
21 août 1964	Lyon (Rhône)	Congrès technique fédéral.	
2 novembre 1964	Le Mans (Sarthe)	Congrès de la C.M.F.	
1965	Auch (Gers)	Congrès de la C.M.F.	
juillet 1966	Mâcon (Saône-et-Loire)	Congrès de la C.M.F.	
1967	Tours (Indre-et-Loire)	Concours International pour Harmonies, Fanfares et Chorales.	
1968	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	

Dans nos Fédérations Régionales

CHORALES D'ALSACE

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis PARIS-1^{er}

Tél. : GEN. 47.33

Tous les insignes

COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO



MULHOUSE
LE 16^e concours
de chant choral scolaire
14 mai

L'Association des chorales d'Alsace organise, cette année, son 16^e concours de chant scolaire qui aura lieu le 14 mai, à Mulhouse, et le 21 mai, à Strasbourg. Le concours est ouvert aux chorales des écoles primaires, secondaires et techniques. Les épreuves consistent en un chœur imposé et un chœur au choix.

Voici les chœurs imposés par le jury :
Premier groupe (unisson) : La caille (hourrée du Limousin), première anthologie vocale Georges Favro (Didier).

Deuxième groupe (2 voix égales) : Mon père avait 600 moutons (Guyenne), 3 couplets ; harmonisation : André Delsarte (L'Education permanente, 3, rue Récamière, Paris-7^e).

Troisième groupe (3 voix égales) : La petite servante (Bretagne ; harmonisation : Paul le Flem (Association, 93, rue du Vieux-Mahubach, Colmar).

Quatrième groupe (3 voix mixtes) premier et second degré : Là-bas dans la plaine (Dauphiné) ; harmonisation : Guy Delamortière (Editions Leduc).

Cinquième groupe (3 voix égales), second degré technique : En venant d'Alsace (Charente) ; harmonisation : Georges Favro (Editions Durand).

Sixième groupe (4 voix mixtes) : Le moulin de notre meunier (Portugal) ; harmonisation : Jacques Chailley (Editions Salabert).

Septième groupe (3 voix égales), Ecole normales d'instituteurs : Le beau prince de mai, musique de Carl Reysz (Association).

Huitième groupe (4 voix hommes), Ecoles normales : Combien j'ai douce souvenance (Auvergne) ; harmonisation : Joseph Bohly (Association).

Neuvième groupe (4 voix mixtes), Ecoles normales : Chant du meunier (Saintonge) ; harmonisation : Georges Favro (Durand).

Les directeurs des chorales scolaires du Haut-Rhin qui désirent participer au concours sont priés d'envoyer une feuille d'adhésion à M. Rodolphe Pflimlin, président de l'Association à Mulhouse, 1, rue du Col-du-Linge. La liste des adhésions sera close le 10 mars.

REPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

MUSIQUE D'ALSACE

Un programme de choix et une exécution de qualité ont assuré le succès du gala annuel de la musique de Cernay du 1-2-64.

Un programme de choix. — Joyeuse animation samedi soir, à 20 h. 30, dans la salle des fêtes du « Progrès » remplie jusqu'à la dernière place, lorsque le chef, M. Marcel Maller, leva la baguette devant son groupe musical.

Le programme fut introduit par la « Marche nuptiale du songe d'une nuit d'été » de Félix Mendelssohn, suivie par la « Ballade de Sylvia » de Léon Delibes. Il faut reconnaître que ce morceau a d'emblée conquis les auditeurs. Il est vrai qu'il fut exécuté avec une maîtrise et une sûreté remarquables.

Des musiciens méritants à l'honneur. — Puis M. Fernand Kastner, président, souhaita à la nombreuse assistance une cordiale bienvenue. Il salua en particulier le nouveau sous-préfet de Thann, M. Cerculier et le remercia d'avoir bien voulu accepter avec le maire M. Xavier Herrgott, la présidence d'honneur de la soirée.

Les personnalités. — Aux premiers rangs de l'assistance, nous avons remarqué :

MM. Cerculier, sous-préfet de Thann ; Xavier Herrgott, maire de Cernay ; Oberlin, directeur général de l'Office des Anciens Combattants de Strasbourg ; Antoine Bohn et Louis Fish, adjoints au maire ; A. Baumann, secrétaire général de la mairie ; les représentants du clergé ; J.-J. Fussinger, ancien président et membre fondateur ; Zeh, Rost, Minninger, Decker, responsables directeurs des musiques des MDP, de Guebwiller, Soultz, Réguisheim, etc...

Après avoir excusé quelques personnalités, M. Kastner souligna que cette nombreuse assistance au gala était la meilleure récompense pour les musiciens et un encouragement de continuer dans la voie tracée. Le président exprima également sa gratitude aux commerçants de la ville pour leur générosité à doter la tombola de nombreux lots.

Pour terminer, il présenta au public les 15 jeunes musiciens en herbe de l'école de musique qui fonctionnent à merveille grâce à la compréhension de la municipalité.

Le sous-préfet, M. Cerculier, assisté du maire et ensuite l'agréable mission de remettre des décorations à des musiciens méritants.

Ont reçu la médaille en argent de la F.S.M. d'Alsace : MM. René Voegler (18 ans de services), Pierre Dippong (18 ans), Charles Stutz (16 ans) ; la médaille en or : MM. Marcel Maller, chef de musique (25 ans), René Eymann (29 ans).

Après cet intermède, la musique reprit ses faits avec l'ouverture de « Guillaume-Tell », de G. Rossini. Cette ouverture forme une sorte de symphonie champêtre dont les quatre mouvements andante, allegro andante, allegro, vivace s'enchaînent. C'est avec ravissement que le public a suivi les harmonies annoncées dépeignant la sérénité de la campagne, l'orage qui arrive, éclate et s'apaise, les troupeaux paissant dans la plaine et la joie bruyante des paysans. Un bon point méritent en particulier les solistes MM. Frédéric Stöcker (flûte), Valentin Hagenbach (cor anglais), Charles Stultz (saxophone alto) et Fernand Stutz (même instrument). L'exécution fut parfaite.

Réception et vin d'honneur. — Pendant l'entr'acte, les personnalités officielles furent reçues au salon bleu du premier étage pour le traditionnel vin d'honneur. M. Kastner, président salua les invités, en particulier les anciens piliers et vétérans de la société dont le nombre permettait de reconstituer un petit ensemble de choix. Si Cernay est une plate forme géographique dit-il, elle est aussi un carrefour de la musique.

Le sous-préfet, M. Cerculier exprima son plaisir et en même temps son agrée surprise d'entendre dans une petite ville comme Cernay un concert de cette qualité. Il félicita la direction de la société pour l'impeccable exécution et promit de revenir avec plaisir à l'occasion.

La deuxième partie du programme réserva une place d'honneur à des soli de musique et de chant. Pour toute cette partie qui fut hautement appréciée par l'auditoire, Mme Guthapfel, premier prix du Conservatoire de Strasbourg, accompagna les solistes au piano. Le « Largo » de Mozart, fut interprété par le jeune artiste soliste Roland Maller (clarinette), le « Vol du bourdon » de Rimsky-Korsakov, par l'as des musiciens, Frédéric Stöcker (flûte) et « Carmen » de G. Bizet, entr'acte du troisième acte, arrangé pour 2 flûtes, Frédéric Stöcker et Robert Minninger. Ensuite M. François Keller, enfant de Cernay, instituteur à Steinbach et directeur des Petits Chanteurs de cette localité, premier prix du Conservatoire National de Mulhouse, chanta des airs

d'opéra en allemand, italien et français : le « Lied des Papagénio » de « La flûte enchantée » de Mozart ; la « Calvina » de « Noces de Figaro » de Mozart et enfin la « Romance du docteur », extrait de Don Pasquale de Donizetti. La chaleur des applaudissements devait prouver combien les solistes avaient su conquérir le public.

En guise de remerciements, le président de la société remit à Mme Guthapfel une magnifique gerbe d'œillets rouges et à M. Keller, un cadeau.

Pour terminer le gala, M. Marcel Maller reprit la baguette et fit exécuter successivement le « Colorado », fantaisie sur opérette moderne de J.-H. Rys, « Jam Session Story », fantaisie-jazz de John Darling et « La marche florentine », de Fusiak.

Que penser de ce gala ? Le soumettre à une critique musicale approfondie serait du hasard pas dans ce domaine délicat. Il a préféré sonder l'opinion de l'auditoire et voici quelques-unes des réponses qu'il a reçues à la question : « Eh bien, ce gala vous a-t-il plu ? » : « Formidable — c'était parfait — c'était très bien — Marcel (le jeune chef) est le digne successeur de son père — Marcel sait diriger, etc. »

La Musique Municipale de Cernay est donc en bonnes mains. Si elle a atteint son niveau artistique actuel c'est grâce à la dynastie des directeurs Maller dont le père est à la retraite, le fils Marcel en activité et le petit-fils Roland avec ses 14 ans en train de se former au Conservatoire de Mulhouse.

Tous les artisans du succès de samedi soir méritent d'être félicités.

L'Alsace.

Instruments de Musique F. SUDRE
 17, avenue Trudaine — PARIS-9^e
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
 REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
 Prix consciencieux
 DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

CHAMPAGNE ET MEUSE

Assemblée générale de l'Union des Sociétés musicales des Cantons d'Epervy & Dormans

Fête de la Sainte Cécile

L'Union chorale d'Epervy a rendu le traditionnel hommage à la patronne des musiciens. Cette fête qui revêtait plus un caractère familial qu'un cachet officiel s'est déroulée dans une très chaude ambiance de camaraderie et d'amitié.

A 11 h., c'est un office religieux soigné célébré à l'église Notre-Dame par M. l'archiprêtre Gillet, qui permit à l'Union chorale, installée pour la circonstance à la tribune des grandes orgues, d'interpréter avec un incontestable brio les trois parties de la « Messe sublime », de Jean Colliard : « Le Kyrie », le « Sanctus » et l'« Agnus Dei ».

A l'issue de l'office, le directeur, M. E. Carteret, reçut de chaleureuses félicitations de la part de nombreux fidèles auditeurs.

C'est au restaurant de la « Pomme d'Or » qu'eut lieu le rassemblement des ajeups. Coquettes tables, mets délicats, tout était bien.

A la table centrale, autour du président E. Rapeneau et de Mme, on pouvait noter la présence de M. Dricot, adjoint au maire, représentant M. Roger Menu, maire ; M. Abel Médard, directeur du C.I.V.C., et président de la Fanfare des Tonnerriers ; M. Fernand Bouché, président de l'Union musicale et vice-président de la Fédération de Champagne et Meuse ; Mme Boucaut, épouse du regretté président précédent ; M. Eugène Carteret, directeur de l'Union chorale et Mme ; Mme René Collard et M. Bernard Rapeneau.

D'autre part, toutes les sociétés musicales étaient représentées : MM. Lherminier (Harmonie municipale), Girardot (Harmonie des Chemins de Fer), Marin (Harmonie de Magenta), Renois (Avenir Musique), Henry (Club des Accordéonistes et Guitaristes champenois).

Au dessert, M. Rapeneau adressa un mot amical à chacun des invités, eut une pensée émue à la mémoire de MM. Collard et Boucaut, présenté les excuses de diverses personnalités, puis fit le bilan de l'activité de la société. Il mit l'accent sur la valeur artistique des chants interprétés à la messe, et à travers M. Carteret félicita tous les exécutants. En terminant, il adressa ses vœux de meilleure santé à deux sociétaires : M. Boissimont et Mme Robin.

Après lui, M. Dricot après avoir excusé M. Roger Menu, sénateur-maire, résuma avec éloquence le symbole des fêtes de Sainte Cécile qui sont d'heureuses occasions pour resserrer les liens d'amitié entre les représentants des diverses sociétés de musique populaire : à ce sujet il se plut à saluer la présence de M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse.

On applaudit chaleureusement ces deux discours, puis musique et chants terminèrent agréablement ce sympathique banquet de Sainte Cécile.

L'assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des Cantons d'Epervy et de Dormans s'est tenue dimanche matin 9 février, dans une salle de l'Hôtel de Ville d'Epervy.

La réunion, présidée par M. Roger Menu, sénateur-maire, avait attiré de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait MM. Fernand Bouché, président de l'Union ; Jubréaux et Molin, vice-présidents ; Robert Lamarie, secrétaire et Eugène Carteret, trésorier.

La séance ouverte, à 9 heures 45, commença par le compte rendu moral, approuvé à l'unanimité avec félicitations au secrétaire M. Robert Lamarie.

Le Président avait auparavant rappelé avec émotion la disparition de MM. René Welche, Raymond Lamarie et Gaston Herment.

Puis on évoqua le magnifique succès du festival organisé l'an dernier à Chouilly et qui attira de nombreux auditeurs. Le festival 1965 aura lieu à Mardeuil, la fanfare de cette commune ayant accepté d'en assurer l'organisation.

Le Président remercia les sociétés représentées par leurs présidents ou leurs directeurs. On nota les fanfares de Mardeuil, de Venteuil, de Troissy, de Chouilly et de Damery, ainsi que l'Harmonie Municipale d'Epervy, l'Harmonie de la S.N.C.P., le Club des Accordéonistes et Guitaristes, de l'Avenir-Musique, de la fanfare des Tonnerriers, de l'Union Chorale, et de la Société Follharmonique de Champagne. Etaient excusés les fanfares de Dormans et de Vernouil.

Le rapport financier devait ensuite montrer une saine gestion. Il fut approuvé par les délégués qui félicitèrent le responsable, M. Eugène Carteret, de la bonne tenue des comptes.

Aux questions diverses — entre autres — le Président donna lecture de sa correspondance avec les représentants des Droits d'Auteurs, concernant la taxe imposée aux festivals.

A la demande de M. Rocourt de Damery, il fut décidé la pose d'un velum pour les auditions des festivals.

M. le Sénateur-Maire informa l'assemblée qu'une commission venait d'être créée à l'Assemblée Nationale et au Sénat, chargée de s'occuper des questions musicales, et que de ce fait les revendications justifiées des sociétés musicales d'amateurs, dites populaires, recevraient un appui constructif.

On procéda enfin aux traditionnelles élections. Le Comité sortant a été réélu à l'unanimité.

Il a été confirmé que le festival de Mardeuil aurait lieu le dimanche 20 juillet 1964, et que c'est à Venteuil que se tiendra le festival de 1965.

Un vin d'honneur offert par la fanfare de Chouilly termina, dans une ambiance détendue, cette sympathique réunion.

BOUCHES-DU-RHONE

NOVES

Emouvante soirée de solidarité à la Salle des Fêtes au bénéfice du jeune Gérard Thiers victime d'un accident

Le mercredi 5 février, à 21 h., l'Harmonie des Enfants de Laure de la commune de Noves organisait une grande soirée au profit de leur jeune camarade Gérard Thiers, musicien, aveugle de naissance, actuellement paralysé des deux jambes et bras gauche, suite d'un accident de la circulation survenu le 1^{er} janvier 1964.

Cette soirée était placée sous la haute autorité de M. N. Silvestre, maire de Noves.

M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, très cordialement invité mais empêché à la dernière minute, a dû s'excuser et se faire représenter par MM. Firmin et Schlier.

Le programme fort bien exécuté par l'Harmonie des Enfants de Laure, était sous la haute direction de M. Félix Vouland. Le programme comprenait l'ouverture d'Egmont, l'Arlésienne, les Saltimbanques, les Patineurs et l'American Panorama.

Pendant l'entr'acte, M. André Vouland, président, prenant la parole, remercia sous les invités, leur dit l'émotion qu'il ressentait de voir une salle aussi comble, donnant ainsi un témoignage de vive sympathie et de reconnaissance à leur ami Gérard Thiers. Il fit procéder ensuite à la remise des décorations.

La médaille d'honneur de 50 ans pour 50 ans d'existence de la Société fut épinglée au drapeau de la Société, par M. le Maire.

Furent ensuite décorés : M. Ginoux Antoine, 40 ans de services ; M. Chauvet Henri, 40 ans de services ; M. Simonelli Roger, 30 ans de services ; M. Chauvet Lucius, 30 ans de services ; M. Ginoux Georges, 30 ans de services.

Une tombola fut organisée au profit du jeune Gérard Thiers. Des dons furent offerts et de nombreux encouragements furent donnés ; ce qui permit de récolter une somme de 2.520,10 F., somme qui fut apportée au jeune Gérard Thiers par le Conseil d'Administration.

En lui remettant cette somme, tous ses amis ne manquèrent pas de lui dire la foi qu'ils avaient dans la guérison. Au nom de tous, ils ont formulé le plus grand souhait et ont embrassé leur sympathique camarade Gérard, ils lui ont dit en terminant « Gérard, lui guériras, c'est notre vœu le plus cher. »

Vraiment la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône n'est pas un vain mot, la sympathie mutuelle ne fait jamais défaut et le cœur de tous les musiciens s'ouvre très largement lorsqu'il faut secourir un de leurs camarades dans la peine.

VICHY 12 JUILLET

La ville de Vichy a accepté l'organisation de notre congrès fédéral le dimanche 12 juillet. Il sera précédé d'une réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra la veille 11 juillet, en fin d'après-midi.

Nous pensons que l'attrait des manifestations artistiques estivales de la Reine des Villes d'Eaux contribuera grandement au succès de ce congrès.

Le congrès se déroulera précisément au moment des manifestations annuelles de l'Académie Lyrique internationale.

Nous en reparlerons, mais n'attendons pas davantage pour réitérer nos bien vifs remerciements à M. le maire de Vichy et à sa municipalité pour leur générosité, quasi permanente, à l'égard de notre Fédération.

Non seulement une réception aura lieu dans la superbe Hôtel de Ville de Vichy, mais une subvention tangible nous a été accordée pour faciliter l'organisation du congrès.

ISSOIRE 4 & 5 JUILLET

Tout est mis en œuvre pour assurer la réussite de ces journées dont nous serons en mesure de donner le programme détaillé dans un prochain numéro.

La ville d'Issoire a accordé au Comité d'organisation une subvention de 10.000 francs. Qu'elle en soit vivement remerciée.

C'est l'Harmonie Municipale de Vichy qui a été retenue comme musique d'honneur.

Toutes les coupes fédérales seront mises en compétition entre les sociétés appartenant à la Fédération Musicale du Centre et qui en auront fait la demande dans un délai indiqué dans la circulaire diffusée par le Comité d'organisation.

Nous rappelons ces différentes coupes : 1) Coupes de la Fédération Musicale du Centre. a) première coupe : harmonie de troisième division ; b) deuxième coupe : batteries-fanfares « formations juniors » de toutes catégories ; c) troisième coupe : batteries-fanfares « formation numéro 2 » de toutes divisions ; d) quatrième coupe : fanfares de marche des deuxième et troisième divisions.

2) Challenge E. Bourbié : Harmonies et Fanfares de deuxième division.

3) Coupe des Etablissements Pajot à Jenzat : Fanfares de troisième division.

Le Comité d'organisation attribuera d'autres coupes à des sociétés méritantes, notamment celles de la ville d'Issoire et du Comité des fêtes.

Un diplôme et une médaille commémorative seront remis à chaque société participant au festival.

CREUSE

A Dun-le-Palestel, le dimanche 28 juin 1964, festival départemental de musique, avec la participation de 12 sociétés musicales creuses et le concours de l'Harmonie Municipale de Montluçon, sous la direction de son chef, Paul Troubat, dans un concert de gala donné en soirée, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de la Creuse, de MM. les Parlementaires de la Creuse et de M. le Maire et Conseiller général de la ville, et sous le patronage de la Fédération Musicale du Centre.

A. R.

S.A.R.L. GERMAIN
 156, rue du Faubourg St-Martin
 PARIS-10^e — Téléph. Nord 20.29

Specialités de CHEMISES d'UNIFORMES NYLON POPELINE ET de PANTALONS de TOILE

TRANSATOUR S.C.T.T.V.
 (AGENCE OFFICIELLE DE LA C.M.F.)
 PRESENTE POUR 1964

3 croisières de Printemps
 EGYPTE - GRECE - TURQUIE - RIVAGES DE LA MEDITERRANÉE

5 croisières d'Eté
 ISLANDE - SPITZBERG - CAP NORD ET SES FJORDS
 LES CAPITALÉS NORDIQUES - ILES DE L'ATLANTIQUE
 RIVAGES DE LA MEDITERRANÉE

3 croisières d'Automne
 TERRE SAINE - GRECE - EGYPTE - LIBAN - CHYPRE
 par MT. AKROPOLIS
 Prix minimum : 1.050 Frs

Le programme de ces magnifiques croisières est à votre disposition sur demande

34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone : LAB. 83.37

TROMPETTES TROMBONES SAXOPHONES CORNETS CORNETS-TROMPETTES BUGLES COR D'HARMONIE BASSES ALTOS CORNS ALTOS

LES MEILLEURS ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS
 8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÈL.: NORD 77-85
 DEPUIS 1803
 Spécialiste des Instruments de cuivre.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

L'Union Musicale de Jougue (Doubs) a fêté le 5 janvier 1964, le 90^e anniversaire de M. Joseph MARGUET, son président d'honneur

M. Joseph Marguet, qui en plus du titre enviable de doyen de son village natal est aussi le plus ancien membre de la société, méritait bien l'hommage qui lui fut rendu publiquement à Jougue, le 5 janvier dernier; qu'on en juge par ce résumé incomplet de son activité musicale.

M. J. Marguet entra à la Fanfare de Jougue en 1888, il totalise donc 76 années de présence, record qui n'est pas près d'être battu sans doute mais qu'il espère améliorer puisque malgré son grand âge il continue d'assurer sa partie d'alto.

Sous la direction de chefs de talent, dès 1894 puis en 1898, en 1897, en 1905 et en 1906, il participa avec sa société à cinq grands concours internationaux et avec elle, remporta tous les premiers prix.

Nous imaginons sans peine les bons souvenirs que ces dates lui rappellent et sans doute forme-t-il le vœu, qu'un jour, grâce à un travail plus consciencieux des sociétés actuelles, les musiciens de l'Union musicale de Jougue puissent, eux aussi, connaître le même enthousiasme.

Durant 17 ans, M. J. Marguet assura les fonctions de président de la société, il sut la diriger avec clarté et une bonté non dépourvue de fermeté. Il organisa, toujours avec succès, des concerts, des sorties, des banquets et des soirées théâtrales.

En témoignage de cette magnifique carrière, M. Marguet reçut quatre médailles de la Confédération musicale de France et en 1949 les Palmes académiques pour service rendu à l'art musical populaire.

M. Joseph Marguet est le modèle des musiciens et nous souhaitons qu'il demeure encore longtemps parmi nous.

La C.M.F. s'associe pleinement à la joie de l'Union musicale et adresse à M. Joseph Marguet ses vifs remerciements.

INDRE-ET-LOIRE

Assemblée générale du 2 février 1964
La Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire a tenu dimanche dernier 2 février, son assemblée générale statutaire dans la salle du Conseil municipal Hôtel de Ville de Tours.

Le président, M. Ouchet, était assisté de MM. Delaunay, Froidfond, Monberger, vice-présidents; M. Dorizon, secrétaire général; MM. Cailliau, Rio, secrétaires-adjoints; M. Dabin, trésorier général; M. Roux, trésorier-adjoint.

M. Ouchet adressa ses remerciements aux 62 sociétés présentes, présenta les excuses de M. Albrepic, directeur du Conservatoire et de M. le capitaine Darion, pris par un service.

Il remercia également ses collaborateurs pour la réussite des organisations de l'année. Le festival départemental de Château-la-Vallière et des sept festivals cantonaux, ainsi que pour le dévouement qu'ils apportent pour faciliter la bonne marche de la Fédération.

En terminant, il remercia le Conseil général, le Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, et les Municipalités pour les subventions qui sont accordées. Puis s'adressant aux sociétés leur demanda de prévoir l'avenir en formant des élèves et de rester très unies au sein de la Fédération.

Le secrétaire, M. Dorizon, dans son rapport moral indique que notre Fédération est composée de 125 sociétés musicales dont 28 harmonies, 86 fanfares, 5 batteries-fanfares, 3 chorales, 3 philharmonies, donnant dans l'ensemble 3.714 musiciens, et que 65 sociétés nous annoncent instruits 610 élèves.

Les récompenses qui ont été décernées au cours des festivals et pour la Sainte-Cécile comprennent: 44 diplômes de la Fédération d'Indre-et-Loire pour 25 années de présence et pour la Confédération musicale de France, 43 médailles de bronze pour 30 années de service, 32 médailles d'argent et 12 médailles d'or pour 40 et 50 années de présence, et en plus 6 médailles de vétérans et deux médailles de chef.

Le secrétaire donna ensuite de nombreux renseignements sur les assurances, la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique et sur les circulaires adressées aux sociétés.

Le festival de Château-la-Vallière a obtenu un énorme succès populaire avec 30 sociétés présentes, ainsi que les concours qui a eu lieu le matin réunissant quatre sociétés dont le jury sous la présidence de M. Ehrmann, président de la Confédération de France, a décerné des premiers prix dont trois prix ascendant et des prix en espèces, médailles et diplômes.

Cette année, pour 1964, le festival départemental aura lieu à Château-Renaud, le dimanche 31 mai 1964. Comme l'année dernière, la Fédération organise, le matin, un concours de musique réservé aux sociétés de la Fédération d'Indre-et-Loire. Il sera doté de prix en espèces, médailles et diplômes.

EXAMENS. — Le secrétaire aux examens, M. Cailliau, adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés pour les résultats obtenus par les élèves, puis d'après son rapport, très étudié, il ressort qu'une modification de la notation soit effectuée, établissant deux prix, un de solfège et un d'instrument, ce qui a été admis à l'unanimité de ce rapport. Il est constaté que 258 élèves ont été présentés dont 143 sont élevés à la division au-dessus et que 36 sociétés ont présenté des élèves sur 125. Le secrétaire estime que ce n'est pas suffisant.

Il indique également que le programme des examens sera adressé très prochainement et que la date en est fixée au 26 avril.

En l'absence de M. Doussot, excusé, M. Dabin, trésorier, présente le compte rendu des assurances. Il indique que 90 sociétés sont assurées et met en garde les sociétés pour les responsabilités qu'elles encourent en omettant de s'assurer.

Le rapport du congrès de la Confédération a été commenté par M. Froidfond, vice-président, ce compte rendu très complet fait ressortir les nombreuses activités de la Confédération musicale de France.

Le compte rendu financier de M. Dabin, trésorier, fait état d'une bonne situation financière et s'adressant aux sociétés, il demanda que les cotisations soient adressées sans retard et insista pour que les abonnements au journal soient en augmentation.

Le rapport de la Commission de con-

trôle, présidée par M. Lhéritier, approuva sa gestion et lui adressa ses félicitations sous les applaudissements de l'assemblée. Après les questions diverses, l'assemblée passa à l'élection du tiers sortant des membres du Comité directeur. Ont été élus: MM. Bonnal, Boutet, Brault, Delaunay, Durlet, Groussin, Lefèvre, et élus MM. Beaudoin, Ernou A.

À la suite de l'assemblée générale, le Comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus: président: M. Ouchet, vice-présidents, MM. Thauraux, Delaunay, Froidfond, Monberger; secrétaire général, M. Dorizon; secrétaire-adjoints aux examens, M. Cailliau; aux assurances, M. Doussot; aux récompenses, M. Rio; trésorier général, M. Lefèvre; trésorier-adjoint, M. Roux, et M. Rio assura les fonctions d'archiviste. M. Dabin, trésorier, ayant demandé son remplacement, le Comité lui adressa ses remerciements et ses regrets de le voir abandonner sa fonction.

MIDI

SAINT-PARGOIRE

À l'occasion de la Sainte-Cécile, le Réveil Saint-Pargouzien, s'est fait entendre, à l'église, et a exécuté un concert composé de morceaux de circonstance.

Après cette audition, cette belle société a défilé dans les principales artères de la ville, au son d'instruments pas redoublés, et a été vivement acclamée par la population qui se pressait sur tout le parcours.

Aussitôt après, le Réveil St-Pargouzien s'est réuni à son siège social, pour procéder à une remise de décorations. En l'absence de personnalités officielles, retenues par ailleurs, c'est le vénéré Pasteur de Saint-Pargoire qui a bien voulu présider cette cérémonie.

Le président, prenant la parole, a dit toute sa satisfaction des succès et résultats obtenus par le Réveil. Il en a félicité le directeur et les membres exécutants. Il s'est déclaré persuadé que le Réveil saura défendre le renom artistique de Saint-Pargoire dans les prochains concours de musique auxquels il prendra part.

La remise des récompenses eut lieu ensuite. Ont été décorés: Médaille de la Fédération du Midi: (pour 10 ans de services): MM. Soulier Roger et Soulier Jean-Pierre.

Médaille de la Fédération du Midi (pour 25 ans de services): MM. Constant Pierre et Soulier Jean-Marie.

Médaille de bronze de C.M.F.: MM. Audran Pierre, Bousquet Joseph, Boudet Jean, Crassous Jean, Granier André, Maurer Louis, Marcourel André, Serres Alphonse.

Médaille d'argent (40 ans de services): MM. Aymes Roger et Bertrand Laurent. Médaille d'or (pour 55 ans de services): M. Pascal André.

Médaille de Vétérans: M. Serres Elisée. Nous ne pouvons que féliciter cette excellente société de sa constante activité, qui contribue à défendre le bon renom de la Fédération du Midi à laquelle elle est profondément attachée.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Cesco, saxophone solo à l'Harmonie des H.B.L. a eu l'idée, en novembre dernier, de créer, au sein de celle-ci, un quatuor de saxophones qu'il a tenu à placer sous le contrôle musical de M. Paul Semler Collety, directeur de l'Harmonie.

Cette nouvelle petite formation est composée de: M. Alexandre Cesco, électricien du fond au Puits Barrois — saxophone soprano, premier prix de saxophone du Conservatoire de Metz; reçu au concours d'admission au Conservatoire de Paris; élève de MM. Marcel Mule, professeur au Conservatoire de Paris, et Genvrin, professeur au Conservatoire de Metz — M. Marcel Skrzypczak, électricien à l'Usine de Synthèse — saxophone alto, — premier

prix du Conservatoire de Dijon; élève de M. Londex — M. Gérard Bouterie, électricien du fond au Puits de Marienau — saxophone ténor; premier prix du Conservatoire de Nancy; élève de M. Delezay — M. Pierre Müller, ajusteur à Sainte-Fontaine — saxophone baryton; lauréat du Conservatoire de Metz.

Ce sympathique ensemble s'est donné pour but l'interprétation de morceaux de grande musique classique et moderne.

Comme tout ensemble jeune, composé de jeunes, le quatuor de saxophones de l'Harmonie des H.B.L. a en vue de nombreux projets parmi lesquels des enregistrements de disques.

ANCHES
RÉAL
CLARINETTE · SAXOPHONE
SOUS LE CONTROLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinete solo
à l'Opéra de Marseille
MARCA-OLLIQUES (Var)



POUR LE GUIDE-ANNUAIRE

Pour éviter toute erreur ou omission concernant l'inscription de votre Société dans le Guide-Annuaire en préparation, vous avez le plus grand intérêt à renvoyer de toute urgence, au Président de votre Fédération le Bulletin de Renseignements ci-dessous. Par avance, merci.

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS

(À remplir d'une manière très lisible, S.V.P.)

FEDERATION DE :

DEPARTEMENT DE :

Ville ou Commune :

Nom de la Société :

Genre : Accordéon ; Batterie ; Chorale ; Danse ; Ecole ; Fanfare ; Folklore ; Harmonie ; Orchestre : scolaire, à électres, symphonique, juniors ; Théâtre ; dramatique, lyrique ; Trompettes ; Trompes de chasse ; etc. (trayer les mentions inutiles).

Nombre d'exécutants Division Section

Date du dernier classement

Président :

Directeur :

Secrétaire :

Nom, qualité et adresse précise de la personne chargée de la correspondance de la Société :

N. B. — Veuillez noter ma souscription au Guide: OUI ou NON
Utilisez le Bulletin de Souscription au Guide page 13

NORMANDIE

BAYEUX

Les Orphéonistes de Bayeux ont célébré leur fête de Sainte-Cécile, le dimanche 8 décembre 1963.

A 10 h., place de Dorchester, ils ont chanté, sous la direction de M. Pierre Villon, les hymnes nationaux anglais et français à l'occasion de la plantation de quatre cerisiers à fleurs offerts par Mme Mardon en souvenir de son mari décédé, maire de Dorchester, ville jumelée.

Puis ils ont défilé jusqu'à la cathédrale, entraînés par la Fanfare des Sapeurs-Pompiers sous la direction de M. Georges Oudenard.

Au cours de la messe, ils ont chanté le Kyrie, le Sanctus, le Benedictus et l'Agnus de la « Messe en ut majeur », pour trois voix mixtes et orgue, de Pierre Villon, un « De Profundis » en fauxbourdon à l'intention des orphéonistes défunts et le « Choral », de J.-S. Bach, « C'est toi, Seigneur, ô Dieu puissant ».

L'orgue de chœur était tenu par M. Maurice Levillain; les grandes orgues par M. le chanoine F. Quilic.

Distribution des Prix de l'Ecole de Musique

Sous la présidence de M. Lecornu, député, accompagné de MM. de La Cotardière et Moreau, adjoints; Reverdy, secrétaire général de la sous-préfecture; Anne, et devant une salle archicomble, M. Baudot, directeur de l'Ecole, de la Musique municipale et de l'Union symphonique, a donné lecture du palmarès faisant suite aux épreuves de la Fédération. Pres de 300 élèves ont été récompensés, non seulement par la remise des diplômes, mais par des présents substantiels. En effet les « meilleurs » ont reçu des volumes offerts par de généreux supporters de la musique, quelques autres un pupitre pliant; becs de saxophone, pupitres d'instrument, archots de violon sont venus combler d'aise les heureux lauréats. Ajoutons que le Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne avait donné plusieurs livrets... (Détail à retenir pour ceux d'entre vous, ayant dans leur coin, une Caisse d'Épargne locale, pour solliciter semblable subvention accordée sur le bon d'exercice). Comme d'usage, l'appel des lauréats, par division, a été encadré de morceaux: « Une Marche », de Beethoven, par l'ensemble des « Cordes » et « Au Clair de la Lune » (violons et chant) par la classe des « Petits » sous la direction de leur professeur, Mme Lemarchand. Menuet de « Castor et Pollux » par les classes d'instruments à vent, sous la direction de M. Oudenard; « Lettre à Elise », Beethoven, transcrite pour le cours supérieur de cordes; « Un duo de Mozart », pour clarinettes; « La Stelkecque », trio de Couperin pour clarinette, saxo-alto, saxo-baryton; « Chœur des Flançailles », de Lohengrin, quatuor de cuivres. En apothéose, par l'ensemble des « Cadets » (70 exécutants) sous la direction de M. Baudot: « Sous l'Algue double », de J.-F. Wagner; « Sur un Marché Persan » (avec chants); « La Marche des Cadets », de M. Baudot.

Dans un court entr'acte, M. Rondil, président des deux sociétés instrumentales, remercia les autorités présentes déjà citées auxquelles s'ajoutent quelques conseillers municipaux. Le président de l'Orphéon, secrétaire général à la mairie, chefs d'établissements scolaires et de féliciter les élèves et leurs parents sans omettre de complimenter M. Baudot et ses dévoués

collaborateurs. M. de La Cotardière, au nom de la municipalité, eut les mots qu'il convenait en la circonstance et promit de faire tout son possible pour que l'Ecole de musique soit dotée de locaux « dignes d'elle ». Il appartenait à M. le député Lecornu de clore l'ère des allocutions ce qu'il fit d'heureuse façon en soulignant notamment et son admiration pour le travail de M. Baudot et les résultats obtenus et aussi son grand plaisir de retrouver M. Anne duquel il apprend toujours de nouvelles choses qui lui permettent de défendre, en haut lieu, la noble cause de nos musiques populaires.

LISIEUX

Un bel auditoire consacre un nouveau succès de l'orchestre symphonique

Trois œuvres seulement figuraient au programme présenté par l'Orchestre Symphonique, sous la talentueuse direction de M. Muckensturn, lors du concert donné récemment au Théâtre municipal. Mais quelles œuvres! Il n'est pas trop de dire que, suivant un terme musical (il ne peut d'ailleurs mieux trouver sa place) le répertoire « attaqué » va de plus en plus « crescendo »! Qu'on en juge!

En lever de rideau, « Water-Music », d'Haendel, suite d'orchestre qui aurait été composée en 1717 pour accompagner le Roi Georges 1^{er} dans une promenade

TOUT CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un SPÉCIALISTE
UNIFORMES REGNARD
Et: PIQUET: 30, rue de Lisbonne - PARIS VIII^e
Laborde 34-00
LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs

en bateau avec quelques courtisans tandis qu'un autre bateau qui devait faire escorte, sans être vu du Roi, était affecté à un orchestre de 50 instruments divers qui joua, pendant tout le temps du voyage, une musique qui plut tant au Roi, qu'il la fit répéter trois fois... D'origine très controversée, quant à sa teneur, la véritable merveille de « Water-Music », est la musique elle-même, révélant la finesse de goût, du grand musicien. Allegro, Air, Bourrée, Hornpipe, Andante expressivo, Allegro deciso, tels sont les titres des six mouvements entendus, les plus caractéristiques de l'édition complète (?) répondant assez bien au but de réjouir une société aristocratique par des sonorités joyeuses, mais simples.

Un mouvement sur la scène, non indiqué au programme ! Bon nombre d'exécutants quittent leurs places (ceux du fond). Que se passe-t-il ? Ils deviennent, à leur tour, dans la salle, « auditeurs » de leurs camarades, tous les archets seulement, qui vont être les seuls accompagnateurs de M. Tillard dans le « Concerto en Si-Bémol majeur », d'Albinoni, pour hautbois et cordes. Que dire de cette partition d'un auteur vénitien contemporain de Haendel, Bach, Scarlatti, Vivaldi, Couperin et autres et dont les œuvres sont presque inconnues ? Simplement, que nous devons savoir gré à M. Pierre Tillard, professeur au Conservatoire de Caen, soliste de l'Orchestre de Musique de Chambre de la Cité caennaise... et des concerts lexoviens, d'avoir eu l'heureuse inspiration d'exhumer, cette délicieuse composition. M. Tillard était « la vedette » de la soirée. Sans insister sur son talent, la salle des grands jours a pu admirer davantage, sous ses doigts, le charme pastoral et poétique de son délicat et difficile instrument.

Puis, c'est l'entr'acte au cours duquel M. le docteur Devaux, président de l'orchestre, remercia, comme il se devait, les autorités présentes, civiles et religieuses, le public nombreux et enthousiaste, les musiciens, et leur « Grand Chef ».

Et cette fois au grand complet, c'est l'exécution du « plat de résistance » de la soirée : « La Symphonie du Nouveau Monde », de Dvorak, Avant l'attaque, M. Anne qui était le présentateur habituel et toujours très documenté par ses recherches, donna un aperçu, assez détaillé cependant, de la vie de l'auteur et de sa production. De sa vie, M. Anne entoura sa naissance, en 1854, par la révélation d'une amusante coutume bohémienne pour indiquer ensuite que Dvorak doit être placé parmi les « grands romantiques », qu'il fut très lié avec Tchaikovsky, que ce fut Brahms qui découvrit, à l'occasion d'un concours, son jeune talent, et que c'est grâce à Brahms qu'il fut tiré de l'obscurité et de la pauvreté où il végétait. Sa renommée devint bientôt internationale et, en 1892, il fut nommé directeur du Conservatoire de New-York, poste qu'il occupa pendant quatre ans, où il termina, en 1893, sa magistrale symphonie qui fut exécutée en première audition, le 15 décembre, par l'orchestre de New-York. Il serait trop long ici de commenter les quatre mouvements de l'œuvre. Rappelons seulement que loin d'être d'inspiration américaine, cette symphonie en mi-mineur, reflète, au contraire, les attaches populaires du compositeur, l'amour profond qu'il porte à sa patrie, et à ce trésor musical qu'est le folklore tchèque. Ce qui donne à son art son originalité foncière, et le distingue de ses contemporains, c'est la fraîcheur de son inspiration mélodique, et le caractère bondissant de ses rythmes. Tout est grandiose, puissant dans cet édifice sonore, mais notre admiration va surtout au deuxième mouvement, Largo, sans doute le plus beau de la partition, où le cor anglais chante une ample mélodie d'une poésie nostalgique.

Et enfin que dire de l'ensemble de l'exécution ? Quelle fut en tous points remarquable et méritoire, car, pour qui connaît la partition, les arcanes et difficultés qu'elle contient ont été franchies avec succès... et le public, trépidant, ne s'y est pas trompé. Devant l'ovation finale prolongée, M. Muckensturm, sans avoir pitié de ses exécutants, a dû « bisser » le prodigieux allegro con fuoco final... En conclusion de ce compte rendu nous ne pouvons qu'ajouter nos amicales félicitations aux héros... de la soirée, et en signalant que l'Ecole municipale de musique, son éminent directeur, ses dévoués collaborateurs et professeurs, font leurs, au bénéfice de l'avenir musical de la cité, les quelques lignes d'un message que Jean Cocteau, deux jours avant sa mort, écrivit en témoignage de son désir de servir la Musique et la Beauté, intitulé : « Jeunesse Eternelle »... : « Jeunesse de la Musique, Jeunesse des hommes, rencontrez-vous, glorifiez la magnificence secrète, par laquelle les âmes actives échappent au cybernétisme. »

EVREUX
L'Ecole municipale de musique vient de donner un magnifique concert qui, comme celui qui l'a précédé, réunissait trois remarquables jeunes talents. « Ils n'ont pas 60 ans à eux trois » disait M. Lion, directeur de l'école, en présentant les jeunes espoirs de la musique : Bruno Rigutto, premier prix de piano, sixième prix du difficile concours Marguerite Long-Jacques Thibaud (1963) ; Patrice Fontanarosa, premier prix de violon, premier prix du Concours Ginette Neveu (1960), deuxième prix du Concours Kreisler-Casals à Liège (1961) ; Renaud Fontanarosa, premier prix de violoncelle du Conservatoire de Paris.

Le plus jeune des trois (17 ans), c'est Renaud Fontanarosa, un futur grand violoncelliste à coup sûr. Son interprétation de la « Sonate op. 99 en fa majeur », de Brahms, le laisse présager.

Patrice Fontanarosa, l'aîné du trio (22 ans), interprétait la « Sonate », de César Franck.

Ces deux artistes furent accompagnés au piano avec beaucoup de talent par Bruno Rigutto, qui devait, après l'entr'acte jouer en soliste et révéler un talent fougueux. De Chopin, il joua la « Fantaisie en fa mineur ».

Bruno Rigutto allait montrer ensuite toute sa virtuosité dans la « Toccata », de Schumann.

Le programme se terminait par le « Trio » de Ravel, écrit en 1914, joué pour la première fois en 1915 à la Société Musicale indépendante par Casello, Enesco et Peulllard. Les thèmes sont empruntés au folklore basque.

Les trois jeunes artistes ont joué avec grande précision et cohésion, cette œuvre qui leur valut de chaleureux applaudissements de la part d'un nombreux public, conquis par leur simplicité et leurs qualités musicales. Un nouveau succès pour l'Ecole « Emile Clérisse » et son actif directeur M. Lion.

Assistaient notamment à cette matinée, M. Mandé, maire d'Evreux, MM. Azéma, Ollivier, adjoints, Mme Chauvin, conseiller municipal, M. Michel, chef du service de la « Jeunesse et des Sports », M. Ducellier, secrétaire général de la mairie, MM. Bughin, président de la Société symphonique, MM. Leroux, Chenaud, etc.

CHARTRES
L'Harmonie Saint-Ferdinand que dirige M. Biret a célébré sa Sainte-Cécile le 22 décembre dernier en l'église Saint-Aignan de Chartres. Un programme de choix avait été élaboré et son exécution a été fort goûtée de l'assistance. Pour rehausser la manifestation, les dirigeants avaient fait appel à Régine Rossy des Concerts Colonne et de la E.T.F., Jacques Forest, ténor, lauréat du Conservatoire de Paris, Bernard Gohier, baryton, très apprécié des Chartres, et Frère Bourgeois, ténor, maître principal, ex-soliste de la Musique des Equipages de la Flotte. Voici le programme des œuvres entendues par la société seule ou les artistes accompagnés par l'ensemble : « Marche Solennelle », d'Haendel ; « Repos en Dieu » (baryton) Bach ; Prière de « Freischütz » (trompette et saxo-alto) de Weber ; « O Salutaris » (mezzo soprano) M. Dubois ; « Ave Verum » (ténor et basse) de Mozart ; « Réverie » (flûte) de Pessara ; Grand Air d'« Ester » (ténor) de Stradella ; « Gloire à Marie » (trio vocal) de G. Pauré, et « Cortège », de J.-M. Biret. Le traditionnel banquet, réunissant musiciens, leurs familles et sympathisants, agrémenté des discours et chants d'usage, contribua à honorer, comme il convenait, le 108^e anniversaire de la société.

CHERBOURG
En raison du récent décès de son président-fondateur, M. Margolis, l'Union Lyrique, en signe de deuil, a retardé son traditionnel concert de Sainte-Cécile. Sous la présidence de M. Fleury, adjoint aux Beaux-Arts, représentant M. le député-maire Hébert et devant de nombreuses personnalités, M. Maurice Caens, avait consacré ce concert au compositeur français Emmanuel Chabrier. C'est M. Barbanchon, qui se chargeait de présenter au public ce grand musicien, ignoré de ses contemporains, dont la vogue posthume a été pourtant remarquable. Il fit allusion au grand succès remporté par la Société à Bremerhaven, lors du jumelage avec Cherbourg. Il remercia la municipalité pour la compréhension dont elle témoigne envers l'Union Lyrique.

D'Emmanuel Chabrier, cet Auvergnat jovial, tendre et primesautier, à l'esprit si pétillant, nous allons pouvoir entendre alors plusieurs œuvres marquantes, qui illustrèrent parfaitement le rôle important du compositeur dans l'évolution de la musique française. En effet, grand admirateur de Wagner, passionné d'impressionnisme, cet ancien employé du ministère, que rien ne destinait initialement à la musique, sut affranchir le style contemporain de sa fâcheuse tendance à l'empêchement et apporter au répertoire « quantité d'effets nouveaux qui n'appartiennent qu'à lui », comme le fit si judicieusement remarquer Paul Dukas.

Bien en place et sous la ferme conduite de Maurice Caens, l'Harmonie municipale attaqua avec fougue la truculente « Marche Joyeuse » pour aborder ensuite une œuvre essentielle : « Gwendoline », dont elle donna le prélude du deuxième acte.

La grande composition « Espana », écrite par Chabrier après de radieuses vacances en Andalousie, demanda à tous les musiciens le meilleur d'eux-mêmes, qu'ils continuèrent du reste d'apporter à l'interprétation de la célèbre « Fête polonaise », extraite du « Roi Malgré Lui » qui est une royale musique de bal. Une longue ovation récompensa le travail fourni par les musiciens et leur chef, qu'il convient de féliciter.

La seconde partie du programme permit au public cherbourgeois de faire une nouvelle connaissance avec les sympathiques jeunes gens qui composent la « Colontaine », du mouvement populaire « A Cœur Jolé ».

La « Colontaine » a présenté un choix varié de chants chorals, d'airs populaires et anciens, en faisant apprécier la fraîcheur juvénile de ses interprétations.

CHEFS DE MUSIQUE
pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

LES BRODEURS Réunis
84, rue des Archives, PARIS-3^e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
se recommander du journal

ARGENTAN
Faisant suite à une décision du congrès de Bayeux, une réunion d'information s'est tenue le dimanche 16 février, à Argentan, dans une salle de l'Hôtel de Ville, mise aimablement à notre disposition par M. Paréani, maire, par l'entremise de M. Chaplain, secrétaire général de la mairie. La mise en place du colloque était due à M. Angot, vice-président général, souffrant d'une crise cardiaque inopinée qui a motivé son absence, c'est M. Anne, président fédéral, qui a été le conférencier. Sur les 25 sociétés du département de l'Orne 13 étaient représentées, 6 s'étaient excusées (Fiers : harmonie et orchestre, Sées, Le Sap, Saint-Germain-de-la-Coudre, Tinchebray) ; par contre 6 n'ont pas cru devoir répondre à l'invitation adressée ni s'excuser : Alençon : harmonie et symphonie, Gacé : Union musicale, Domfront, Essay, Vimoutiers.

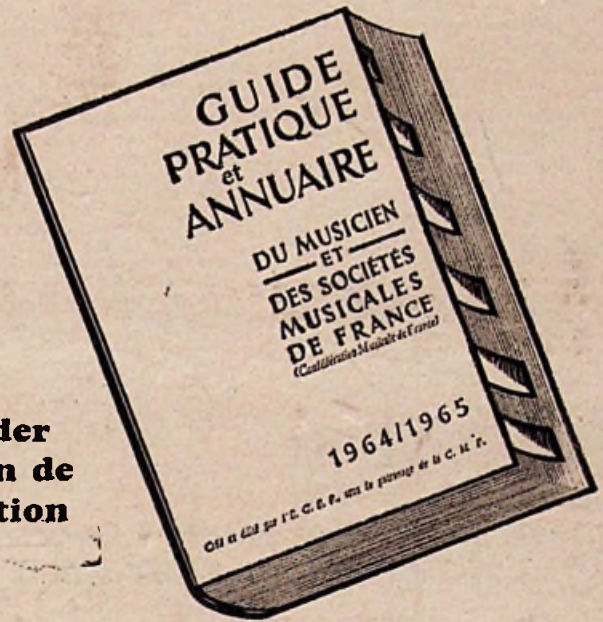
Après avoir remercié les présents, M. Anne, au nom de tous, adressa à M. Angot, leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement. Puis il exposa la raison de cette réunion départementale, se substituant, partiellement, au Congrès annuel dont l'éloignement empêche souvent de grouper la totalité des sociétés fédérées. Se connaître les uns et les autres, avoir toutes précisions sur les activités diverses de la Fédération, échanger des idées, tel était le but de ce rassemblement « apprécié des auditeurs ». Assurances, droits d'auteurs, récompenses, Journal confédéral, stage de perfectionnement d'Houlgate, épreuves fédérales étaient les lésés du chapitre commentés. La question primordiale des épreuves fédérales a tenu la plus grande partie de la matinée. M. Anne, en pédagogue averti, muni d'un « Organette » (petit guide-chant très suffisant et peu coûteux) a fait un cours rapide sur la méthode à suivre pour rendre l'étude du solfège attrayante et en chantant les notes dès le début des études. La question « Dictée musicale » (exercice d'intonation pour la division préparatoire) au lieu d'être un épouvantail devient, pour les débutants, un amusement... « Présentez donc vos élèves à nos examens annuels, ce sera là un puissant moyen d'émulation entre « Jeunes » concrétisant notre idéal commun : assurer la vie de vos sociétés, par le remplacement des « moins jeunes » disparaissant à petit feu » telle fut la conclusion de l'exposé persuasif de M. Anne.

On aborda, bien entendu, le désintéressé et marqué des ministères responsables à l'égard des sociétés populaires d'amateurs : M. Anne donna un aperçu sommaire mais précis des démarches répétées, en haut lieu, en compagnie de M. Ehrmann, président de la C.M.F. Les horizons d'espérance sont toujours ouverts mais nous préférons, dans ce domaine, l'application de cette devise d'un candidat parlementaire malheureux : « Promettez peu, Tenez davantage ! »

Pour compléter cette bonne journée de travail, un déjeuner amical, très réconfortant, réunis les participants auquel, en témoignage de remerciement, fut convié M. Chaplain, musicien lui-même et qui n'est pas étranger au renouveau de la musique à Argentan, sous la dynamique et distingué direction de M. Boumy.

TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C.M.F. paraîtra avant fin 1964.



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION!
la première tranche de souscription au prix spécial de 20 F sera close sans préavis

à renvoyer d'urgence

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de FRANCE et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.P.M. Edité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P. 48, rue de Berri, Paris 8^e - BAL. 43-88

Je soussigné _____ Prénom _____

Adresse complète _____

agissant au nom de la Société _____

ou à titre particulier (1) déclare souscrire _____ exemplaires du

Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier

dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit _____ NF à la Société

E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00 ou par mandat ou par chèque borré (1).

DATE

SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Attention ! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
4, place Charles-Dullin, PARIS (18^e)
Tél. : ORN. 27.40 et 27.41
Bureaux ADRIENNES (Métro) et PARIS. 84, rue Myrrha

SAONE-ET-LOIRE

Examen
du Brevet d'aptitudes musicales
militaire (1^{re} Session 1964)

La première session d'examen du B.A.M.M. de 1964 a eu lieu le dimanche 23 février, salle de l'Harmonie des Houillères, à Montceau-les-Mines.

Les membres du jury, MM. Ailmard, chef de musique à la première région aérienne à Dijon; Haristoy, tambour-major à la même formation, et Merille, président de la Fédération musicale de Saône-et-Loire, ont eu à juger un nombre record de quarante-trois candidats présentés sur quarante-huit inscrits, venant des différentes villes du département: Blaisy, Chagny, Chauffailles, Cluny, Givry, Macon, Montceau, Ouroux-sur-Saône, Saint-Marcel, Saint-Vallier, Saint-Yan, Sanvignes et Sevry.

Ces candidats, bien préparés pour la plupart en instrument, un peu faibles en solfège pour quelques uns, ont obtenu les résultats suivants:

MENTION TRES BIEN. — Girard Pierre, trombone; Jeannin Bernard, trompette; Louis Daniel, trompette; Voyemant Daniel, saxo-alto.

MENTION BIEN. — Bonato Roger, saxo-alto; Bontemps Gérard, clarinette; Dard Alain, trompette; Ducroux Jean-Claude, flûte; Gardon Roger, baryton;

Garnier Marcel, trombone; Merillaud Roger, clarinette; Moreau Jean, clarinette; Morey Bernard, basse; Pierre Armand, bugle; Ronaux Henri, trompette; Vannier Jean, bugle.

MENTION ASSEZ BIEN. — Blondeau Albert, clarinette; Carante Gilbert, trompette; Charnay Roger, flûte; Chevillard Jean-Paul, clarinette; Garassus Alain, flûte; Guillemin Daniel, claron; Léveque Jean, trompette; Léveque Roger, basse; Marmorat Louis, saxo-alto; Michel Jean, trombone; Mignotte Maurice, clarinette; Pornon Jean-Paul, trompette; Terrenoire Robert, saxo-alto.

MENTION PASSABLE. — Bernigaud Elie, tambour; Blanc Henri, cornet; Bouquet André, bugle; Caron Pierre, bugle; Duchas Gérard, bugle; Genevois Daniel, clarinette; Giroux Maurice, alto; Jeannin André, saxo-alto; Léger Gérard, trompette; Meunier Jean, saxo-alto; Nuges Alain, trompette; Nowak Michel, saxo-alto; Rogic René, tambour; Terrier René, trompette.

La deuxième session de 1964 aura lieu le dimanche 13 septembre, à 9 h. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 7 septembre par le président, 39, rue du Bois, à Montceau-les-Mines. Indiquer: Nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse exacte, instrument joué et nature du C.A.P. ou diplôme universitaire possédé par le candidat. Aucune convocation individuelle ne sera envoyée, se présenter à l'examen sans autres formalités.

SAINT-POL-SUR-MER

DIMANCHE 2 AOUT 1964

Festival international de musique Concours de marche

Primes - subventions: 20.000 francs français

Pour tous renseignements, s'adresser à

M. E. VERMET, mairie de SAINT-POL-SUR-MER

SEINE ET SEINE-ET-OISE

Fête annuelle
de la lyre de Montmartre

C'est par un dimanche auréolé d'un sourire printanier qui incitait plutôt à la promenade, qu'une foule nombreuse se pressait, au contraire, dans la belle salle des fêtes de la mairie de la Butte, le 2 février dernier pour assister au concert de la Lyre de Montmartre à l'occasion de sa fête annuelle, en présence de M. Taffri, maire du dix-huitième arrondissement entouré de M. Blockkysen, maire-adjoint et de nombreuses personnalités.

Cette matinée débutait d'abord par quelques bonnes attractions et des chanteurs fantaisistes ou à voix accompagnés au piano par la talentueuse Yvonne Schmitt, de la Radio.

Puis, ce fut un régal, toujours renouvelé, par l'Orchestre d'Accordeons de Paris, sous l'experte baguette de son chef, Etienne Lorin, dont la réputation n'est plus à faire, qui nous a comblés dans l'interprétation de son vaste répertoire allant des grands classiques aux variétés, toujours d'une parfaite musicalité, tel que «L'Enlèvement au Sérail», Mozart; «Parade pour une Infante défunte» Ravel, avec à l'organe soliste, «Danse du feu», Manuel de Falla; «Le Pas», «Sur la route» et «Musette» d'Etienne Lorin; «Czardas» de Monti, soliste Mlle Micheline Bourignon et pour clore en beauté «La Farandole de l'Arlesienne» de Bizet.

Ensuite la vénérable chorale de la Butte se fit entendre, sous la baguette de Mme Jacqueline Huys, la jeune directrice de la Lyre de Montmartre, qui nous fit apprécier le bon goût d'une expression musicale: «Choral numéro 10», de J.-S. Bach; «Quand mon mari vient de dehors» Roland de Lassus; «Veu-x-tu dormir», berceuse de Monis, avec en soliste A. Amudytentino au timbre agréable qui recueillit un succès bien mérité.

Toutes nos félicitations vont à cette belle phalange de choristes amateurs et à son animatrice Suzanne Petit, présidente de la Lyre de Montmartre. Ce vénérable groupement soit dit en passant, doit fêter incessamment ses 50 années d'existence et prouver que la musique est toujours en honneur sur la Butte sacrée.

L'Echo Philharmonique Paris prêtait également son concours à cette belle matinée. Sous la direction de M. G. Daussy, ce fut d'abord «Coriolan» de Beethoven et «Lakmé», de Léo Delibes, ensuite, c'est son président-directeur M. Désiré Huys qui prit la baguette pour diriger l'ensemble de son orchestre avec la Lyre, et enlever superbement «España» de Chabrier, qui souleva des applaudissements répétés.

Quand on songe aux difficultés rencontrées de nos jours pour réunir et mettre au point un programme d'ensemble comme celui-ci on ne peut qu'adresser des félicitations aux organisateurs pour les réalisations obtenues par ces diverses sociétés. Leur talent respectifs et les efforts conjugués de tous ont trouvé leur récompense dans les applaudissements d'un public enthousiaste.

Souhaitons que la Lyre de Montmartre nous donne souvent l'occasion de nous faire l'écho de telle manifestation musicale.

Alfred VESSIER.

Le grand Concert de «l'Harmonie» du personnel de la «R.A.T.P.», du 11 janvier 1964 — Salle Pleyel.

En nous présentant, salle Pleyel, ce dimanche 11 janvier dernier, sa grande et belle «phalange musicale» qu'est l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P., bien

tie: le classique et tendre «Ballet de la Source» de Léo Delibes.

Après l'entracte, le «Festival Wagner» nous offrait en début: le «Prélude du troisième acte de Lohengrin», d'une subtilité grandeur; puis une sélection sur les «Maîtres chanteurs», transcription de P. Dupont. Ensuite ce fut «Siegfried-Idyll», arrangement de P. Balay, et en finale: la puissante et hallucinante «Chevauchée des Walkyries», transcrite par Dureau. Toutes ces œuvres étaient remarquablement interprétées, avec cette grande maîtrise qui caractérise, en sa foi animatrice, la manière de G. Fossier. L'ensemble du programme était présenté en une sobre et précise éloquence par Alexandre Rey. En écoutant les judicieux commentaires, dont les textes étaient de G. Fossier, je songeais et j'entendais une autre voix, lointaine, lointaine également, expressive et seréne, en sa sagesse infuse, la voix de Jean Toscani, mort au champ d'honneur des «Muses».

Après le concert, l'aimable et distingué président de notre belle phalange, M. Marcel Pointeau, réunissait autour de lui, de son Comité directeur, de G. Fossier, et de ses musiciens de hautes personnalités de la «R.A.T.P.», de la musique et des arts de Paris. Notre C.M.F. était dignement représentée. Un noble et délicieux champagne fut servi, précieux corollaire de nos douces émotions, et préparant nos cœurs à une nouvelle et cordiale communion.

Capitaine F. BOYER

BOULOGNE-BILLANCOURT

Sous le patronage du Comité culturel, le dimanche 12 avril 1964, à 15 h., dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville, concert de gala par «La Boulangère», sous la direction de Gérard Dayries. Au programme: œuvres de Rossini, Brahms, Massenet, Borodine. Entrée gratuite.

Concert
de l'Association Symphonique
de Paris

Notre cher président de la C.M.F., M. Albert Eimann, qui est aussi membre du Comité d'honneur de l'Association symphonique de Paris, étant empêché d'assister au concert du 22 février à la mairie du 13^e arrondissement, avait bien voulu me faire l'honneur de le représenter en s'excusant de ne pouvoir venir lui-même. Il faudrait vraiment à M. Eimann le don d'ubiquité pour pouvoir se rendre en personne aux quotidiennes invitations qu'il reçoit. Cet empêchement, qu'il était le premier à regretter, m'a valu du moins le très grand plaisir d'assister à une fort belle manifestation musicale et je suis heureux d'exprimer ici toute la satisfaction artistique que j'ai eue ce soir-là.

L'Association symphonique de Paris, ce très sympathique groupement de musiciens amateurs, est bien l'un des meilleurs que je connaisse à Paris. Il est d'ailleurs animé par un artiste dont j'avais déjà apprécié la haute valeur à la direction de la fameuse société folklorique «La Bourée de Paris» qui groupe pour le chant choral et la danse d'excellents interprètes originaires du Massif Central. Cet artiste, digne continuateur de mon éminent ami tant regretté, le maître Joseph Canteloube, c'est tout simplement Maurice Guennou. S'il est hors de pair dans le beau domaine de la musique folklorique, il affirme une compétence et une autorité tout aussi grandes dans celui de la musique symphonique, classique ou moderne, et il apporte à son association le dévouement le plus complet.

Avant le concert, M. René Granger, administrateur de l'A.S.P., a prononcé une courte allocution pour remercier les très nombreux auditeurs qui témoignaient par leur présence, leur vive sympathie aux exécutants et à leur chef. Il cita les noms des personnalités qui avaient eu la possibilité de venir assister à ce concert présidé effectivement par M. Avelisse, maire du XIII^e arrondissement. Parmi les personnalités de l'arrondissement se trouvaient le docteur Aujoulat, ancien ministre; M. Saget, maire-adjoint, vice-président du comité des fêtes; M. Domart, secrétaire général de ce comité; Mme Cadiou, l'active directrice du Conservatoire municipal des Gobelins. Du côté des personnalités musicales, membres du Comité d'Honneur de l'A.S.P., fut saluée la présence des maîtres Alexandre Cellier, inspecteur général honoraire de la musique, compositeur et organisateur du Temple de l'Etoile, et Robert Bréard, Grand-Prix de Rome. D'autre part, MM. René Cocheux, compositeur, ancien chef de musique militaire, Roger Baron, directeur de la Chorale de

Courbevoie; Clément Campredon, directeur de la Chorale des P.T.T., étaient présents et plusieurs professeurs du Conservatoire municipal des Gobelins, outre Mme Cadiou, directrice, déjà citée, assistaient également au concert.

Plusieurs autres notabilités, ayant eu comme M. Albert Ehrmann, un empêchement inévitable, s'étaient excusées. C'étaient les maîtres Maurice Le Boucher, Grand-Prix de Rome D.-E. Inghelbrecht, directeur de l'Orchestre National; Jacques Chabley, président du Comité national de la Musique et professeur en Sorbonne; Lucien Wurmser, compositeur, chef d'orchestre, directeur du Concours artistique de Paris; Jean Courbin, directeur du Conservatoire Francis Planté; et Jean Hubeau, pianiste-virtuose; M. Emile Gourdin, maître-ajoint, président du Conservatoire municipal des Gobelins, tous membres du Comité d'Honneur de l'Association. MM. Hugonnet, président de la Fédération Musicale de Seine et Seine-et-Oise, et Maurice Brun, vice-président de cette même Fédération et président de l'Union des Sociétés Musicales de Paris, s'étaient fait représenter par M. Bonnin, président de l'Harmonie du XIII^e arrondissement.

Tous ces noms de personnalités présentes ou absolument empêchées de venir nous prouvent que l'A.S.P. est magnifiquement patronnée ou tout au moins considérée. Elle on est d'ailleurs tout à fait digne comme le démontrent les valeureux efforts qu'elle ne cesse de faire pour la propagation du goût de la belle musique.

Pour ouvrir le concert, nous eûmes tout de suite l'exécution d'un chef-d'œuvre, le «Concerto en ut majeur», de Vivaldi, pour deux trompettes et orchestre à cordes. MM. Tupinier et Gabard en firent les impeccables protagonistes. Leur style et leur splendide sonorité leur valurent un très beau succès, largement mérité. Cette œuvre de Vivaldi, tout comme le «Concerto en mi bémol», de Haydn, compte certainement parmi les plus belles pièces qui aient été écrites pour ce noble instrument qu'est la trompette.

Tout de suite après, nous eûmes le plaisir d'apprécier le talent d'une jeune et charmante virtuose du clavier, Monique Bertrand. Délicatement accompagnée par l'orchestre, elle nous donna tout d'abord le «Concerto en ré mineur» de Mozart, puis, seule et en récital, elle interpréta superbement l'«Etude numéro 9», de Chopin, la si caractéristique et délicieuse «Pièce en forme de Habanera» de Ravel, l'élégante «Toccata», de Francis Poulenc et la célèbre marche de «L'Amour des Trois Oranges», de Prokofiev, qui a déjà conquis la popularité depuis longtemps. Des applaudissements enthousiastes récompensèrent le beau talent de cette pianiste, à tel point que celle-ci, après plusieurs rappels, dut encore satisfaire l'auditoire en exécutant un bis.

A la fin de l'entracte, M. Avelisse, maire du XIII^e arrondissement, fit une charmante allocution à la louange de l'Association et de son chef, puis la seconde partie du concert commença par l'interprétation de trois pièces vocales délicieusement chantées par Jacqueline Barde, accompagnée par l'orchestre. Ce furent la fameuse «Prière de la Tosca», Puccini, l'adorable «Air de Chérubin» des «Noces de Figaro», de Mozart, et «l'Air de Micaëla» de «Carmen», de Bizet. La très belle voix de soprano de la cantatrice lui valut, à elle aussi, un magnifique succès.

Pour terminer un si beau concert, il fallait nécessairement une apothéose et ce fut l'exécution remarquable des «Dances Polovnitziennes du Prince Igor», de Borodine qui la constitua. A la tête de son orchestre Maurice Guennou put donner toute la mesure de son art et de son autorité. Sans avoir recours à une gestulation excessive mais en indiquant à ses instrumentistes tous les accents nécessaires (et il y en a quelques-uns) pour interpréter avec chaleur et enthousiasme ces danses pittoresques, si colorées, tantôt rêveuses mais plus souvent empreintes d'un caractère hallucinant et sauvage, ces danses endiablées, pour tout dire, qui, par leurs rythmes irréguliers, sauraient entraîner les plus prodigés des auditeurs. Inutile de dire qu'une unanime et longue ovation salua cette magistrale exécution.

Ce fut, en vérité, une très belle soirée pour la Musique... et les musiciens.

André PETIOT.

COLOMBES

Harmonie Municipale

Au troisième Salon-Exposition «Les Amis des Arts» 1964, salle des fêtes de Colombes, en ce dimanche 1^{er} mars 1964, l'Harmonie municipale prêtait son con-

cours. J'ai quelque satisfaction à m'exprimer sur cette harmonie.

L'effectif était de 45 musiciens; donc, très substantiel et surtout à apprécier pour un dimanche après-midi. Sous la direction compétente et précise de son chef M. Brouquières Jean, le concert fut de très bonne facture et d'une mélodie certaine. En particulier, belle sonorité pour le registre des clarinettes. Entre autre, je signale le prologue brillant de ce concert par «La belle Galathée», de Suppé; au mi-temps «La valse pour Sylvie», de M. Brouquières, lui-même, exécutée avec beaucoup d'entrain, ainsi que «La Chauve-souris», de Strauss. «La marche des trompettes d'Aïda», de Verdi, termina ce concert par d'émotives vibrations bien nuancées.

Sans ambages, je félicite donc cette belle harmonie municipale de Colombes et, en toute amitié, son directeur, M. Brouquières. Il me faut aussi signaler l'effort magnifique et si méritoire par la municipalité de Colombes, lorsque l'on pense qu'il est si difficile de trouver les moyens avisés. L'indifférence musicale, c'est notoire, étant souvent omnipotente.

En effet, en plus de l'Harmonie municipale, la ville de Colombes possède aussi... une école de musique où les cours sont suivis par 505 élèves, éduqués par 14 professeurs... une fanfare municipale. Ces trois formations ont à leur disposition des locaux excessivement convenables (spacieux, bien éclairés et chauffés, insonorisés), subventionnés et crédits d'équipement à l'appui.

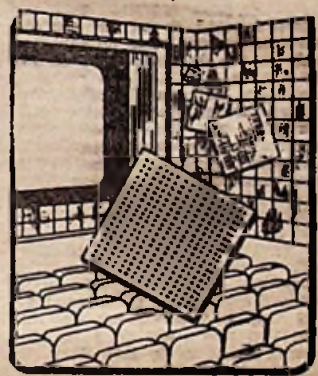
BONNIN Raymond
Délégation de la Fédération

Pour vos salles de
Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique

«GLASAL-PERFORE»

PHONELO

Salles d'exposition:



FIBROCIMENT DE POISSY

PARIS 17, rue Daunou, 2^e Tél. phone. OPERA 65.74
RENNES 41, avenue Janvier Tél. phone. 40 28 35
STRASBOURG 13, rue du Vieux Marché aux Vins Téléphone 32.31.34
RIEL (Seine-et-Oise) Téléphone Poissy 830

SUD-EST

ISÈRE

Assemblée générale de Groupement a
9 février à St-Bonnet-de-Mure (Isère).

L'assemblée générale du groupement des cantons de Saint-Symphorien, d'Ozon et d'Heyrieux s'est tenue sous la présidence d'honneur de MM. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est et Revol président de l'U.D. de l'Isère, venu spécialement d'Allevard pour assister à cette importante réunion. Autour d'eux, nous avons noté la présence de M. Bonny, président d'honneur du groupement; Dessivaux, président actif; Bolze, directeur technique; Dupouzat, trésorier et Eyraud, qui cumule les fonctions de secrétaire fédéral avec celles de secrétaire du groupement et de la Fanfare de St-Symphorien d'Ozon.

Après les souhaits de bienvenue exprimés aux noms de la société organisatrice et de la municipalité de Saint-Bonnet-de-Mure, aux personnalités su mentionnées et aux 12 sociétés représentées, à savoir: Fanfare de Meyrieux; Harmonie de St-Priest; Fanfare de St-Symphorien d'Ozon; Fanfare de Chaponnay; Chorale de Milons; Fanfare de Saint-Pierre-de-Chandieu; Fanfare de Saint-Georges-d'Espéranche; Claque de Saint-Laurent du Muro; Société Musicale de Corbiès; Claque du Ternay; Réveil de Sérézin du Rhône et Avenir du St-Bonnet-de-Mure; (à noter que deux sociétés seulement n'étaient pas représentées: Les Enfants de Cérés, de Communay et l'Union Lyrique de Toussieu).

Le président Dessivaux prit la parole pour développer son rapport moral. Il fit ressortir la bonne marche et l'excellente entente qui régnent au cours de l'exercice écoulé en soulignant plus particulièrement la brillante réussite du festival de Saint-Bonnet-de-Mure. Il formula enfin le souhait d'une heureuse solution du différend qui a opposé récemment deux sociétés du groupement en concluant par un appel à l'Union le plus étroit entre toutes les sociétés.

M. Dupouzat, trésorier, donna ensuite lecture de la gestion financière qui se traduit par un bilan satisfaisant sans qu'il soit nécessaire de reconsidérer le montant des cotisations. Son exposé fut approuvé unanimement avec des félicitations méritées.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le président Rolando tint à exprimer des remerciements chaleureux à tous les animateurs du groupement et des sociétés qu'il encouragea à persévérer dans cette voie. Il félicita tout particulièrement également le président Revol pour la tâche importante qu'il assume à la tête



de l'U.D. de l'Isère ainsi que pour l'impulsion qu'il a réussi à donner à tous.

Le président Dessivaux aborda ensuite l'une des plus importantes questions inscrites à l'ordre du jour et concernant le festival de groupement 1964. Lors d'une précédente réunion, la fanfare de Saint-Symphorien-d'Ozon s'était en effet, on confie cette manifestation et avait arrêté la date du 14 juin. Ayant appris par le journal de la C.M.F. que l'Harmonie de Saint-Priest organisait également un festival le 18 juin, la fanfare de Saint-Symphorien-d'Ozon estime ne pouvoir maintenir sa manifestation qu'elle a en conséquence annulée.

Après échange de vues et à la demande expresse de MM. Rolando et Revol, le président de l'Harmonie de Saint-Priest a été invité à transformer le festival envisagé en festival de groupement auquel toutes les sociétés du secteur pourront participer dès le matin pour celles qui le pourront ou pour l'après-midi seulement pour les autres. M. Paris, président de l'Harmonie de Saint-Priest souligne qu'avec ses collègues ils n'avaient pas cru que les deux festivals puissent se concurrencer et a tenu sa bonne foi et celle de sa société en regrettant ce malentendu dont il s'excuse auprès de ses collègues de Saint-Symphorien-d'Ozon.

L'assemblée confie ensuite l'organisation du festival 1965 à la fanfare de Saint-Symphorien-d'Ozon qui arrête la date du 13 juin 1965 avec l'assentiment de toutes les sociétés représentées.

Examens. — En raison des manifestations musicales qui auront lieu à Saint-Priest entre le 29 mai et le 7 juin, à l'occasion du centenaire de cette harmonie les examens des cours préparatoire et élémentaire sont fixés exceptionnellement à la date du 21 juin, à Saint-Priest.

Les examens de cours moyen auront lieu à Tullins à une date qui sera arrêtée lors du congrès départemental de mars, alors que les examens de division supérieure auront lieu à l'échelon fédéral le 28 avril à Lyon.

Pour les sections instruments, les morceaux seront les suivants :

— Cours préparatoire au choix du professeur.

— Cours élémentaire moyen et supérieur : partitions imprimées par la C.M.F.

Plusieurs sociétés ayant fait allusion aux difficultés relatives à leur recrutement à l'enseignement musical, l'entraide des associations mieux favorisées dans ce domaine fut conseillée et envisagée en même temps que fut rappelée la nécessité pour toutes les sociétés de se préoccuper de la formation de moniteurs désormais possible par l'enseignement et le perfectionnement donnés au stade de Mâcon, ouvert aux candidats au niveau de cours moyen.

M. Eyrnaud ayant fait observer qu'en dépit d'un nombre croissant de candidats, le nombre de sociétés participant aux examens était en régression le président de l'U.D. souligna avec insistance qu'il n'y avait pas de raison que le nombre d'élèves soit croissant dans certaines sociétés et il souligna que ce fait était inhérent au problème des instructeurs dont la pénurie était en définitive seule responsable au découragement des sociétés défaillantes à qui il demandait de se pencher sur les possibilités données par les stages.

L'assemblée renouvelait ensuite par un vote unanime son comité ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Bonny ; président actif : M. Dessivaux ; vice-présidents : MM. Paris, Pariche et Ronin ; secrétaire : M. Eyrnaud ; secrétaire adjoint : M. Maréchal ; trésorier : M. Dupouzat ; directeur technique : M. Boize.

M. Revol tira ensuite les conclusions de cette importante assemblée en exprimant tout d'abord de vives félicitations à tous les musiciens des sociétés du groupement. Il manifesta sa satisfaction de constater que la meilleure harmonie entre toutes les sociétés constitue un encouragement d'autant plus précieux que des échanges de vues et discussions qui ont émaillé les questions à l'ordre du jour permettent d'attester que tout maintenant est dissipé. Il lance enfin un nouvel appel à l'entraide indispensable dans les moments difficiles en soulignant le mérite des sociétés rurales qui ont déjà le mérite de faire ce qu'elles peuvent et qui trouveront un jour la récompense de leurs efforts dans la fidélité d'un recrutement attaché au sol natal.

SUD-OUEST

Nécrologie

Notre collègue, M. Pierre Chauprade, secrétaire adjoint du Comité fédéral, chargé du service des assurances, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme Albert Chauprade, décédée soudainement, après quelques heures de maladie.

Devant la dureté de cette épreuve, le Bureau et le Comité fédéral, au nom de la Fédération et de la C.M.F., adressent à leur collègue et ami, ainsi qu'à sa famille, leurs plus vives condoléances.

MUSSIDAN

Sté Cécile du Centenaire

L'Union musicale a terminé la série des manifestations de son centenaire par sa Sainte-Cécile.

Le 11 décembre avait lieu dans la magnifique salle des fêtes, une soirée de gala, présidée par M. Ciran, président fédéral, qui s'est déroulée devant une assistance record d'au moins 1.200 personnes ! L'Union musicale sous la baguette du jeune et talentueux M. José Vallente exécuta : « Marche des Dragons de Noailles », ouverture de « Cavalerie Légère », de Suppé ; « Modern Tempo », une sélection de « Darling » ; la valse et l'adagio du « Ballet de Faust » ; un « Récital Aznavour », et « Alsace-Lorraine ».

A l'issue du concert, M. Ciran, après avoir dit toute sa joie d'être l'invité d'une société centenaire qui semblait fort bien se porter, décora de la Médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales, sept des membres de l'Union, juste récompense de très nombreuses années de dévouement. M. Ciran termina en souhaitant longue vie à notre harmonie.

En deuxième partie se firent applaudir, notamment, M. Taleyra de l'Opéra, professeur au Conservatoire de Bordeaux ; M. Istvan Vas, pianiste virtuose hongrois, ex-maître de chapelle de Salzbourg ; Georges Coulonges, le populaire receveur Julien, bien connu dans le Sud-Ouest.

Le dimanche suivant l'église Saint-Georges résonnait avec « Marche de Rienzi », de Wagner ; l'indante de la « Plûte Enchantée », de Mozart ; « Quatre Chants Religieux », de Bach et « Marche Religieuse », de Bach.

Les 70 exécutants défilèrent ensuite et accueillirent à l'Hôtel de Ville les personnalités. Puis fut servi à la salle des fêtes le banquet de 200 couverts. Au dessert, en présence des nombreuses personnalités départementales et locales, prirent la parole MM. le président de l'Union musicale ; M. le maire de Mussidan ; M. le député de la circonscription et M. le préfet de la Dordogne qui retraçaient les cent ans d'existence de la société et assurèrent la sollicitude des pouvoirs publics à l'égard des sociétés de musique populaire.

Bravo Mussidan !

BERSON

Sainte-Cécile et 98^e anniversaire.

Dimanche 5 janvier, notre vieille phalange musicale célébrait sa fête annuelle. A 11 h., nos musiciens se retrouvaient en notre église Saint-Saturnin. M. l'abbé Dupon dans son allocution entièrement consacrée à la musique, et après avoir vivement félicité nos musiciens pour leur fidélité à honorer leur patronne, dit sa joie de l'interprétation d'un morceau de Louis Ganne, qui lui rappela un souvenir lointain : en 1912, alors qu'il était très jeune, saxo de l'harmonie de Bourg-sur-Gironde, il avait joué ce pas redoublé à l'inauguration du groupe scolaire de Berson.

Après cette cérémonie, nos musiciens défilèrent pour aller déposer une gerbe au monument aux morts.

A 13 h., le repas amical réunit la plupart des musiciens et leurs amis.

A l'heure des discours, le président Pierre Braud remercia les personnalités, dit toute sa satisfaction de la bonne marche de la société, qui s'achemine vers son centenaire. Il annonça que des musiciens méritants vont être décorés et félicités chaleureusement, le vice-président Gendre, ancien membre de la fanfare de la Garde républicaine, à Paris, vient d'être fait officier de l'Education sociale. Il félicita les musiciens pour leur assiduité.

M. Sallefranque, notre flûtiste, qui consacre chaque année une longue étude à la vie d'un grand compositeur de musique, nous parla de Bizet. M. Bousquet excusa le président Ciran.

Et il est heureux de se trouver de nouveau à Berson, où il a beaucoup d'amis. Il félicita tous les musiciens, auxquels il offre ses bons vœux de la part de la Fédération, et est heureux de voir de nombreux jeunes qui assureront la continuité de la société.

M. Marc Pauzet, sénateur-maire, dit toute sa joie de se retrouver parmi tous ses amis musiciens, il prie M. Bousquet de transmettre à M. Ciran qu'il connaît bien, tous ses sentiments d'amitié.

Il se réjouit de l'honneur que ce sera pour sa commune de célébrer le centenaire de l'Union musicale. Et M. le maire assure que c'est dans le Foyer rural que nous allons construire que se déroulera cette manifestation unique dans la région. Et il associe à la vie de l'harmonie la famille Belougue : en 1960, deux frères Belougue, l'un retrouve tout au long de l'histoire de l'Union musicale de nombreux Belougue (oncles, frères, cousins) et aujourd'hui nous avons trois Belougue, dont Roland Belougue, le dévoué directeur depuis 1934, qui a succédé au prestigieux chef qui fut Amédée Belougue. C'est un bel exemple de continuité.

M. le maire remercie et félicite le bureau et tous les musiciens, les assure de toute la sollicitude de la municipalité ; félicite Claude Janot, un ancien Borsonnais, qui vient d'être promu directeur de la Lyre de Saint-Christoly-de-Blaye.

Quelques musiciens reçoivent le diplôme et la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, notamment M. Claude Saros, secrétaire, et Claude Baillou, trésorier adjoint.

BORDEAUX

Orchestre des benjamins

Cécile à la salle Son-Tay, ce 26 janvier, L'association vient de fêter sa Sainte-

en même temps que les lauréats qualifiés pour les finales parisiennes de l'Accordeon-Club de France.

Au cours d'une brève allocution, M. Millerand, président de l'O.E.B., présenta les regrets de M. Benais, adjoint au maire, de ne pas assister à cette manifestation, étant retenu au Canada. Puis, remercia M. Ciran, président de la F.S.M.O. qui réunit par des engagements précédents, à bien voulu déléguer M. Coursan, vice-président, que nous remercions d'avoir tenu à assister à cette fête.

Au nom de la Fédération, M. Coursan prit la parole, pour féliciter les quatorze premiers prix, dont l'orchestre, qualifiés lors du concours national d'accordéons de décembre 63. Sur quatre coupes mises en jeu dans la Gironde, cette jeune phalange en rapporta trois.

L'audition des lauréats, par la qualité de leur exécution confirme que bien des beaux jours encore restent à consacrer à l'enseignement de l'accordéon. Mme et M. Millerand, interpréteront ensuite deux pièces pour violon et piano de E. Guiraud, puis de Ch. Gounod. Entr'autres, le grand ensemble, soit quarante jeunes, de 7 à 18 ans, avec le « Cygne », de Saint-Saëns, permit d'apprécier la douce voix des cordes, portées par les harmonies colorées et riches d'un fond sonore d'accordéons.

CAUDÉRAN

Sté Cécile à la Sté Symphonique

Le dimanche 5 janvier, à midi, en l'église Saint-Amand, vint le très beau programme de la soirée, sous la direction de M. André Gendreau, professeur au Conservatoire : « Prélude » de Rachmaninoff ; « Mouvement lent » du Concerto en la mineur, de Jean-Sébastien Bach, pour deux violons principaux et orchestre (solistes, MM. Jean Reynot et Jean-Claude Laidet, tous deux premiers prix de violon du Conservatoire de Bordeaux) ; « Marche Funèbre de la 3^e Symphonie » (Eroica), de Beethoven.

Selon la tradition, après la messe, eut lieu le banquet où prirent la parole, au dessert, MM. Henri Ciran, président de la Société symphonique et de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; André Gendreau, directeur de la Société symphonique ; l'abbé Bernat, curé de Saint-Amand-de-Caudéran ; Maurice Mesnard, président honoraire de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et Armand Faulat, maire de Caudéran. Chacun se réjouit de l'audition très remarquée du matin, qui a fait, une fois de plus, une messe de Sainte-Cécile, de très haute tenue artistique, toujours attendue avec impatience.

GRADIGNAN

La Fanfare Sainte-Marguerite a honoré Sainte-Cécile en participant à la messe traditionnelle, célébrée par M. l'abbé Favars.

Placés sous la direction de M. Henri Dupart, les musiciens exécutèrent avec une sûreté sans défaillance : « Judex », extrait de « Mors et Vita », de Ch. Gounod ; l'ouverture de « Silvana », de C. M. Weber et la « Marche d'Althala », de Mendelssohn. « La Berceuse de Jocelyn », de Benjamin Godard, permit à Mlle Françoise Feuillat, saxo-alto, de faire apprécier en soliste sa délicate sensibilité, servie par des sonorités d'une tenue et d'une pureté parfaites.

Au cours de son allocution, M. l'abbé Favars remercia chaleureusement les musiciens et leur président, M. Henri Dupart.

Un vin d'honneur, servi au Chalet, réunit les musiciens et tous les amis de la société.

Après avoir présenté les excuses de M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, et de M. le docteur Dalbos, maire de Pessac, M. Dupart rappela que la Fanfare Sainte-Marguerite avait fêté son quatre-vingt-sixième anniversaire le 17 septembre dernier. Il s'adressa plus particulièrement aux jeunes sociétaires. Il déplora que l'esprit de championnats qui semble gagner de plus en plus de terrain, fausse les valeurs surtout dans le domaine musical. Il faut chercher à atteindre le « bien » avant de pourchasser le « mieux ».

M. Dupart adressa ses remerciements aux « vieux » musiciens de la Fanfare « qui demeurent les plus fidèles, les plus attentionnés et les plus sûrs garants d'une parfaite exécution ».

Puis, après avoir remercié la municipalité pour son efficace compréhension, il émit le vœu que M. Bernard Roume-goux, maire de Gradignan, soit élu président d'honneur. Ce vœu fut adopté à l'unanimité.

M. Davier, représentant M. Ciran, félicita tous les musiciens pour le magnifique concert auquel il venait d'assister.

M. Bernard Roume-goux rendit un public hommage à la Fanfare. Il exalta l'unité et l'amitié qui règnent au sein de la société et vanta l'exemple de dévouement désintéressé donné par M. Dupart.

SALLES

Dimanche 26 janvier, l'Harmonie de Salles fêta la Sainte-Cécile. Nos dévoués musiciens défilèrent jusqu'à l'église, où M. le curé Peyrolle les accueillait, comme il le fait depuis déjà plus de trente années.

M. André Busnel, le nouveau directeur, obtint de ses exécutants, parmi lesquels nous comptons M. Iparraguirre, son ami du Conservatoire de Bordeaux et précédent à la baguette, ainsi que M. André Lestage, représentant la Société musicale de Factures-Biganos, une très belle exécution d'œuvres classiques (Beethoven, Haendel...).

Maintenant une coutume solidement établie, l'Harmonie, sur la place centrale, exécuta avec brio l'ouverture de « Tancrède », de Rossini, écoutée par de nombreux auditeurs.

Un repas d'une cinquantaine de couverts fut ensuite servi à l'Hôtel du Centre. Nous avons noté MM. Boireau, maire, et Raphaël Caussarieu, adjoint ; Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest ; Gilbert Cazauvielh et Alfred Dubourg, président et secrétaire général de la société ; Octave Cameleyre, secrétaire et fondateur de l'Union des Sociétés musicales du bassin d'Arcachon et de ses environs ; M. le curé Peyrolle ; MM. Couteau, directeur du collège d'enseignement général ; Raymond Plantey ; Dolmas et Mano, représentants le groupe artistique les Cigales ; Samuel Dumora, conseiller municipal, et Emile

Cazenave, doyen des musiciens de la localité.

Au dessert, M. Dubourg rappela l'histoire de la société qu'il fonda, avec beaucoup d'éléments encore présents dans les rangs de la société, en 1922. Il insista sur le rôle essentiel de guide se cantonnant ainsi dans la fonction de secrétaire pour tenir le contact permanent avec la Fédération, l'Union, la municipalité, les parents d'élèves, et se réservant, en outre le recrutement des jeunes espoirs pour combler les vides et grossir le nombre de musiciens et d'élèves, actuellement de cinquante-cinq inscrits.

M. Casauvielh se félicita de l'amitié qui règne entre ses compatriotes musiciens, ce qui, dit-il, est le meilleur garant pour l'avenir. Il sut traduire les sentiments d'amitié qui lient les différentes activités communales, avec la société et remercia tous ceux qui avaient aidé à la réussite de cette réjouissance d'ordre familial.

M. Iparraguirre exprima avec émotion les raisons qui l'ont conduit à renoncer à la charge qu'il a maintenue pendant quinze ans, puis assura ses amis de son concours chaque fois que les circonstances le permettront ou le commanderont.

M. Busnel confia à son tour la bonne impression qu'il emporta de sa première visite à Salles. Conquis par le caractère amical des musiciens, lui permettant d'envisager l'avenir avec la ferme volonté de réussir, il promit un entier dévouement en échange de l'assiduité.

M. Ciran exprima avec la sympathie et la bonhomie qui lui sont particulières, que sa présence à Salles, auprès de son ami et collaborateur A. Dubourg, était pour lui un devoir. Ayant trouvé un mot aimable à l'adresse de chacun, il fit part des travaux qui vont prochainement incomber à la Fédération, notamment aux sujets des examens annuels des élèves musiciens. Il demanda enfin à M. le maire, au nom des jeunes en général, et de la musique populaire en particulier, de maintenir l'appui moral et... l'aide financière à la société communale.

M. Boireau esquissa une allusion au budget communal, en préparation, où l'Harmonie aura sa part de majoration.

C'est par le champagne aimablement offert par M. Raphaël Caussarieu, que se termina ce repas fraternel.

SAINT-EMILION

Fête de l'Harmonie Sté Cécile

Tous étaient là réunis autour du chef, M. L. Cassou, venu de Caudéran ; ceux de Saint-Emilion bien sûr, ceux de Coutras, Lagorce, Guitres, Lussac, Branne, Saint-Denis-de-Piles et même trois jeunes musiciens, premiers prix du Conservatoire national, venus de Paris pour la circonstance.

Aussi, quand résonnèrent sous les voûtes de notre collégiale, les accents de « Judex » (Gounod), ce fut un régal et cette satisfaction devait s'amplifier avec « La Mort d'Asé », de Orleg ; le « Pater Noster », de Niedermeyer, interprété avec accompagnement d'harmonie, par M. Jean Lalanne, baryton, lauréat des plus belles voix de France.

Le clou fut le « Largo », de Mozart, où les jeunes Georges Modette et Michel Verstraete, trombones, puis Bernard Stachowiak, tuba, élèves du Conservatoire, mirent leur talent pour traduire cette œuvre admirable.

M. le curé-doyen Diet sut trouver les mots qu'il fallait pour complimenter tous les musiciens, ceux dont le dévouement permet de maintenir ce bel idéal qu'est la musique, le Conseil municipal pour la création et le maintien d'une école de musique.

Puis parlant de « La Mort d'Asé » il rappela que cette œuvre fut interprétée par l'Harmonie le jour où la dépouille mortelle de son prédécesseur, ancien député de la Gironde, l'abbé Bergey, fut inhumée dans la Chapelle des Martyrs à l'église collégiale.

Comme sortie, ce fut la « Marche-Cortège » du regretté G. Rondeau. L'har-

monie se rendit au monument afin d'y déposer une gerbe.

A 11 h. 45, avait lieu la distribution des diplômes attribués l'an dernier par la Fédération du Sud-Ouest, représentée à cette réunion par son dévoué secrétaire général, M. Sallard.

M. U. Dugos, président de l'Ecole municipale de musique, tint à remercier les personnalités présentes : MM. Janailiac, maire ; Sallard, déjà nommé ; Blanchard et Durand, président actif et président d'honneur du groupement du Capdemourlin ; Duhard, vice-président ; Jean Capdemourlin, président de l'Harmonie Sainte-Cécile ; L. Cassou et Malferge, directeur et sous-directeur ; Tourmarie, président de l'Union musicale de Coutras ; Vergnol, président de la Batterie-Harmonie de Lussac ; Fortin, directeur de l'école de musique de Saint-Emilion, et Mme, etc.

En quelques mots, le président Dugos adressa ses félicitations aux élèves, remercia les membres composant le comité de l'école, M. Nouvel et M. R. Ledoux ; MM. Cicmot et Banquet, Jean Veysières et Maxence Mourgout, puis exprima ses chaleureux compliments à M. et Mme Fortin pour la qualité de leur enseignement. Après quoi les élèves reçurent les diplômes.

Après une interprétation splendide d'un extrait de « Così Fan Tutte », de Mozart, par MM. Modette, Stachowiak et Verstraete, un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait cette réunion.

Au banquet, nous avons noté, outre les personnalités déjà citées, M. le curé-doyen Diet, MMes Janailiac, Capdemourlin, Cassou, Dugos, Blanchard, Vergnol, M. et Mme Lalanne, M. et Mme Sallard, M. Grossard.

Au dessert, le président Capdemourlin présenta les excuses de MM. Ciran, président, et Bousquet, secrétaire adjoint de la Fédération ; Jean Brisson et René Daugey de l'Harmonie Sainte-Cécile. Puis il salua les personnalités, remercia les musiciens venus renforcer ceux de Saint-Emilion, les donateurs de vins vieux et leva son verre à l'avenir de la musique.

Après lui prirent successivement la parole MM. Sallard, Blanchard, l'abbé Diet et Janailiac, maire de Saint-Emilion.

Avant de se séparer, MM. Blanchard et Cassou reçurent du président Capdemourlin, une lampe-souvenir réalisée par M. Lucien Berc, en utilisant des vieux ceps de vigne du terroir saint-emilionnais.

TALENCE

Orchestre symphonique et la Lyre Talençaise

Le dimanche 20 novembre, l'Orchestre symphonique célébrait la Sainte-Cécile, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Geneviève, à Bordeaux, sous la baguette de son talentueux chef, M. R. Lemoine, avec : 1) « Marche Pontificale », de Gounod ; 2) Symphonie n° 5 « Le Nouveau Monde », de Dvorak, deuxième mouvement, cor anglais, solo, M. G. Marchand ; 3) « Ave Verum Corpus », de Chausson, chanté par M. J. Lalanne, baryton, avec accompagnement d'orchestre ; 4) « Cortège », de J. Walle, orchestre et orgue, à l'orgue Mlle P. Capdeville.

A l'issue de cette audition, les membres de l'O.S.T. et leurs invités se retrouvaient au restaurant du Pont-Bernet.

A la table d'honneur avaient pris place, aux côtés du sympathique président Roubin, MM. Fanguère, adjoint au maire de Talence ; M. Sleurac, représentant M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales ; M. Lemoine, chef d'orchestre de l'O.S.T. ; M. Marchand, président et directeur de la Lyre talençaise ; Mlle François, vice-présidente ; MM. Lalanne, Clavierie, Mlle Cillier, Mme Clavierie, MM. Troulay, Cullhe, Faga, etc.

A l'heure des discours, le président Roubin exprima sa reconnaissance au chef et à ses exécutants. M. Lemoine sa satisfaction concernant la parfaite exécution de la matinée. M. Sicurac apporta le salut de M. H. Ciran, et complimenta l'orchestre et l'école de musique de l'O.S.T.

Editions PHILIPPO

Toujours en quête de nouveautés les Editions Philippo publient les dernières compositions de Jacques Devo qui figurent déjà au répertoire de la batterie-fanfare de la Musique de l'Air.

Vous qui avez apprécié « Dolly Mazurka - Cuba - Badinage et Nouvelle vague », vous serez attiré une fois de plus par l'éclat et l'originalité de Troika (clairs et trompettes), de la Boiteuse (clairs et trompettes) et de Mister Boum (clairs).

Ces œuvres qui complètent avantageusement le répertoire moderne des Batteries-Fanfars sont enregistrées sur disque « Unidisc ».

A paraître prochainement de J. Devo : « Nelly », fantaisie pour batterie-fanfare ; « Il était une bergère », marche pour fanfare de trompettes.

Du même auteur, rappelons « La Marche du Chapiteau », pour harmonie.

Robert Goute, tambour-major de la Musique de l'Air, a composé 3 marches plus classiques : « Tambour battant » (clairs et cors) ; « Les Essarts » (clairs et trompettes) ; « Clandami » (clairs).

Toutes ces œuvres, ainsi que les disques, sont en vente au Consortium Musical, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9^e.

Justesse absolue
Splendeur du timbre

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10-20, Passage de Grand Cerf
PARIS-2^e
GUT. 88-77/78

M. Fanguière, adjoint, amateur de bonne musique, exprima la joie que lui avait procuré l'audition de la matinée.

Puis, M. Fanguière, au nom de M. l'inspecteur de la jeunesse et aux sports, remit la plaquette de bronze de l'Éducation nationale à M. Berragoché, jeune violoniste méritant.

M. Sieurac, au nom de M. Ciran, remit le diplôme d'honneur avec médaille à MM. Mounard et Latapie.

Au nom de Mme Larou, présidente du Mérite national, M. Roubin remit le diplôme avec médaille d'or à Mlle Françoise M. Fanguière, et au nom de M. l'inspecteur de la jeunesse et aux sports, remit la plaquette de bronze de l'Éducation nationale à M. Berragoché, jeune violoniste méritant.

Le 30 novembre, la Lyre Talençaise célébrait sa Sainte-Cécile, et son 61^e anniversaire.

Cette société donna une magnifique audition à la municipalité, sous la baguette du sympathique chef, M. G. Marchand. Le docteur Winnaert complimenta chef et musiciens et remit le diplôme d'honneur de la Ville de Talence à M. G. Marchand, président et chef de la Lyre Talençaise.

A la fin de cette audition, les musiciens eurent l'honneur d'exécuter l'hymne national pour accueillir M. G. Delaunay, préfet régional, qui félicita à son tour M. Marchand et ses exécutants.

A 12 h., messe en l'église Notre-Dame de Talence durant laquelle la Lyre exécuta : « Déjanire » (prélude du deuxième acte) Saint-Saëns ; « 5^e Symphonie en Ut mineur (andante) Beethoven ; Sérénade pour flûte et cor A. Titi, solistes MM. Poulet et Romano ; « Fête Israëlienne » (marche-cortège) J. Watelle. A la mairie, il fut joué : le « Refrain des Acérides », « Le Celliste de Bagdad » et « Hérodiade ».

A 14 h., banquet amical réunissant tous les membres et leurs invités au restaurant du Pont-Bernet. Noté la présence de M. Dubois, conseiller municipal, représentant le docteur Winnaert, maire de Talence ; M. Mora, directeur de la Musique municipale de Bordeaux ; M. Sieurac, représentant M. Ciran, président de la Fédération ; M. Roubin, MM. Felbe, Gouillaud, Cuihé, Ricoux, etc.

MM. Marchand, Mora, Sieurac, Dubois et Ricoux prirent tour à tour la parole pour rendre hommage à cette excellente phalange de musiciens.

Congrès

de l'Union des Batteries-Fanfaires de la F.S.M.S.O.

Ce congrès s'est tenu le 26 janvier, au Tourne. A 9 h. 45, l'assemblée présidée par M. Laporte-Trilles ayant à ses côtés, le commandant Rodrigue, vice-président ; MM. Zawialoff, secrétaire ; Marbouty, trésorier ; Trémine et Lafay, conseillers.

Après le discours d'accueil par M. Laporte-Trilles se félicitant de voir la quasi-totalité des 31 sociétés adhérentes représentées, les rapports des secrétaires, trésorier et commissaires aux comptes furent approuvés à l'unanimité.

Il fut procédé à l'élaboration du calendrier des fêtes. Les concours individuels auront lieu à Bordeaux, le 5 avril. Les dates des divers festivals de la région ont été fixées. Le concours national aura lieu le 5 juillet à Cognac.

L'élection du tiers sortant eut lieu comme suit : M. Guillaume, président de la Fédération, vice-président de l'Union ; MM. Zawialoff, secrétaire et M. Clément, archiviste, réélus.

Un délégué demande à ce qu'une carte fédérale soit donnée à toutes les sociétés fédérées.

A l'issue d'un apéritif d'honneur, à 13 h. 30, les congressistes se retrouvèrent au restaurant Miremont.

Au dessert, M. Laporte-Trilles, président de l'Union, souligna les buts de l'Union et exprima sa joie de voir régner la bonne ambiance au sein de cette société.

M. Sieurac, du Comité fédéral, excusa l'absence mais apporta le salut de M. H. Ciran, président de la Fédération musicale du S.-O. Il constata l'activité de l'Union dans une atmosphère de bonne camaraderie.

M. Albert Desmond, maire du Tourne, s'est réjoui de voir une telle manifestation dans sa commune, et transmit aux congressistes le salut du Conseil municipal et de toute la population.

ESCOURCE

Notre fanfare à l'honneur

En mai 1963, une compétition ouverte aux harmonies et fanfares des villes de moins de 10.000 habitants mettait en concurrence 270 sociétés. La Fanfare d'Escource (650 habitants), conduite par son chef, M. Joseph Dupouy, gagnait sa première sélection à Blaye, le 17 novembre, où elle remportait le Prix régional de la catégorie.

Les organisateurs du concours « Europe N°1 » et « Butagaz » sont venus à Escource, le 10 janvier 1964, porter à la société, leurs félicitations et au président, M. Pierre Meaule, un chèque fort bien accueilli représentant le Prix régional.

Soixante-dix sociétés restaient en course pour le prix national. La Fanfare d'Escource, s'étant classée première, (fanfare deuxième catégorie) remportait le titre national accompagné d'un prix de 1.000 F.

Ce résultat récompense le travail obstiné d'un chef compétent et dévoué et des musiciens unis et disciplinés qui savent malgré la dureté des temps consacrer bien des heures à leur idéal artistique.

Que tous en soient vivement félicités et remerciés.

VAUCLUSE

AVIGNON

Réception de MM. Hyppolite BLANC et Henri MOUTTE

par L'Orchestre à Plectre

Le 22 février, l'Orchestre à Plectre d'Avignon, dernière-née de nos sociétés musicales, recevait, au cours d'une charmante cérémonie, dans son local rue d'Amphoux, de nombreuses personnalités du monde musical de la région de Provence et du Midi, à l'occasion de la visite de son président d'honneur, M. H. Blanc, qui est également parrain de la société et de M. H. Moutte, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse, notamment : M. J.-N. Clamon, directeur de la Symphonie Avignonnaise et de l'Académie Provençale ; Mme la Générale Maunier-Ondroyer, etc...

L'Orchestre à Plectre était représenté par son président, le colonel A. Montgard, son directeur, T. Michels, ses administrateurs, MM. Flouret et Fournier et ses membres exécutants auxquels s'étaient joints la plupart des élèves de son école de musique avec leurs parents.

Le président Montgard salue les personnalités présentes et adresse les marques de sa reconnaissance à toutes les bonnes volontés qui avaient permis à l'Orchestre à Plectre de naître, de vivre et enfin de se développer.

Après lui, M. Tony Michels dit à M. Blanc la fierté qu'éprouvait la jeune formation qu'il dirige de posséder un aussi dynamique et sympathique président d'honneur-parrain.

Le directeur général entreprit alors un historique détaillé de la société, déclarant notamment à M. Blanc : « Vous avez participé d'une manière très efficace à la création et au lancement de notre groupe, vos filleuls ne l'oublieront jamais. Nous préparons actuellement le classement de notre société et envisageons aussi notre participation au festival de musique de Toulon en juin prochain. Nous avons aussi créé une école de musique dont les cours de solfège, mandoline et guitare, entièrement gratuits sont suivis par une vingtaine d'élèves ».

Le président H. Moutte prit ensuite la parole. Après avoir adressé ses vives félicitations aux dirigeants fondateurs qui ont dans un temps record organisé une nouvelle société musicale en Avignon, d'où la mandoline avait complètement disparu depuis plus de vingt ans, M. Moutte dit combien il était heureux d'avoir été invité à assister à cette heureuse rencontre et apporta quelques précisions relatives aux subventions en faveur des sociétés musicales.

Le président H. Blanc fit part de son action persévérante en faveur de la musique populaire et M. J.-N. Clamon remercia et félicita l'Orchestre à Plectre au nom de sa propre formation et des Avignonnais d'Avignon.

Tandis que les invités dégustaient gâteaux et champagne, une sélection de l'Orchestre à Plectre, sous la brillante direction de son chef, M. A. Fosco, put donner un aperçu de ses prometteuses possibilités.



« Aux Avignonnais d'Avignon », M. J.-N. CLAMON a évoqué la vie et les Noëls d'Antoine Peyrol

Dans la salle des conférences du palais du Roure M. J.-N. Clamon a fait une causerie très intéressante et bien documentée sur la vie et les « Noëls », d'Antoine Peyrol.

Ce dernier, né le 4 février 1707 dans la paroisse de Saint-Gonfès, était fils unique. Orphelin de bonne heure, il fut adopté par son parrain Figuières qui habitait précisément la rue qui porte son nom.

Fustier de son métier, il devenait ensuite maître artisan puis Bayle de sa corporation le 8 juillet 1738. A son atelier de menuiserie il ajoutait un important commerce de bois qui le faisait bénéficier d'une situation bien assise.

Il s'éteignit le 19 juin 1779, ayant vécu sous quatre règnes différents : ceux de Louis XIV, de la Régence, de Louis XV, de Louis XVI.

Joyeux gaillard de bon goût, Antoine Peyrol écrivit le nombreux Noëls qui nous restent un succès très vif.

Moins gracieux dans les formes que Saboly, il est plus original et peint son époque en couplets alertes.

Son œuvre complète comprend 41 Noëls, 3 chansons et 300 cantiques.

L'éditeur avignonnais Chaillet en a fait deux éditions en 1791 et 1788. Les frères Aubanel publièrent en 1866 une édition complète.

Pour le plus grand intérêt de l'auditoire M. Clamon fredonnait quelques-uns de ses Noëls, afin d'en exprimer toute la verve délicate et colorée.

Assemblée générale du Réveil Avignonnais. Le président Trinquier et tout le bureau sont réélus à l'unanimité

Le président Trinquier dirigeait les débats avec une bonhomie non dénuée d'autorité. Il remerciait les jeunes qui n'hésitent pas à sacrifier leur temps de repos pour défiler avec leur société et qui sont assidus aux répétitions, ajoutant : « Vous savez que nous avons la sympathie des habitants d'Avignon, des commerçants et de la municipalité. Celle-ci nous aide de son mieux et le « Réveil » lui doit beaucoup ».

Après que le trésorier général M. H. Parnaloux eut donné lecture du rapport financier, lequel démontrait à quel point la gestion était saine, le président sans présenter de rapport moral mettait l'assemblée au courant des activités de la société durant l'année 1963.

Le bureau suivant a été réélu ou élu : Présidents d'honneur : M. H. Duffaut, député-maire d'Avignon ; MMes Coiral et M. L. Romeas et René Tort dont le nom restera toujours inscrit à la société. Vice-présidents d'honneur : M. H. Aubert, Petit-Imbert, C. Luxembourg. Président actif : M. F. Trinquier. Vice-présidents : MM. Joubert, Fébrlier, Bonelli. Secrétaire général : M. P. Cotti. Secrétaire adjoint : M. J. Fébrlier. Trésorier général : M. H. Parnaloux. Trésorier adjoint : M. Y. Giacometto.

Membres de la commission d'administration : MM. J.-P. Benoit, M. Paget, Giacometto. Chef de musique : M. L. Dupuy. Sous-chef de musique et chef de fanfare (clairons) : M. J.-P. Benoit. Chef de fanfare (trompettes) : M. Kléner Benoit-Porte. Drapeau : M. M. Joubert. Archiviste : M. C. Abello.

SORGUES

Au Réveil Sorguais remise de diplômes et de couronnes des Rois

Le Réveil Sorguais a rempli une double mission annuelle : décerner d'abord les diplômes d'honneur et d'encouragement au nom de la Fédération départementale, et à cette occasion tirer les Rois.

C'est en présence de nombreux membres du R.S.F. et de leurs familles que M. Fabre, président, entouré de MM. Imbert, chef de musique, Mestre, chef de clique, devait dire « Avant de remettre les diplômes, je tiens à vous remercier de votre présence. Je vous demande de venir toujours plus nombreux aux répétitions ».

Ensuite le chef Imbert déclara : « Au nom de M. Moutte, président fédéral, je représente, j'ai le plaisir de remettre des diplômes d'honneur et d'encouragement à huit de nos membres pour 5 ans de présence au R.S.F. Ces diplômes ne représentent pas un simple papier, ils représentent un effort pour la musique et ils sont bien mérités. J'espère que vous obtiendrez après 15 années de présence toujours aussi assidue, le diplôme et la médaille qui est la Légion d'Honneur des musiciens ».

Après les applaudissements et les acclamations l'on passa à la dégustation des gâteaux qui désignèrent de nombreux rois et reines dans une ambiance joyeuse.

ORANGE

L'Harmonie Municipale prépare sa saison 1964

Le président Bargues et le chef Pellissier en accord avec le comité directeur, préparent activement la prochaine saison qui s'annonce chargée.

Le premier programme pour la fête du Printemps comprendra :

« Festival Music », pas redoublé (E. Peter) ; « Espana », suite de valses de Waldteufel, sur une rhapsodie d'E. Chabrier, par Haring « Charlot » arrangement pour harmonie, de R. Champagnac ; « Un instant chez Georges Brassens », fantaisie pot-pourri, arrangement de R. Champagnac.

Tous nos vœux de succès à cette brillante phalange qui peut compter sur l'esprit d'entraide des sociétés voisines : Courthézon, Sarrilans, Jonquières, Camaret, Roquemare.

LE PONTET

L'Harmonie Pontétienne est en plein essor

Cette sympathique société, dirigée par le président Trier se porte bien.

Les répétitions se poursuivent régulièrement et l'effectif ne cesse d'augmenter. Grâce au chef Tonin Jouve qui ne craint pas, à près de 80 ans, de faire 8 km à vélo par n'importe quel temps, pour venir diriger l'école de musique.

Celle-ci est une véritable pépinière pour cette musique qui en dehors de la fanfare possède des musiciens classiques. Aussi les déplacements ont été nombreux la saison écoulée, que ce soit pour les différents concours ou fêtes votives.

Notons pour terminer, qu'un orchestre de danse a été créé par le fils du président et qu'il a déjà obtenu maints succès dans la région.

L'avenir musical n'est pas mort et on entendra encore longtemps résonner ses cuivres et ses tambours.

BOLLENE

L'Harmonie a fêté Sainte Cécile

Après un brillant concert les membres de cette société se sont réunis dans les salons de l'Hôtel de l'Univers pour fêter leur patronne.

A la suite des discours prononcés par MM. Cachet, président ; l'adjoint au maire ; le conseiller municipal délégué aux Beaux-Arts, un objet d'art a été offert à M. Armand, chef de musique, par le plus vieux et le plus jeune des musiciens.

Excellente journée de franche camaraderie pour cette brillante phalange musicale qui compte 65 exécutants.

Ant. M. VAN LEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe » 12, rue Claude-Groulard

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée à CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)

(Éditions ROBERT MARTIN, BILLAUDOT, ANDRIEU FRÈRES et LEBLANC réunies)

Nos stocks dont l'importance est sans concurrence sur le marché français nous permettent des livraisons rapides, la plupart immédiates, alors que les fabricants demandent pour certains instruments des délais atteignant de 6 mois à 1 an. Nous fournissons également à lettre lue les articles les plus courants dont vous pouvez avoir besoin pour l'habillement et l'équipement de vos musiciens : casquettes, chemises, bérets, ceintures, ceinturons, cravates, gants et crispins, fourragères, pattes d'épaules, etc...

Nous fournissons aussi, dans les délais les plus rapides, les articles à fabriquer spécialement, tels que les uniformes, calots, flammes, drapeaux, bannières, fanions, etc...

Nous vous rappelons enfin que vous trouverez à notre Maison tous les articles pour festivals et concours : insignes, médailles, plaquettes, coupes, diplômes, brassards, etc... et d'une façon générale, TOUT CE DONT UNE SOCIÉTÉ MUSICALE PEUT AVOIR BESOIN EN N'IMPORTE QUELLE CIRCONSTANCE.

NOS DERNIÈRES TRANSCRIPTIONS POUR HARMONIE ou FANFARE DE CHANSONS MODERNES A SUCCÈS

LE JOUR LE PLUS LONG, marche du film (Paul ANKA, transcription Robert MARTIN).

LA GRANDE EVASION, marche du film, vient de paraître, (Elmer BERNSTEIN, transcription Laurent DELBECQ).

MONSIEUR DE LA FAYETTE, marche du film, vient de paraître (Stève LAURENT et Pierre DUCLOS, transcr. R. MARTIN).

LE CŒUR EN BANDOULIERE, le succès des Compagnons de la Chanson, musique de MAXWELL.

AH ! SI J'ETAIS RESTE CELIBATAIRE, marche avec clairons ad lib. (T. Luxembourg, transcription Laurent DELBECQ).

Chaque : Harmonie : 10,00 F - Fanfare : 9,00 F - Conducteur : 1,25 F - Partie séparée : 0,40 F

et une nouvelle transcription par Laurent DELBECQ de la marche de Paul ANKA :

LE JOUR LE PLUS LONG

pour fanfare de marche

Cet arrangement spécial peut se jouer avec clairons simples, clairons à pistons et batterie seulement et ad libitum, avec trompettes d'harmonie ou bugles, altos ou saxos altos, barytons ou saxos ténors et basses si b clé de fa.

Le conducteur : 2,00 F - Partie séparée : 0,40 F.

Demandez notre catalogue n° 52 pour harmonie ou fanfare, ou 52 bis pour batteries-fanfaires (cliques). L'un de ces catalogues vous sera envoyé gratuitement si vous nous indiquez très exactement la Société dont vous vous occupez et quelles y sont vos fonctions.

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries-fanfaires